CAVELIER DE LA SALLE

DE ROUEN

PAR

GABRIEL GRAVIER,

Membre de la Société de l'Histoire de France, de la Société de l'Histoire de Normandie, de la Société rouennaise de Bibliophiles.

PARIS

MAISONNEUVE ET Ce, ÉDITEURS,

15, Quai Voltaire, 15

—

1871.

CAVELIER DE LA SALLE

DE ROUEN.

CAVELIER DE LA SALLE

DE ROUEN

PAR

GABRIEL GRAVIER,

Membre de la Société de l'Histoire de France, de la Société de l'Histoire de Normandie, de la Société rouennaise de Bibliophiles.

PARIS

MAISONNEUVE ET Ce, ÉDITEURS,

15, Quai Voltaire, 15

1871

F5064
.1
L3
G7

290590

Fac-simile d'une gravure
du Cabinet de M. Edouard PELAY
de Rouen.

A Monsieur Francis Parkman, à Boston

(États-Unis d'Amérique.)

Cher Monsieur,

Quand votre magnifique volume (1) *m'est parvenu, le tirage de mon livre sur Cavelier de La Salle était très avancé, et je ne pouvais plus profiter de vos travaux que pour mes derniers chapitres.*

Vous avez eu dans les mains tous les documents qui sont venus à ma connaissance. Vous en possédez, en outre, d'une grande valeur, que je n'ai pu consulter. Vous avez donc mis en pleine lumière des faits que j'ai laissés plus ou moins dans l'ombre.

Votre œuvre s'imposant aux hommes qui s'intéressent aux études géographiques et historiques, j'avais le devoir de la signaler aux bibliophiles normands. Devais-je alors, pour sauver

(1) *The Discovery of the Great West*, by Francis Parkman, author of *Pioneers of France in the New World*, and *The Jesuits in North America*. Boston: Little, Brown, and Cº, 1869. in-8 de XXI et 425 p.

mon amour-propre d'auteur, faire un compte-rendu sommaire qui n'aurait rien ajouté à ce que j'avais écrit? Devais-je, au contraire, dans l'intérêt de notre héros commun, reprendre mon travail, votre livre sous les yeux, pour développer les faits que j'avais peu connus ou complètement ignorés.

J'ai l'espoir que vous jugerez, comme moi, que ce dernier parti était à la fois le plus loyal et le plus patriotique, et que vous m'excuserez de vous avoir emprunté ce qu'il y a de meilleur dans mon nouveau travail.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'hommage de mes sentiments affectueux et dévoués.

Gabriel GRAVIER.

Robert Cavelier, sieur de la Salle, après avoir doté la France de l'immense bassin du Mississipi, est tombé, il y a près de deux cents ans, sous la balle d'un assassin. Peu firent plus que lui pour la gloire et la prospérité de notre pays. Ses contemporains l'ont justement surnommé le Christophe Colomb du XVIIe siècle. Eh bien ! tandis que l'on gravait avec enthousiasme, sur les tables de mémoire, le nom des soldats heureux, fléaux de l'humanité, on laissait tomber dans l'oubli le plus profond celui de notre grand compatriote.

On voit au musée de Versailles (1) un tableau de Gudin qui le représente abordant au Texas, à l'endroit qui porte aujourd'hui son nom. Le Capitole de Washington conserve son médaillon entre ceux de Christophe Colomb, de Sébastien Cabot et de Walter Raleigh.

Rouen, sa ville natale, n'a rien, absolument rien, qui rappelle son souvenir : pas une statue, pas un buste, pas une rue (2) ! En 1847, elle ignorait même qu'elle avait eu l'honneur de lui donner le jour.

(1) Deuxième salle des marines, n° 65.

(2) Il est question, seulement question, de lui placer une pierre commémorative dans la cathédrale de Rouen. On croira sans doute avoir ainsi beaucoup fait pour sa mémoire. La république américaine, moins prodigue de bronze que la France actuelle, est cependant sur le point, croyons-nous, de lui élever une statue. A bon entendeur, salut.

Ce nom glorieux semblait à tout jamais rayé de l'histoire.

Alors que nous nous précipitons aux pieds du Veau d'Or, qui donc devait pousser assez loin le courage et l'abnégation, l'amour de la science et de la justice pour enlever l'épaisse couche de poussière qui étouffait la mémoire d'un illustre mais simple particulier ? Qui ? — Un fervent apôtre de la vérité historique, un de ces hommes qui accomplissent des travaux prodigieux de science et d'érudition, sachant très bien que la voie qu'ils suivent n'est pas celle qui conduit à la fortune, aux honneurs, ou à la célébrité : M. Pierre Margry, maintenant archiviste-adjoint au ministère de la Marine et des Colonies.

En 1847, M. Margry, tout jeune alors, fut envoyé à Rouen par M. de Salvandy, ministre de l'Instruction publique, pour faire des recherches sur Cavelier de la Salle et les fondateurs de la puissance française dans l'Amérique du nord. Il était certain, par ses études antérieures, que La Salle était Rouennais. Aussi, malgré les avis décourageants qu'il reçut, il poussa ses recherches avec persévérance, vaillamment secondé, d'ailleurs, c'est lui qui le dit, par M. Potel, archiviste de l'état-civil. Son succès fut complet. Dans une plaquette recouverte en parchemin, d'environ trente centimètres de hauteur sur dix à douze de largeur, contenant des lacunes, des pages fort mal écrites, d'autres écrites en encre extrêmement pâle, il découvrit, sous la date du 22 novembre 1643, l'acte de baptême de Robert Cavelier.

Il fit immédiatement part de sa découverte au Maire de Rouen par une lettre que M. André Pottier publia dans la *Revue de Rouen et de Normandie* (1).

« L'acte de naissance que j'ai découvert, » y disait-il, « et les recherches subséquentes dont je dois d'abord rendre compte à M. le Ministre de l'Instruction publique, par qui je suis envoyé, permettent désormais à Rouen de revendiquer en toute certitude un grand homme de plus ; et s'il était possible de comparer entre

(1) Vol. de 1847, pp. 710 et seq.

eux des mérites différents, si également ce n'était pas une action insensée de chercher à rabaisser les gloires du pays les unes par les autres, je pourrais dire son plus grand homme, car celui-là était un homme d'action. Corneille écrivait des poèmes, Cavelier de la Salle en faisait. »

Il y a maintenant vingt-cinq ans que M. Margry fait des recherches sur Cavelier de la Salle; nous pensons ne pas être indiscret en disant qu'il n'a pas changé d'opinion sur ce grand homme.

Dès 1844, M. Jared Sparks avait publié une biographie très estimée de Cavelier de la Salle (1). M. Falconer donnait alors sa découverte du Mississipi (2). Depuis, MM. French (3) et Gilmary Shea (4) ont imprimé d'importants documents tirés tant des ouvrages devenus rares que des archives de France.

Parmi les Français qui prirent part au mouvement déterminé par les travaux de M. Margry, nous citerons en première ligne M. Théodore Lebreton, pour l'excellente notice qu'il a donnée en 1852, dans la *Revue de Rouen et de Normandie*, sous le titre : *Un navigateur rouennais au XVIIe siècle.*

En 1860, M. Edouard Frère, conservateu. de la bibliothèque de Rouen, consacrait à Cavelier, dans son *Manuel du Bibliographe normand,* au mot *La Salle*, un long article biographique et bibliographique.

(1) *Life of Robert Cavelier de la Salle*, in *The Library of American biography*, 2 d. séries, vol. 1. Boston, 1844.

(2) *Falconer Thomas. On the discovery of the Mississipi and on the South Western, Oregon and north Western boundary of the U. S. with a translation, from the original M. S. of memoirs relating to the discovery of the Mississipi by de la Salle and Tonty*. 8° Map. London, 1844.

(3) *Historical collections of Louisiana*, by B. F. French. Philadelphia, 1850.

(4) *Discovery and exploration of the Mississipi valley*. Redfield, 1853. — *Relation du voyage entrepris par feu M. Robert Cavelier, sieur de la Salle, pour découvrir dans le golfe du Mexique l'embouchure du fleuve de Mississipy. Par son frère, M. Cavelier, prêtre de Saint-Sulpice, l'un des compagnons de ce voyage.* Manate, 1858.

La même année, dans sa *Géologie pratique de la Louisiane*, Raymond Thomassy insérait des pièces et des observations qui font vivement regretter qu'une mort prématurée ne lui ait pas permis de réaliser le projet qu'il avait d'écrire l'histoire de Cavelier de la Salle.

En 1862, M. P. Levot, conservateur de la bibliothèque du port de Brest, donnait à la *Nouvelle biographie générale* de Firmin Didot (1) un article de grande valeur. A cette époque, M. Margry rentrait en lice par une série d'articles, souvent consultés, publiés, de juillet à septembre, dans le *Journal général de l'Instruction publique*, sous le titre : *Les Normands dans les vallées de l'Ohio et du Mississipi*.

L'année suivante, la *Revue contemporaine* donnait la *Légende du Meschacebé*, de M. Xavier Eyma, deux bons et longs articles qui durent contribuer beaucoup à la vulgarisation du nom de Cavelier de la Salle.

M. Léon Guérin, dans ses *Navigateurs français*, n'a pas hésité à joindre au nom de l'intrépide explorateur le qualificatif de Grand, et ce n'était pas là une flagornerie pusillanime ou intéressée, un de ces enthousiasmes avilissants qui s'escomptent au trésor public; c'était le cri d'admiration qu'une existence héroïque, des efforts inouïs arrachèrent à la conscience honnête et libre d'un écrivain de talent.

En 1868, notre vénérable ami M. Boimare éditait, avec un recueil de pièces importantes, une très belle lithographie représentant Cavelier de la Salle prenant possession, au nom de Louis XIV, du bassin du Mississipi.

Enfin, MM. Henri Martin (2) et Michelet (3), lui ont donné, dans leurs grandes histoires nationales de France, la place à laquelle il a légitimement droit.

(1) Tome XXIX, col. 716-23.
(2) Tome XIII, pp. 557 et seq.
(3) La Régence, pp. 187 et seq.

Malgré tous ces travaux, une histoire complète de ce grand homme était encore à faire. La Société libre d'Émulation du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure, justement préoccupée des gloires normandes, sollicita les écrivains, il y a cinq ans, en la mettant au concours. Nous avons répondu à son appel, et, dans sa séance solennelle du 13 juin 1869, sur le rapport de M. le vicomte Robert d'Estaintot, elle a bien voulu couronner le travail que nous avions eu l'honneur de lui soumettre.

Mais nous n'étions pas seul à faire ce travail. Outre M. Pierre Margry, nous avons rencontré au Ministère de la Marine, M. Francis Parkman, l'un des plus brillants écrivains de la république américaine. Nous avouons, sans le moindre effort, que nous devons notre couronne à l'abstention de MM. Margry et Parkman. Ce détail est assurément de peu d'importance; mais ce qui est d'une importance très grande, c'est la rencontre fortuite, sur le nom de Cavelier de la Salle, de deux écrivains d'un mérite aussi incontesté.

L'œuvre de M. Parkman a vu le jour à Boston, au mois d'octobre dernier; la nôtre est sur le point de paraître. M. Margry a sur le chevalet, nous l'espérons du moins, celle qu'il médite depuis longtemps et qui sera, nous en avons la certitude, le dernier mot sur notre illustre concitoyen. Quand la mémoire de Cavelier sera mise ainsi en pleine lumière, que la grandeur de son caractère et de ses services ne sera plus contestable, nos administrateurs jugeront sans doute le moment venu de lui rendre les honneurs auxquels il a droit. Pourvu que nos grands hommes contemporains ne prennent pas tout le bronze, tout le marbre et toutes les rues de la ville de Rouen !

En 1868, quand il publia la lithographie dont nous avons parlé plus haut, M. Boimare avait sous les yeux le premier volume des récits historiques entrepris par M. Parkman sous le titre : *France and England in north America*. En homme qui joint le culte de nos gloires nationales à une connaissance approfondie

de la langue anglaise et de l'histoire du Nouveau-Monde, M. Boimare jugea sainement que l'auteur des *Pioneers of France in the New World* (1) avait, plus que tout autre, ce qu'il fallait pour rendre un complet hommage à la mémoire de Cavelier de la Salle. « Un écrivain américain, l'émule de Prescott, » dit-il, « a récemment publié la première partie d'un ouvrage : *La « France et l'Angleterre dans l'Amérique du nord*, qui est « consacrée aux expéditions françaises de Villegagnon au Bré- « sil; de Jean Ribaut, Laudonnière et de Gourgue à la Floride; « de Cartier, de Monts et Champlain au Canada. Les recherches « auxquelles M. Parkman s'est livré, la clarté et l'élégance de « son style nous font désirer vivement qu'il continue pour Ca- « velier de la Salle ce qu'il a édifié pour Champlain, et notre « compatriote aurait un monument digne de lui. » Au moment où ce vœu patriotique était formulé, M. Parkman publiait le second volume de ses récits (2) et se préparait à venir fouiller les archives de France pour faire le troisième, celui que sollicitait M. Boimare.

Il est bon de rappeler que, pour la composition de ce volume, M. Parkman n'a pas seulement mis à contribution les collections publiques et privées de l'Amérique, mais qu'il a fait tout exprès le voyage de France.

Si ses divers ouvrages ne l'avaient déjà placé au premier rang des écrivains de son pays, ce seul fait suffirait pour attirer sur ses travaux la sérieuse attention de tous ceux qui se préoccupent des progrès de l'histoire.

I.

Nous commencerons cependant par relever une petite erreur qu'il a commise à la première page de son livre.

(1) Boston, 1865. Au moment où nous écrivons ce livre en est à sa cinquième édition.

(2) *The Jesuits in north America in the seventeenth century*. Ce livre est arrivé, en moins d'un an, à sa quatrième édition.

De la Salle, dit-il, est né d'une riche famille bourgeoise de Rouen, en 1643. Le lieu et l'année de la naissance ne sont pas contestables. Quant à la position de la famille, nous savons par les lettres de noblesse délivrées, en 1717, à Jean-Baptiste-François Cavelier, sieur de la Salle, neveu de notre héros, que depuis longtemps les Cavelier « vivaient noblement » (1). Mais, dans une note, M. Parkman donne la date du 22 novembre, et cela d'après *l'acte de naissance* découvert par M. Margry dans les *registres de l'état-civil* de la paroisse de Saint-Herbland de Rouen. Or, le registre cité est un registre de *baptêmes*, non de *naissances*; il donne la date des *baptêmes*, non celle des *naissances*. C'est par un *lapsus calami* que M. Margry, dans sa lettre au maire de Rouen, a écrit « acte de naissance » pour « acte de baptême ». Ce qu'il y a de vrai, c'est que la date précise de la naissance de La Salle est inconnue (2).

M. Parkman ajoute, encore d'après M. Margry, que La Salle avait les prénoms de Réné et Robert. Le premier ne figurant pas sur l'acte de baptême, nous ignorons comment il pouvait être sien.

Quant au nom de La Salle, il le fait venir d'une propriété que les Cavelier auraient eue aux environs de Rouen. Nous avons consulté à cet égard M. de Beaurepaire, dont on connaît le savoir et l'extrême affabilité. Il ne connaît dans la Seine-Inférieure ni fief ni manoir du nom de La Salle. On n'en trouve pas non plus sur la carte de Cassini.

Plusieurs lieux du département de l'Eure s'appellent ainsi. Mais les Cavelier ayant eu tous leurs intérêts à Rouen et aux environs de Fontaine-le-Bourg, il est peu probable que notre

(1) *Archives du département de la Seine-Inférieure.*

(2) Dans les *Normands dans les vallées de l'Ohio et du Mississipi*, M. Margry ne dit plus que Cavelier de la Salle est né le 22 novembre 1643, mais, ce qui est bien différent, « qu'il est né à Rouen et a été baptisé le 22 novembre 1643, sur la paroisse de Saint-Herbland. » *(Journal général de l'Instruction publique*, n° du 30 juillet 1862.)

héros ait demandé son nom de La Salle au département de l'Eure. On ignore absolument d'où lui vient ce nom qui ne figure point à son acte de baptême, que son père, son frère, son oncle n'ont jamais porté (1).

Voilà les seules erreurs que nous croyons avoir à relever dans l'œuvre de M. Parkman. On avouera qu'un écrivain étranger, même très instruit de nos anciennes coutumes, les pouvait facilement commettre.

La Salle a fait ses études à Rouen, au collége des Jésuites, maintenant Lycée impérial. Les recherches que M. Gautier, proviseur actuel, a eu la bonté de faire pour nous dans les archives de cet établissement, n'ont pu faire découvrir aucune trace de son passage. Même pénurie aux archives départementales, qui sont en possession de celles de l'ancien collége des Jésuites. Cela tient, nous a dit M. de Beaurepaire, à ce que les élèves des Révérends Pères, fort nombreux, environ seize cents, étaient tous externes. Il faut ajouter que le Lycée, fier à bon droit d'avoir formé un tel homme, conserve religieusement son souvenir.

La Salle fut toujours un fervent catholique, jamais un enthousiaste, ce qui prouve l'élévation de son caractère. Sans pouvoir tolérer que l'on blasphémât en sa présence (2), il ne pressait en aucune façon sur la conscience des sauvages. Si les missionnaires qui le suivaient faisaient des prosélytes, ils le devaient

(1) M. de Beaurepaire a eu l'extrême obligeance de chercher dans quelle maison La Salle a vu le jour ; ses recherches n'ont pas donné de résultat. Les diverses pièces qu'il nous a communiquées indiquent seulement la paroisse Saint-Herbland pour adresse de Jean et de Henri Cavelier. Mais considérant le peu d'étendue de la paroisse Saint-Herbland et l'importance de la maison des Cavelier, M. de Beaurepaire en conclut que ces riches bourgeois devaient habiter rue de la Grosse-Horloge.

(2) Accusé un jour de sévérité envers quelques-uns de ses compagnons, il allégua pour sa défense leur langage profane, et ajouta : « Je suis chrétien et ne puis souffrir de blasphémateurs dans mon camp. » (Lettre appartenant à M. Margry, citée par M. Parkman.)

uniquement à leur éloquence, à leurs moyens de persuasion, aux exemples d'un chef pudique, de la plus grande loyauté, qui imposaient à la troupe une conduite relativement honnête.

M. Parkman pense que la Société de Jésus exerça sur son imagination de jeune homme une forte attraction. Cette vaste organisation, dit-il, si harmonieuse et si compliquée, cette puissante machine mue du centre par une seule main devait fasciner un esprit comme le sien. S'il est vrai cependant qu'il y voulut entrer, il est également vrai qu'il désira bientôt d'en sortir. Se trouver, non au centre, mais à la circonférence, non le moteur, mais le rouage ; être l'instrument passif de la volonté d'autrui, suivre une ligne inflexible et tracée d'avance ; renoncer à son individualité pour devenir simple atôme constituant d'un vaste entier : c'était impossible pour un homme de son tempérament. Il semble, en effet, que la nature ne l'avait pas doté d'une haute taille, d'une grande force corporelle, d'une énergie extraordinaire, d'un esprit vaste pour qu'il passât ses jours à tenir une classe dans un collége de Jésuites. Sous un extérieur froid il cachait un immense orgueil. Tout frein lui était insupportable. Il ne pouvait se soumettre qu'à ses propres décisions. « Tel n'était pas le type que Loyola recommandait à ses compagnons ».

Il se sépara des Jésuites en fort bons termes. D'après le certificat que lui délivra le général de l'Ordre, il ne donna que de bons exemples et ne commit pas un péché véniel. Ce détail est donné par le P. Hennepin qui, comme l'observe M. Parkman, n'avait aucun motif de mentir sur ce point. D'ailleurs, ajoute l'éminent écrivain, une ambition démesurée, une puissante intelligence, un ardent désir de s'illustrer étouffaient en lui toute passion vulgaire. « Dans ses défauts, l'amour du plaisir n'avait aucune part. »

Son oncle, Henri Cavelier, riche mercier grossier de Rouen, était inscrit le vingt-quatrième sur la liste des Cent Associés,

seigneurs de la Nouvelle-France ; son frère aîné, Jean Cavelier, prêtre de Saint-Sulpice, était missionnaire au Canada. Cette condition particulière de deux membres de sa famille contribua beaucoup, sans doute, à déterminer sa vocation.

Quoi qu'il en soit, à la mort de son père il reprit sa liberté, ainsi que lui en donnait le droit une loi de 1666 interdisant les vœux religieux avant l'âge de vingt-cinq ans. A cette époque, il appartenait cependant à l'ordre, car aux termes des lois anciennes il fut déchu de son patrimoine. Toute sa fortune se trouva réduite à quatre cents livres de rentes, dont ses cohéritiers lui versèrent le capital. C'est avec ces faibles ressources qu'il se rendit au Canada, au printemps de 1666, pour chercher gloire et fortune.

En 1667, on le retrouve à Montréal.

Nous allons résumer aussi rapidement que possible les curieux renseignements que M. Parkman donne ici sur l'île de Montréal et le séjour de Cavelier à *La Chine*.

Les prêtres de Saint-Sulpice étaient alors seigneurs de l'île de Montréal, située dans le Saint-Laurent, au confluent de l'Ottawa (anciennement rivière des Outaouacs). Mais cette seigneurie était sans cesse exposée aux incursions des Iroquois, nations belliqueuses que M. Parkman appelle pestes du désert, *pests of the wilderness,* et Chateaubriand, avec plus de justesse peut-être, les Spartiates de l'Amérique du Nord. Selon la pittoresque expression de notre auteur, un homme ne pouvait s'aventurer dans les bois ou dans les champs sans porter sa vie dans ses mains.

Pour attirer les colons, les Sulpiciens donnaient des terres aux plus douces conditions. Leur désir était d'occuper l'île entière et de former à son extrémité occidentale des postes avancés capables de donner l'alarme en cas d'une descente subite de leurs redoutables ennemis.

La Salle, malgré sa jeunesse, était l'homme qui convenait

le mieux à leur projet. Ils reconnurent que chez lui l'effervescence juvénile était tempérée, ou plutôt voilée par une excessive prudence; qu'il était aussi incapable de fuir le danger que de le provoquer inutilement; qu'il n'était pas homme à jamais abandonner une cause qu'il aurait promis de défendre.

A l'endroit qui s'appelle aujourd'hui *La Chine*, au-dessus des rapides du même nom, à huit ou neuf milles de Montréal, il y avait de vastes terrains inoccupés (1), très exposés aux attaques des sauvages, mais favorablement situés pour le trafic des pelleteries. L'abbé de Queylus, supérieur du séminaire, les concéda au jeune La Salle, à la seule condition qu'il paierait à la communauté, à chaque changement de propriétaire, une médaille d'argent fin du poids d'un marc. C'était tout juste ce qu'il fallait pour assurer la suzeraineté du séminaire.

La Salle, dit M. Parkman, ne changea pas tout d'abord le nom de son nouveau domaine. Deux ou trois ans plus tard, ce domaine s'appelle La Chine. Pourquoi ? on ne le voit pas bien. M. Parkman dit plus loin que ce nom fut imposé par dérision, parce que La Salle aurait échoué dans la première tentative qu'il fit pour ouvrir un passage à la Chine et au Japon. Nous ne sommes pas ici de l'avis de notre sympathique auteur. Il n'est pas possible qu'on ait pensé à ridiculiser un homme pour n'avoir pas réussi dans une œuvre qui, depuis le commencement du siècle, occupait les plus intrépides explorateurs. Echouer après Nicolet, Champlain, Roberval, Jolliet et cent autres, ce n'était pas une chose bien risible.

La Salle a pensé, comme tout le monde le pensait alors, que la découverte de ce passage intéressait au plus haut point

(1) La Chine est située au sud de l'île de Montréal, sur le rapide anciennement appelé Sault-Saint-Louis. Elle est bornée: au nord, par le canal de La Chine et le lac Saint-Pierre; à l'est, par la rivière Saint-Pierre; au sud, par le Saint-Laurent; à l'ouest, par le lac Saint-Louis. Elle a, en longueur, une lieue et demie; en largeur, un peu plus d'une demi-lieue. (Voir la Carte de Bellin donnée par Charlevoix.)

la prospérité de notre colonie. Il a cru, comme tous les géographes de son temps, à l'existence de ce passage et résolut d'y attacher son nom. Quand ce projet fut bien arrêté dans son esprit, il lui donna une forme en quelque sorte tangible en imposant aux lieux où il l'avait, sinon conçu, du moins arrêté, le nom du pays dont il voulait tenter de frayer la route. Et ce n'est pas la seule fois qu'il aurait donné un nom emprunté à certaines circonstances particulières de sa vie. Crève-Cœur rappelle ses ses angoisses dans le pays des Illinois ; Prudhomme la perte de l'un de ses compagnons. D'ailleurs, il faut bien le noter, il faisait en cela comme les explorateurs de tous les temps.

A l'endroit où le Saint-Laurent recule outre mesure ses rives pour former le lac Saint-Louis, La Salle fit le tracé d'un village palissadé. A chacun des colons qui l'avaient suivi il donna, moyennant une faible redevance, dans le village même, un demi-arpent de terre; hors du village, six arpents. Pour un champ commun de deux cents arpents, la colonie lui payait, par arpent et par an, une nouvelle redevance de cinq sous. Il réserva pour son domaine personnel quatre cent vingt arpents, sur lesquels il commença de suite des défrichements et des constructions.

La vie de pionnier, avec ses dangers et ses chances de fortune aurait-elle, à cette époque, satisfait son ambition et son besoin d'activité? Pas le moins du monde. D'après des papiers de famille manuscrits cités par M. Parkman, il apprenait, dans l'espace de deux ou trois ans, l'Iroquois ainsi que sept ou huit dialectes et faisait, dès 1667 et 1668, dans les forêts du Nord, divers voyages qui lui permirent de s'assurer que, de ce côté, les explorations devaient donner peu de résultats.

En même temps il arrêtait définitivement le projet d'une expédition pour découvrir le passage de la Nouvelle-France au continent Asiatique. Des Iroquois-Seneca qui avaient passé, comme amis, l'hiver à La Chine, lui avaient raconté qu'une grande rivière, l'Ohio, prenait sa source dans leur pays et se jetait dans la

mer, loin, bien loin, à huit ou neuf mois de marche. Dominé par les idées géographiques d'alors, il pensa que cette mer était la mer Vermeille. « Son imagination prit feu. » Il se rendit à Québec pour soumettre ses plans au gouverneur général, Courcelles, et à l'intendant, Talon. Il obtint sans peine l'autorisation qu'il souhaitait, mais ce fut tout; aux termes des lettres patentes qui lui furent délivrées, il devait supporter la totalité des frais de l'entreprise.

Ayant dépensé tout son mince avoir à la mise en rapport de son domaine, il se trouva fort embarrassé. Mais, en homme sûr de lui, qui ne craint pas de brûler ses vaisseaux, il vendit La Chine, partie au séminaire. partie à Jean Millot, quincailler (1). Avec le produit de cette vente, il engagea quatorze hommes et acheta quatre canots avec les approvisionnements nécessaires.

Les Jésuites, dit M. Parkman — d'accord en cela avec le baron de Lahontan, le comte de Frontenac et Talon — exerçaient alors en Canada une influence souveraine sur le clergé et même sur le pouvoir civil. Les Sulpiciens en étaient jaloux, et s'efforçaient, par tous les moyens, de « conquérir des âmes au ciel et de nouveaux domaines à la foi. » Dans ce but ils avaient fondé, trois ans auparavant, au nord du lac Ontario, la mission de Quinté, dirigée par l'abbé de Fénelon, frère aîné de l'archevêque de Cambrai. Dollier de Casson, toujours dans le même but, passa l'hiver dans un camp de Nipissings. En y apprenant d'un prisonnier que les nombreuses tribus du nord-ouest vivaient dans les ténèbres du paganisme, il résolut de proposer à sa société de tenter leur conversion.

Dollier, dans sa jeunesse, avait combattu vaillamment, comme

(1) M. Margry dit que cette vente fut faite au père et à l'oncle de Lemoyne d'Iberville et à Jean Millot. (*Les Normands dans les vallées de l'Ohio et du Missisipi. — Journal général de l'Instruction publique*, n° du 30 juillet 1862.) M. Margry n'a pas indiqué la source de ce renseignement. M. Parkman s'appuie de l'autorité de l'abbé Faillon.

officier de cavalerie, sous les ordres de Turenne. Il était homme de grand courage et de haute taille; sa force corporelle était prodigieuse, et il en avait donné des preuves dans la campagne que Courcelles avait faite contre les Iroquois. Il convenait donc parfaitement à la mission qu'il projetait.

Sa compagnie l'en chargea. Il se rendit à Québec pour engager des canoteurs et se procurer des hommes, des canots, des munitions ainsi que l'indispensable autorisation du gouverneur général. Courcelles, on ne sait trop pourquoi, le pressa de modifier son plan de manière à confondre son expédition avec celle de La Salle et à tenter, avec le jeune Rouennais, la découverte de la grande et mystérieuse rivière de l'Ouest. Il y consentit. Le séminaire lui adjoignit Galinée, excellent topographe, qui pouvait lever les plans de la route. Avec les sept hommes et les trois canots qu'il avait l'expédition se trouva composée, non compris les trois chefs, de vingt et un Français dans sept canots et de deux canots d'Iroquois, anciens hôtes de La Salle, qui devaient servir de guides.

La combinaison de Courcelles faisait bien l'affaire des Sulpiciens, mais ne convenait point au caractère de La Salle, parfaitement impropre, comme le remarque M. Parkman, pour toute entreprise dont il n'était pas le chef incontesté. Cependant, par égard pour ses anciens suzerains, il ne put se dispenser de s'y soumettre.

L'expédition partit de La Chine, le 6 juillet 1669, remonta le Saint-Laurent, dont la navigation, à cause des rapides, est extrêmement difficile, et déboucha le 2 août dans le lac Ontario. A l'exception des sauvages, tout le monde était plus ou moins malade.

Les sauvages abandonnèrent les Français aux environs d'un village de Seneca, mais en leur faisant espérer qu'ils y trouveraient des guides.

Les Français furent appelés à formuler leur demande devant

les anciens réunis en conseil. La Salle ne savait malheureusement pas encore assez d'iroquois pour se passer de truchement, et dut avoir recours au serviteur du P. Fremin, jésuite, qui habitait le pays depuis longtemps.

Dollier et Galinée accusent le serviteur d'avoir dénaturé leurs paroles, et le maître d'avoir intrigué auprès des sauvages. C'est peut-être peu charitable, ajoute M. Parkman (1). De fait, sauf le témoignage de La Salle, rapporté par un tiers, rien ne le prouve absolument. Il faut reconnaître toutefois que les Iroquois, d'abord bien disposés pour les Français, changèrent en peu de temps du tout au tout. Après avoir beaucoup insisté, inutilement, sur les dangers que présentait la descente de l'Ohio, ils refusèrent péremptoirement des guides; puis, pour enlever tout espoir aux explorateurs, ils brûlèrent en leur présence un prisonnier, originaire des régions de l'Ouest, qui pouvait les conduire où ils voulaient; enfin, s'étant enivrés d'eau-de-vie qu'ils avaient reçue d'Albany, ils se ressouvinrent qu'un de leurs chefs avait été tué par des soldats de la garnison de Montréal et manifestèrent l'intention de le venger.

Quoi qu'il en soit de l'innocence ou de la culpabilité de Fremin, la position des Français devint très périlleuse. Ils restèrent néanmoins au village pendant tout un mois, jusqu'à ce qu'un sauvage d'une tribu voisine leur offrit de les conduire à Ganastogué, au sud-ouest du lac Erié, un peu à l'est de la rivière Blanche (2). A ce moment ils ne pouvaient d'ailleurs plus retarder leur départ sans avoir à craindre l'hiver et le manque de vivres.

En quelques jours ils arrivèrent à Ganastogué, où La Salle apprit d'un prisonnier chaouanon, que les habitants lui avaient donné, qu'on pouvait en six semaines gagner les rives de l'Ohio.

(1). Cependant, M. Parkman dit plus loin, p. 20, note 1 : After racounting La Salle's visite with the Sulpitians to the Seneca village, and stating that *the intrigues of the Jesuit missionnary prevented them from obtaining a guide...*

(2) Nous pensons qu'il s'agit du *Canahogué* de la carte de Robert de Vaugondy de 1755.

On lui annonçait au même moment l'arrivée, dans un village voisin, d'un marchand canadien que Talon avait envoyé à la découverte des mines de cuivre des bords du lac Supérieur.

Ce marchand était un jeune homme de l'âge de La Salle, né à la Nouvelle-France, de parents normands. Comme La Salle, il s'était d'abord destiné à la prêtrise; le monde l'ayant attiré, il avait changé le froc contre le mousquet du trafiquant de pelleteries. Il portait le nom de Louis Jolliet qu'il rendit célèbre dans les annales des découvertes.

Jolliet avait échoué dans sa tentative, et c'est son insuccès qui l'amenait sur les bords du lac Erié, au camp de La Salle.

Par le tableau qu'il fit aux Sulpiciens de l'état religieux des Poutouatamis et des autres peuplades du lac Supérieur, il les détermina à le suivre. La Salle, qui ne désirait rien tant que de se séparer d'eux pour n'exécuter que ses propres plans, leur remontra loyalement que le pays dont on leur parlait était occupé par les Jésuites et qu'il n'y avait rien à faire pour eux. Ils persistèrent dans leur résolution. Lui, pour éviter toute discussion avec des hommes dont il respectait l'âge et le caractère, prétendit que son état de santé ne lui permettait pas de les accompagner, et que son intention était de retourner à Montréal.

Le dernier jour de septembre, après avoir entendu la messe et communié tous ensemble, les prêtres prirent avec Jolliet le chemin du Nord, tandis que La Salle se prépara, non à retourner à Montréal, mais à chercher le cours de l'Ohio.

M. Parkman donne des détails intéressants sur les tentatives infructueuses de Dollier; nous les négligerons pour suivre notre héros.

Nous devons dire ici que, pour la suite de cette excursion, de même que pour celle de 1670 à 1672, on a peu de documents. La Salle tint cependant un journal et dressa des cartes. Ces pièces devraient se trouver entre les mains de Mme la comtesse de Mont-Ruffet qui, par un rare bonheur, représente à la fois

Cavelier de la Salle et Jean de Bethencourt, deux des plus grands hommes de la Normandie. Les cartes surtout seraient aujourd'hui de la plus grande importance pour déterminer l'itinéraire de l'intrépide explorateur. M. Margry, autorisé à consulter les papiers de La Salle, ne les a point retrouvées, et les recherches dont elles furent l'objet de sa part au Ministère des Affaires étrangères n'ont pas donné de résultat. Leur perte est d'autant plus regrettable qu'elles contenaient la preuve de la priorité de La Salle à la découverte du Mississipi, ainsi du moins qu'il résulte de la lettre suivante que Madeleine Cavelier, sa nièce (1), écrivait, le 21 février 1756, à M. Le Baillif, son neveu :

« Aussitot, Monsieur, vostre lettre resceue, j'ay cherché une occasion sûre pour vous anvoyé les papiers de M. de la Salle. Il y a des cartes, que j'ai jointe à ces papiers, qui doivent prouver que, en 1675, M. de la Salle avet dejà fet deux voyages en ces decouverte, puisqu'il y avet une carte, que je vous envoye, par laquelle il est fait mention de l'androit auquel M. de la Salle aborda près le fleuve de Mississipi, — un autre androit, qu'il nomme le fleuve Colbert ; en un autre, il prans possession de ce pais au nom du Roy et fait planter une crois (2). »

(1) La lettre dont il s'agit avait pour objet l'envoi des papiers de son oncle, que M. de Silhouette avait demandés en communication pour régler avec l'Angleterre les limites de nos possessions dans l'Amérique du Nord. — Dans un aveu du 24 janvier 1744, par lequel elle reconnaissait tenir de l'abbaye de Fécamp les vavassories du Vastel, de la Haruppe ou de la Couppe, de Sotteville et du Valvaudart, elle est ainsi qualifiée : Noble dame Marie Madeleine Cavellier (au bas de l'acte elle a signé : Cauelier Le Forestier), dame patronesse d'Arquency et des fiefs des Tries et Bouloche, veuve de Jean Le Forestier, écuyer, seigneur et patron de Guenonville et autres lieux, seigneur haut justicier de Mesnil-sous-Jumiéges. *(Archives du département de la Seine-Inférieure.)*

(2) Lettre citée par M. Margry : *Les Normands dans les vallées de l'Ohio et du Mississipi* (*Journal général de l'Instruction publique,* n° du 30 août 1862). — Nous n'avons pas besoin de dire que M. Parkman n'oublie pas cette importante pièce.

Les documents restants ne sont connus que de M. Margry qui n'en a pas encore révélé le contenu.

M. Parkman a eu la bonne fortune de mettre la main sur un manuscrit intitulé : *Histoire de Monsieur de la Salle* (1). C'est le récit de dix ou douze conversations dans lesquelles La Salle aurait raconté à l'auteur, son ami, tous ses voyages antérieurs à 1678.

L'écrivain, dit M. Parkman, n'a jamais vu l'Amérique et en ignorait la géographie ; de là, bien des erreurs de sa part. Il est cependant à peu près intelligible.

D'après cette histoire, La Salle descendit l'Ohio jusqu'aux rapides de Louisville, dans le Kentucky. « Comme la fatigue « estoit grande, » continue l'auteur, « 23 ou 24 hommes qu'il avoit « menez jusques là le quittèrent tous en une nuit, regagnèrent le « fleuve, et se sauvèrent, les uns à la Nouvelle Hollande et les « autres à la Nouvelle Angleterre. Il se vit donc seul à 400 lieues « de chez luy, où il ne laisse pas de revenir, remontant la rivière « et vivant de chasse, d'herbes, et de ce que luy donnèrent les « sauvages qu'il rencontra en son chemin. »

Tant de fatigues et d'ennuis ne découragèrent pas l'intrépide Normand. Dès l'année suivante, il se remit en route (2). Mais, au lieu de descendre l'Ohio, il s'embarqua sur le lac Erié, arriva, par le canal de Détroit, au lac Huron qu'il traversa, doubla la pointe de Michillimackinac, côtoya les rives inconnues du lac Michigan et, laissant derrière lui Green-Bay ou la baie des

(1) M. Margry en fait usage dans *Les Normands dans les vallées de l'Ohio et du Mississipi.*

(2) At all events, La Salle was in great need of money about the time of his second journey. On the sixth of August, 1671, he had received on credit, « dans son grand besoin et nécessité » from Bransset, fiscal attorney of the Seminary, merchandise to the amount of four hundred and fifty livres; and, on the eighteenth of December of the following year, he gave his promise to pay the same sum, in money or furs, in the August following. Faillon found the papers in the ancient records of Montreal. M. Parkman, p. 38, note 1.

Puants, atteignit une rivière que M. Parkman croit être l'Illinois, et la suivit jusqu'à une autre rivière, le Mississipi, qu'il descendit jusqu'au 36e degré de latitude Nord « où il s'arrêta, certain que « cette dernière rivière se jetait, non dans la mer Vermeille, mais « dans le golfe du Mexique. »

L'auteur anonyme se trouve ainsi d'accord avec ce que Madeleine Cavelier dit avoir vu sur les cartes de son oncle.

Une autre remarque importante à faire, c'est que, lors de sa grande expédition de 1682, La Salle suivit ce même chemin et s'avança, sans hésitation, comme en pays connu.

M. Parkman met en doute les résultats de cette dernière expédition :

1° Parce que l'auteur anonyme, bien que d'un grand poids, était fortement prévenu en faveur de La Salle et contre les Jésuites. — Nous pensons que son amitié pour La Salle et son peu de sympathie pour les Jésuites ne sont pas des motifs suffisants pour rejeter cette partie de son récit, alors que tout le reste n'en est pas contesté.

2° Parce que, pendant sept ans, il garda le silence sur sa découverte, tandis que Jolliet proclamait la sienne. — On sait qu'il était très défiant, très soupçonneux. Il est donc parfaitement possible qu'il ait gardé le secret par crainte de se voir enlever par un autre l'honneur d'atteindre, le premier, au golfe du Mexique. On comprend très bien aussi qu'il n'ait pas répondu au livre de Jolliet, quand M. de Frontenac écrivait au ministre, en 1678, que Jolliet n'avait voyagé qu'après La Salle, et que lui, La Salle, prouverait que sa relation était fausse en beaucoup de choses (1).

3° Parce que dans sa lettre du 14 novembre 1674, M. de Frontenac attribue à Jolliet la découverte du Mississipi. — Nous venons de dire que, en 1678, quatre ans plus tard, M. de Frontenac attribue, au contraire, à La Salle, l'honneur de cette découverte.

(1) Lettre citée par M. Margry, *Les Normands dans les vallées de l'Ohio et du Mississipi.*

4° Enfin, parce que son frère, son neveu et sa nièce, dans la pétition qu'ils adressèrent au roi à l'effet d'obtenir quelque indemnité pour les énormes dépenses faites par La Salle dans ses expéditions, ne prétendirent pas qu'il avait touché au Mississipi avant 1679. — Nous pensons qu'ils auraient pu l'affirmer hautement, puisqu'ils avaient sous les yeux les cartes signalées par Madeleine Cavelier.

En résumé, nous maintenons, avec M. Margry, la priorité pour Cavelier de la Salle de la découverte du Mississipi.

II.

Dans le volume qu'il a publié en 1868 (1), M. Parkman a traité à fond l'histoire des Jésuites dans l'Amérique du Nord. Il les a vus, apôtres infatigables, vivre de la vie des saints, mourir de la mort des martyrs. Il a vu leurs efforts surhumains pour fonder un empire chrétien et jésuite. Il a vu « le démon de la destruction » renverser leurs églises naissantes, massacrer leurs disciples, disperser au loin, dans les déserts, les malheureux débris des tribus qui faisaient leur espoir. Ses savantes et laborieuses recherches se reflètent dans la *Découverte du Mississipi* et lui servent de flambeau pour éclairer, de son vrai jour, la vie de Cavelier de la Salle.

Ce terrible ennemi des Jésuites, qu'il appelle « le démon de la destruction, » c'est l'Iroquois.

L'Iroquois avait sur l'Amérique du Nord les mêmes prétentions que le Romain sur l'ancien monde. Son indomptable bravoure et sa remarquable habileté permettent de supposer que, peut-être, l'invasion des Européens l'empêcha seule de réussir (2).

(1) *The Jesuits in north America*. Boston. Little, Brown and C°, 1868.

(2) Il avait si bien conscience de sa supériorité qu'il se donnait lui-même le titre d'*Oryne howe*, plus grand que les autres.

Il resta libre entre le Français et l'Anglais, soit en les poussant à des guerres qui les affaiblissaient l'un et l'autre à son profit, soit en s'unissant au plus faible contre celui que les hasards de nouveaux combats auraient pu faire trop puissant. Cette politique exigeait une grande subtilité. Les plus forts diplomates européens n'ont jamais fait mieux.

Les Anglais et les Hollandais cherchaient à détourner l'Iroquois de notre alliance et des dogmes prêchés par les Jésuites. Les efforts de leurs missionnaires et trafiquants ne furent pas toujours vains : s'il conserva constamment ses sympathies aux Français, les doctrines des Révérends Pères ne firent jamais sur lui qu'une impression fugitive.

Il ne faut prendre à la lettre ni les discours voltairiens que lui prête le baron de Lahontan, ni les prodigieux succès que les Jésuites s'attribuent dans leurs relations. Sur un fond de vérités chacun a tracé des arabesques au gré de son caprice ou de son génie. Les compagnons de Jésus ont fait de nombreuses conversions, mais peu furent durables. Le village qui leur donnait les plus belles espérances croyait un beau jour, à tort ou à raison, que son missionnaire le trahissait au profit des Français ou des Hurons et retournait à ses manitous. Mais avant il expulsait le Jésuite après de beaux discours ou le faisait mourir dans les tourments les plus effroyables.

Les Jésuites étaient trop habiles pour ne pas comprendre que le terrain était impropre à la fondation de l'empire qu'ils rêvaient.

Les vastes contrées découvertes par les Normands et les Bretons, explorées par Verazzano, Jacques Cartier, Roberval, Alphonse, Jean Ribaut, Laudonnière, de Roche, Champlain, avaient été fécondées par les Récollets et les Jésuites (1). Le pou-

(1) Thus it was neither commercial enterprise nor royal ambition, which carried the power of France into the heart of our continent: the motive was religion. (Bancroft's *History of the united states*, ch. xx.) Le même auteur dit un peu plus loin : « The history of their labors is connected with the origin of every celebrated town in the annals of French america : not a cape was turned, nor a river entered, but a Jesuit led the way. » En cela, il exagère un peu, car il méconnaît la priorité de La Salle à la découverte du Mississipi.

voir civil vint ensuite, prit position, se fortifia peu à peu, étendit chaque jour le cercle de son autorité ; chacun de ses pas en avant forçait les Jésuites à faire un pas dans le désert. La Compagnie vit clairement que le pouvoir civil était une seconde barrière, et une barrière infranchissable, posée en travers de son chemin. Supplantée en Canada, sans toutefois désespérer de l'avenir, elle porta ses efforts vers le Nord et l'Ouest, mais en conservant chez les Iroquois le plus de missions possible, ne fût-ce que pour fermer la porte à ses rivaux.

A l'époque où nous sommes arrivé, 1670-72, ce changement de front est accompli, mais l'ordre lui-même a subi de profondes modifications.

« Nous trouvons les Jésuites, dit M. Parkman, sur le lac Huron, sur le lac Supérieur, sur le lac Michigan, travaillant avec ardeur, comme dans l'ancien temps; leur esprit, cependant, n'est plus tout à fait le même. Ils ont pour but, comme jadis, « la plus grande gloire de Dieu, » l'influence et le crédit de l'Ordre de Jésus. Si « la plus grande gloire de Dieu » a quelquefois perdu, l'Ordre a toujours gagné. Le temps des saints et des martyrs est passé. Nous trouverons désormais le Jésuite canadien de moins en moins apôtre, de plus en plus explorateur, savant et politique. Les rapports annuels des missions contiendront encore, pour l'édification des lecteurs pieux, des récits de baptêmes, de conversions, des exemples de piété donnés par des néophytes sauvages, mais cette espèce de formule sera largement relevée par des discours plus mondains. On y trouvera des observations sur les vents, courants et marées des grands lacs ; des réflexions sur un écoulement souterrain du lac Supérieur ; des mémoires sur les mines de cuivre et la manière dont ces Pères en entendaient l'exploitation ; des conjectures sur les mers du Nord, du Sud et de Californie qu'ils avaient l'espoir de découvrir ; des rapports sur la mystérieuse rivière de Mississipi qu'ils espéraient, « avec l'aide de la Vierge, » faire connaître prochainement au monde.

« Le Jésuite, continue M. Parkman, fut souvent aussi fanatique de son Ordre que de sa foi; plus souvent encore les deux fanatismes se confondirent en lui. Il brûlait du désir de sauver des âmes, et repoussait énergiquement du lac Supérieur tout espèce de concurrent. Il réclamait le monopole des conversions avec le monopole des fatigues, des privations et des martyres. Désintéressé pour lui-même, il était extrêmement ambitieux pour l'Ordre dans lequel il avait noyé sa personnalité. »

Les Jésuites avaient alors deux missions-mères : l'une à Sainte-Marie-du-Sault, à l'endroit où le lac Supérieur se décharge dans le lac Huron (1); l'autre à la Pointe-du-Saint-Esprit, au sud-ouest du lac Supérieur, à une cinquantaine de lieues seulement du Mississipi.

Les habitants de Sainte-Marie-du-Sault étaient les Ojibwa ou *Sauteurs*. Ils amarraient leurs canots d'écorce au pied des rapides, à l'ombre du fort des Jésuites. Chaque printemps réunissait autour des Révérends Pères, pour la pêche, plusieurs tribus Algonquines (2). Quand venait l'hiver, les sauvages serraient le filet, tiraient l'arc du fourreau et se dispersaient dans les bois pour la chasse. On croit volontiers que ce n'était pas sans profit pour la religion, peut-être pour la civilisation, que pendant sept ou huit mois, ils avaient écouté les discours des Dablon, des Marquette et des d'Allouez. Notre nom, quelque chose de notre foi et de nos mœurs pénétrait ainsi chaque année dans les profondeurs du désert.

A La Pointe se trouvaient des Hurons et des Outaouais, dé-

(1) « Lieu bien avantageux pour y faire les fonctions apostoliques, puisqu'il est le grand abord de la plupart des sauvages de ces quartiers, le passage presque ordinaire de tous ceux qui descendent aux habitations françoises.» (*Relation de* 1670-71, par Claude Dablon, 3e part.)

(2) Pour fixer plus sûrement les sauvages autour d'eux, les Jésuites avaient défriché et ensemencé une grande étendue de terrain. (Charlevoix, *Hist. et descript. gén. de la Nouvelle-France*, t. II, p. 227-28.

bris des puissantes nations détruites par les Iroquois au printemps de 1649. Des Illinois, des Poutouatamis, des Renards, des Menemonis, des Sioux, des Assiniboins, des Knistenaux venaient à cette mission pour trafiquer avec les Français. Jacques Marquette y prêchait la foi. Les Hurons lui causaient beaucoup de chagrin par leur peu de piétié ; les Outaouais faisaient sa désolation par leurs pratiques superstitieuses et leurs sacrifices aux Manitous.

Les Illinois, qui venaient à La Pointe, avaient jadis été repoussés, par les Iroquois, des rives du lac Michigan jusqu'à sept journées de marche à l'ouest du Mississipi. Ils racontèrent souvent à Marquette que la Grande-Rivière coulait à la mer Vermeille. Les Sioux, qui habitaient les rives de cette rivière, lui en disaient les choses les plus merveilleuses. Ces récits, joints à la tendance qu'il avait, comme jésuite, d'avancer vers le sud et l'ouest, expliquent son constant désir de pénétrer les mystères du Mississipi.

A son grand regret, une guerre imprévue le força d'ajourner indéfiniment son départ.

Les Sioux, provoqués par les Hurons, prirent les armes. On se fit de part et d'autre des prisonniers que l'on brûla. Mais les Hurons de La Pointe n'étaient plus qu'une pâle photographie de la grande et puissante nation que connurent Sagard et Champlain. Ils tremblèrent devant leurs redoutables ennemis, « les Iroquois de l'ouest » (1), et prirent la fuite, entraînant avec eux leurs alliés, les Outaouais. Il passèrent le saut Sainte-Marie et s'arrêtèrent : les premiers, à Michillimackinac, dernière station dont les Iroquois les avaient chassés ; les seconds, à Manatoulin Island, où La Salle les trouva en 1679. Marquette suivit son troupeau et s'établit à Michillimackinac, tandis que Louis André vint fonder chez les Outaouais la mission de Saint-Simon.

(1) Dablon, *Relation de 1672*.

Sans ce malheureux contre-temps, Marquette se serait peut-être trouvé sur le Mississipi en 1672, en même temps que Cavelier de la Salle.

Outre Michillimackinac et Sainte-Marie-du-Sault, connus des sauvages, comme lieux de pêche, il y avait la baie Verte ou des Puants (*Green Bay*), à l'ouest du lac Michigan, qui offrait abondance de poisson et de gibier. Ses environs étaient, par cette raison, fort peuplés. On y trouvait les Menemonis, sur la rivière qui porte leur nom ; les Poutouatamis, les Winnebagos, sur les rives de la baie ; les Sacs, les Mascoutens ou Nation du Feu, les Miamis, les Kichapoos, sur la rivière aux Renards, au-dessus du lac Winnebago ; et sur une rivière qui, du Nord, coulait à ce lac, les Outouagamis ou Renards.

L'importance de la position ne pouvait échapper aux Jésuites; aussi, dès 1669, Dablon et d'Allouez fondèrent sur le lac Winnebago, la mission de Saint-François-Xavier.

La gravité des deux Pères y fut mise à rude épreuve. Tandis qu'ils prêchaient, des guerriers sauvages, tout nus, imitaient près d'eux, pour leur faire honneur, les mouvements automatiques et l'air ennuyé qu'ils avaient vus aux sentinelles placées à la porte du gouverneur de Montréal.

La contrée est d'ailleurs si belle et les habitants les traitaient si bien, qu'ils comparent la mission au paradis terrestre. Ils avaient cependant fait une chose peu sage. Ayant rencontré, sur la Fox River, une pierre taillée et peinte qu'ils prirent pour un manitou, ils la poussèrent dans le courant. C'était s'exposer gratuitement à se faire casser la tête par les Indiens.

Ces idoloclastes avaient, dans leurs bagages, un grand mauvais tableau qu'ils donnaient comme représentant le jugement dernier. Dablon le tenait déroulé devant les sauvages, tandis que d'Allouez, qui parlait l'algonquin, faisait de longs discours sur le diable, l'enfer et les flammes éternelles. Ces parades, qui nous semblent ridicules, avaient un plein succès. Les deux

moines furent écoutés, festoyés, même redoutés. De ce côté aussi ils reculèrent d'un pas les limites de l'inconnu.

D'Allouez passa l'hiver suivant chez les Renards. Reçu d'abord très-mal, parce que ce peuple avait des sujets de plainte contre les Français, il parvint à force de patience par se faire écouter. Les Indiens voulurent un jour sacrifier du tabac à son crucifix; un autre jour, le village tout entier fit le signe de la croix. Des guerriers, partant pour une expédition, avaient peint des croix sur leurs boucliers et pris pour étendards la croix et l'Image de Constantin ; revenus vainqueurs, ils crurent que la croix était un talisman ayant pour vertu spéciale de procurer la victoire à ceux qui la portaient. « C'est ainsi, dit Dablon, que notre sainte foi s'est établie chez ce peuple ; et nous avons espoir que nous la porterons bientôt sur cette fameuse rivière du Missisipi, peut-être même jusqu'à la mer du Sud. »

Louis André, en hivernage chez les Nipissings, était moins heureux. Sa nourriture était le gland et la *tripe de roche*. La tripe de roche, espèce de lichen, contient quelques principes nutritifs ; bouillie, elle se résout en une glue noire et nauséabonde. C'est un manger répugnant. Louis André n'en eut pas même à discrétion. Pendant un certain temps, il vécut de mousse, d'écorce d'arbres et de vieilles peaux d'élan coupées en lanières et bouillies. Quand le printemps le rappela dans sa mission de Saint-Simon, sa santé était gravement compromise, mais son zèle, dit M. Parkman, n'avait rien perdu de son ardeur (1).

Il est regrettable que l'amour de la patrie n'inspire que très-rarement un aussi grand courage, une aussi complète abnégation.

Tandis que les Jésuites avançaient tous les jours d'un pas à l'ouest, le pouvoir civil faisait de vigoureux efforts pour étendre ses conquêtes dans la même direction.

(1) *Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable aux missions des Peres de la Compagnie de Jesus en la Nouvelle-France, ès années 1670. et 1671. enuoyée au reuerend Pere Jean Pinette, prouincial de la prouince de France.* 3e partie, chap. II, art. I à IV. Paris, Sebastien Mabre-Cramoisy, 1672.

Jean Talon, homme capable et de grande énergie, était alors intendant de la Nouvelle-France. Il croyait à l'avenir de notre colonie et tentait d'en fixer le sort. M. Parkman cite une lettre du 27 octobre 1667, dans laquelle il proposait l'occupation de New-York, soit par traité, soit par la force des armes. Cette occupation donnait à notre colonie un accès facile et permanent à l'Océan, séparait la Nouvelle-Angleterre de la Virginie, mettait sous notre domination l'Iroquois, notre plus redoutable ennemi, et modifiait radicalement les destinées de l'Amérique du Nord. Louis XIV refusa, malgré l'influence prépondérante qu'il avait alors sur le gouvernement anglais. Talon, repoussé de l'est comme les Jésuites, porta, comme eux, ses efforts sur l'ouest et le Mississipi. Son but était de presser les Anglais sur l'Océan et de disputer aux Espagnols la Floride et la Nouvelle-Biscaye.

Pour conquérir l'intérieur du continent, monde encore inconnu, il envoyait reconnaissance sur reconnaissance. Toutes les rivières, seules grandes voies de communication d'alors, lui livraient une à une leurs secrets. Des Jésuites, des officiers, des négociants, des hommes à projets, comme La Salle, portaient, jusques dans les régions les plus lointaines, le nom de la France et le faisaient aimer. C'est encore leur souvenir qui, après deux cents ans, recommanda les soldats de l'expédition du Mexique aux sympathies des races indiennes.

Et ces explorations, dont les périls étaient immenses comme les résultats, ne coûtaient rien ou presque rien au Trésor ; Talon accordait, pour toute indemnité, le droit de trafiquer avec les sauvages.

En 1670, le lac Supérieur était connu, pour ainsi dire conquis; les Jésuites en faisaient même une carte assez exacte. Talon résolut de donner à cette conquête l'attache du pouvoir civil et commissionna Daumont de Saint-Lusson pour prendre possession du pays au nom du roi.

Saint-Lusson s'adjoignit Nicolas Perrot comme interprète. Perrot était un homme de vingt-six ans. Il avait servi les Jésuites comme engagé (1). Entreprenant, courageux, adroit, il jouissait d'une grande influence chez les sauvages, surtout dans les tribus algonquines dont il parlait couramment la langue. Il a laissé de bons mémoires (2) qui ont été publiés pour la première fois, en 1864, par le jésuite Tailhan.

Tandis que le chef de l'expédition passait l'hiver à Manatoulin Island, Perrot, par son influence et son activité, réunissait à Sainte-Marie-du-Sault les députés d'un grand nombre de tribus. M. Parkman, d'après le procès-verbal de prise de possession, porte à quarante le nombre des tribus représentées; Dablon, qui était présent, réduit ce nombre à quatorze (3).

Le 14 juin 1671, Saint-Lusson put ainsi, grâce aux soins de Perrot, dresser, en vue du saut, la croix avec les armes de France, et, « au nom de très-haut, grand et redouté monarque, « Louis, quatorzième du nom, roi très chrétien de France et de « Navarre, » prendre solennellement possession de Sainte-Marie-du-Sault, des lacs Huron et Supérieur, de l'île de Manatoulin, de toutes les contrées, rivières, lacs et cours d'eau tant découverts qu'à découvrir, tant en longueur qu'en largeur, depuis les mers du Nord et de l'Ouest jusqu'à la mer du Sud (4).

(1) A l'origine des missions canadiennes, les Jésuites avaient, sous le nom de *volontaires,* des personnes pieuses qui les accompagnaient, par zèle ou par pénitence, et leur servaient de valets. Elles conduisaient les canots, bâtissaient les cabanes, cultivaient les jardins, chassaient, pêchaient et trafiquaient avec les sauvages pour le compte des Révérends Pères. Dans la suite les volontaires firent défaut et furent remplacés par les *engagés.* Nous réservons ce que nous aurions à dire ici relativement au commerce fait par les missionnaires jésuites.

(2) *Mœurs, coutumes et religion des sauvages de l'Amérique septentrionale.* — Selon Charlevoix, Perrot était homme d'esprit, d'assez bonne famille et instruit. Nul n'était plus propre que lui pour cette importante mission. Il était estimé des Jésuites et « leur persuadoit aisément tout ce qu'il vouloit. » (*Hist. et descript. gén. de la Nouvelle-France*, t. II, p. 234.)

(3) Relation de 1671.

(4) Le procès-verbal porte les signatures de Nicolas Perrot, Louis Jolliet, Claude Dablon, Claude d'Allouez. (Note de M. Parkman.

Après avoir donné les détails de la cérémonie, et même ce que Dablon rapporte de l'étrange discours du P. d'Allouez, M. Parkman s'écrie : « Que reste-t-il maintenant de cette souveraineté si pompeusement proclamée ? Le langage de la France sur les lèvres de quelques bateliers et vagabonds de race mêlée ; — cela et rien plus. » Nous le savons, hélas ! mais nous savons aussi que le Canada serait peut-être encore français si Louis XV avait pu lui faire le sacrifice d'une année de la pension de Mme de Pompadour (1) ; que les Canadiens étaient français de cœur et d'origine, et que c'est à l'extrémité méridionale de l'Amérique du Nord, à d'autres Français, qu'ils demandèrent un asile quand le gouvernement métropolitain les livra aux Anglais ; que la race anglo-saxonne n'a point fait oublier aux Indiens les joyeux et vaillants guerriers du pays des Gaules, non plus que les *Robes-Noires* (2) et les *Pieds-Nuds de Saint-François* (3).

Aussitôt le départ de Saint-Lusson, les sauvages arrachèrent les armes du roi, dans la pensée qu'elles avaient une influence secrète et malfaisante.

Quand l'expédition revint à Québec, en 1672, Talon ignorait encore les dernières découvertes de Cavelier de la Salle. Il résolut de mettre à profit la position acquise par les jésuites pour reconnaître enfin cette mystérieuse rivière du Mississipi. Son choix tomba sur Louis Jolliet et Jacques Marquette, les deux hommes le plus capables, après La Salle, de remplir cette difficile mission. Rappelé en France sur ces entrefaites, il ne put que recommander Jolliet au nouveau gouverneur général, le comte de Frontenac.

Frontenac approuva les plans et le choix de Talon, et, « le jour de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge » le P. Mar-

(1) Trois à quatre millions. (Duruy, *Hist. de Fr.* t. II, p. 456.)
(2) Les Jésuites.
(3) Les Récollets.

quette vit, avec une joie extrême, Jolliet le venir prendre à la mission de Saint-Ignace, à Michillimackinac, pour réaliser le projet qu'il rêvait toujours, mais sans espoir, depuis longtemps, d'explorer le Mississipi.

M. Parkman a fait un émouvant récit de l'expédition, ce qu'il pouvait d'ailleurs mieux que personne. Non-seulement il connaissait son sujet dans ses moindres détails, mais il a revu les lieux parcourus par les explorateurs.

Il passe avec eux le détroit de Michillimackinac et longe la rive septentrionale du lac Michigan. Il croit reconnaître les endroits où, le soir, ils tiraient les canots sur le sable pour préparer leurs repas au bord de la forêt. Sur l'emplacement des anciens villages de la nation du Feu, il lui semble entendre comme un lointain écho des interminables discours des Indiens sur les dangers d'une excursion dans la vallée du Mississipi. Il les suit à la pointe de Green Bay, puis sur la Fox River, et peut-être croit-il reconnaître la trace de leurs pas, le long des rapides, où ils faisaient le portage des canots.

Il traverse le lac Winebago et entend, comme ils l'entendirent, au matin, le chant des multitudes d'oiseaux que nourrissent les plaines immenses de la Folle-Avoine. Plus loin, il cherche la place où Marquette vit avec tant de plaisir cette grande croix au pied de laquelle les sauvages faisaient, en chantant, des offrandes au Grand Manitou des Français. Louis Jolliet, Jacques Marquette et leurs compagnons revivent dans son imagination de savant et de pèlerin. Ils sont devant lui, autour de la croix ; il entend Jolliet dire aux chefs et anciens des Mascoutens, des Miamis et des Kichapoos : « Je suis envoyé par le gouverneur du Canada pour découvrir de nouvelles terres ; mon compagnon est envoyé par Dieu pour enseigner la foi aux habitants. Je vous prie de me donner des guides pour aller au Wisconsin. »

Il assiste par la pensée à leur embarquement sur cette rivière

que Jean Nicolet seul avait encore descendue ; comme les Indiens pressés sur la rive, il est émerveillé de leur audace et fait des vœux pour le succès de leur entreprise. Il continue de les suivre pas à pas sur le Wisconsin, sur le Mississipi ; il les accompagne dans chaque village, dans chaque cabane et les ramène enfin, par la rivière des Illinois, à leurs points de départ respectifs. Puis, en quelques coups de pinceau savamment appliqués, il peint le reste de l'existence aventureuse et pleine de périls des deux intrépides voyageurs.

Nous n'avons pas admis, comme M. Parkman, l'exactitude de certaines parties du récit de Jacques Marquette. Nous pensons néanmoins avoir démontré (1) que les Récollets n'étaient pas plus fondés à nier son voyage avec Jolliet que les Jésuites ne le sont à contester les résultats de ceux faits par La Salle de 1669 à 1672.

« De l'humble Marquette, qui demandait à Dieu de mourir pour son Ordre et sa foi, nous passons à la mâle figure de Cavelier de la Salle. » Quelle différence entre les deux découvreurs ! L'un, avec ses mains jointes et ses yeux levés au ciel, semble une évocation de quelque légende du moyen-âge ; l'autre, qui avait le pied ferme, l'œil vif, l'air dominateur, personnifie le génie du monde moderne avec son audace et ses légitimes impatiences.

Sa nature méditative, de fortes études, un ardent amour de la gloire soutenu par un grand courage personnel lui avaient fait concevoir, comme nous l'avons dit, le projet d'ouvrir un chemin aux Indes Orientales à travers le continent américain. Ses dernières découvertes lui ayant appris que le Mississipi coulait au golfe du Mexique, il avait modifié son plan et décidé qu'il commencerait par descendre ce fleuve jusqu'à son embouchure pour limiter les progrès des Anglais et des Espa-

(1) *Découvertes et établissements de Cavelier de la Salle*, pp. 63-67. — *Revue de la Normandie*, avril, 1870.

gnols et nous mettre en état, par la construction d'un fort, de profiter de la première guerre pour enlever à ces derniers leurs possessions de la Floride et de la Nouvelle-Biscaye. C'était le projet de Talon qu'il avait deviné et que sa connaissance du terrain, son expérience des voyages lui permettait de préciser.

Mais pour le mettre à exécution, il fallait deux choses : l'appui des autorités canadiennes et de l'argent.

Il se rendit auprès de Frontenac et lui communiqua ses plans.

Ces deux hommes devaient s'entendre. Ils étaient également capables, résolus, entreprenants. Orgueilleux ? le jeune bourgeois ne l'était pas moins que le noble ; mais ce qui, chez ce dernier, était irascibilité, se traduisait chez l'autre en prudente réserve et hautaine froideur. Si leurs tempéraments différaient, le fond de leurs caractères était le même.

La Salle voulait reculer les bornes de la Nouvelle-France, agrandir le cercle de nos relations commerciales, multiplier les chances de fortune qu'avaient les Canadiens. Frontenac ne voulait pas autre chose, et dans l'intérêt de sa gloire et dans l'intérêt du trafic qu'il allait faire plus ou moins ouvertement. Il faut bien le confesser : tandis que Mademoiselle de La Vallière et Madame de Montespan, qui se disputaient à cette époque le cœur et les nuits de Louis XIV, touchaient des millions, Louis de Buade, comte de Palluau et de Frontenac, gouverneur général du Canada, jouissait d'un traitement de 3,000 francs (1). Avec cela il était ruiné, avait des habitudes de dépense, et son éminente position le forçait à un grand train de maison. Il y avait donc pour lui nécessité d'enfreindre les ordonnances royales sur la traite, et La Salle était l'homme du monde avec lequel il lui était le plus facile de s'entendre.

Il l'assura de sa puissante protection. Pour de l'argent, La

(1) Selon La Potherie, qui était habituellement bien informé, le gouverneur général avait 12,000 fr., plus 3,000 fr. comme gouverneur particulier et 3,000 fr. pour frêt des provisions qu'il faisait venir de France. (T. 1, p. 244.)

Salle n'en manqua pas, le jour où l'on vit la fortune lui adresser ses plus gracieux sourires.

III

A ce point de son récit, M. Parkman nous reporte en arrière, au moment où le comte de Frontenac prit possession de son gouvernement.

Cet officier s'aperçut bien vite que le Canada ne vivait que du trafic des pelleteries. On ne tarda pas à lui faire remarquer que beaucoup d'individus, connus sous le nom de *Coureurs de bois,* passaient leur existence chez les Indiens, trafiquaient pour leur compte, sans autorisation, et finissaient par devenir aussi sauvages que leurs hôtes. Il fit rendre contre eux des lois d'une sévérité excessive (1), que M. Parkman semble approuver dans une certaine mesure. Elles eurent cet étrange résultat que les officiers, chargés d'en assurer l'exécution, mirent à imiter les coureurs de bois le même zèle qu'à les poursuivre.

Nous ne partageons pas sur les coureurs de bois l'avis de M. Parkman (2). Il est évident que les lois civiles et religieuses leur étaient fort légères, et que le dur *lawless* que leur applique l'éminent écrivain n'est pas tout à fait immérité.

Mais nous pensons qu'il faut, pour leur rendre justice, se placer au point de vue de l'influence française, c'est-à-dire négliger les écarts personnels pour s'attacher au résultat final. La question ainsi posée, nous ne pouvons que répéter ce que nous avons déjà dit ailleurs : « Que faisaient les *Coureurs de bois ?* « Ils vagabondaient, chassaient, achetaient, vendaient, faisaient « la cour aux Indiennes, qui les adoraient pour le soin qu'ils pre- « naient de leur plaire. Chasseurs intrépides, vaillants et joyeux

(1) V. *Découvertes et établissements de Cavelier de la Salle*, p. 76, n. 1.

(2) Nous partageons encore bien moins l'opinion de Charlevoix et celle de la Cour de France.

« compagnons, ils captivaient les sauvages et parfois deve-
« naient leurs chefs. Souvent ils épousaient des filles du Grand-
« Esprit. Toujours et partout ils faisaient chérir le nom de la
« France. » (1).

Les fréquentes amnisties qui leur furent accordées prouvent que les pénalités prononcées contre eux produisaient peu d'effet.

Pour ces natures énergiques, avides d'aventures, impatientes des étroites lisières que prétendait leur imposer l'administration civile et religieuse du Canada, la vie libre des forêts avait un charme irrésistible. Nous voyons des hommes, comme le baron de Lahontan, chercher dans les wigwams des sauvages l'oubli des tracasseries qu'ils subissaient à Québec.

Frontenac apprit par La Salle et les missionnaires jésuites (2) qu'un danger, autrement grave que la présence des Coureurs de bois, menaçait la colonie. Les Anglais et les Hollandais intriguaient chez les Iroquois et sur les grands lacs pour nous faire déclarer la guerre. Leur but était de détacher ces peuples de notre alliance pour attirer dans la Nouvelle-Angleterre et à New-York tout le trafic qu'ils faisaient avec nous. C'était la ruine du Canada.

Dans le même temps, des plaintes nombreuses lui parvinrent contre le gouverneur particulier de Montréal, Nicolas Perrot, qu'il ne faut pas confondre avec l'explorateur du même nom dont nous avons parlé. De ce que Perrot avait épousé une nièce de Talon, il se croyait tout permis et se permettait tout. Nommé et payé par les prêtres de Saint-Sulpice, propriétaires de l'île de Montréal, il avait eu assez d'influence pour se faire commissionner par le roi. Dès lors, il ne connut plus aucun frein et se moqua de ce que pouvaient penser et dire ses anciens patrons. Il eut ostensiblement, dans l'île qui porte son nom (3), un comptoir

(1) *Découvertes et établissements de Cavelier de La Salle*, p. 75.

(2) Lettre du P. Nouvel au comte de Frontenac, du 29 mai 1673. (*Mission du Canada*. Paris. Douniol, 1861, t. I, app. II, I.)

(3) Elle est située dans le Saint-Laurent, à l'ouest de l'île de Montréal, entre le lac des Deux-Montagnes, au nord, et celui de Saint-Louis, au sud.

pour arrêter tous les sauvages qui descendaient au marché de Montréal. Non content de ce monstrueux abus de pouvoir, il envoya dans les bois, pour faire la traite à son profit, jusqu'aux soldats de la garnison qu'il faisait ensuite figurer sur les rôles comme déserteurs (1).

Frontenac résolut aussitôt de soustraire nos alliés à l'influence anglaise et de punir Perrot.

Il jugeait, avec raison, que le fort projeté par Courcelles (2) suffirait pour assurer notre prépondérance sur le lac Ontario. Mais ce projet devait être vivement combattu par les négociants canadiens, par les Iroquois et les Jésuites.

Les premiers, qui souffraient beaucoup des concussions de Perrot et connaissaient les errements de l'administration coloniale, ne voyaient, dans la construction de ce fort, qu'un moyen d'enlever, au profit de Frontenac et de ses associés, avec le trafic que faisait le gouverneur de Montréal, le reste des pelleteries qui parvenaient à franchir l'île Perrot et une bonne partie de

(1) Tous les officiers, tant civils que militaires, l'imitaient. C'était la faute du gouvernement qui les payait mal ou pas du tout. — « Duchesneau, intendant, qui dénonça Frontenac à Seignelay, par lettre du 13 octobre 1681, avait des intérêts dans une compagnie rivale de celle du gouverneur. » *(Note de M. Parkman.)* — Du temps de Bougainville, les officiers détachés à Détroit faisaient publiquement la traite. *(Mémoire sur l'état de la Nouvelle-France à l'époque de la guerre de sept ans. — Relations et mémoires inédits*, p. 46. P. Margry. Paris. Challamel, 1867.)— « Gouverneur, intendant, magistrats, religieux, font le commerce et découragent les commerçants par une concurrence léonine, les jésuites font jusqu'à la contrebande. » (H. Martin, *Histoire de France*, t. xv, p. 469.) — Tonty déclare, dans une pétition au comte de Pontchartrain, ministre de la marine, qu'il a été sept ans sans toucher sa solde de capitaine d'infanterie. (Voir cette pétition dans les *Découvertes et établissements de Cavelier de La Salle*, app. V.)

(2) A la suite d'une longue guerre que les Iroquois avaient eue avec leurs voisins, Courcelles avait décidé, pour les contenir, de bâtir un fort à Cataracoui. Son rappel, qu'il avait demandé pour cause de santé, ne lui permit pas de donner suite à son projet, mais il le recommanda chaleureusement au comte de Frontenac. Il se croyait intéressé à cette construction, parce qu'il avait, par son adresse, gagné le consentement des Iroquois. (Charlevoix, *Hist. et descript. gén. de la Nouv.-France*, t. II, pp. 244-45).

celles qui descendaient à Québec par l'Ottawa. Le remède leur parut pire que le mal. Quant aux bruits de guerre mis en avant, ils ne les voulaient pas croire, se pensant encore couverts par la dernière campagne de Courcelles. Ils protestèrent donc avec la plus grande énergie, et se préparèrent à porter leurs plaintes en France. Frontenac, pour mettre la Cour en présence d'un fait accompli, fit écrire immédiatement aux villes de Québec, Trois-Rivières et Montréal de se tenir prêtes à lui fournir, à leurs frais, aussitôt la fonte des neiges, les hommes et les canots dont il avait besoin. Il invita, en même temps, tous les officiers établis sur les rives du fleuve à se joindre à lui, et peu refusèrent, parce qu'ils ambitionnaient autant ses bonnes grâces qu'ils redoutaient l'effet de son mécontentement.

Le 3 juin 1673, il partit de Québec avec sa garde, son état-major, une partie de la garnison du fort Saint-Louis, un certain nombre de gentilshommes volontaires, et remonta le Saint-Laurent. La navigation fut extrêmement difficile à cause des rapides et du mauvais temps, mais il finit, à force d'opiniâtreté, par surmonter tous les obstacles.

Les Iroquois comprenaient trop bien leurs intérêts pour ne pas s'opposer à la construction d'un fort qui leur lierait les mains. C'était, en effet, un œil inquisiteur, soupçonneux, servi par une redoutable épée, placé au cœur de leur pays, pour limiter la liberté de leur trafic et entraver les évolutions qu'ils faisaient entre les Français et les Anglais pour conserver leur indépendance.

La force ne pouvait faire à Frontenac qu'une position précaire et devait avoir pour résultat certain d'indisposer la cour contre lui et de le forcer à détruire son œuvre. La politique, au contraire, en fortifiant la paix existante, lui permettait d'opposer aux inquiétudes du commerce les grands avantages que le Canada ne pouvait manquer de retirer de la position nouvellement conquise. Il résolut donc de ne s'appuyer que sur la politique.

Il écrivit à La Salle et aux missionnaires jésuites d'engager les chefs et anciens des cinq nations iroquoises à le venir voir à la baie de Quinté. La Salle lui ayant fait comprendre que la position la plus avantageuse pour la construction d'un fort était, non la baie de Quinté, mais Cataracoui, situé à l'endroit où le Saint-Laurent s'échappe du lac Ontario, il donna l'ordre de fixer Cataracoui pour lieu de rendez-vous. Nous voyons par plusieurs lettres de missionnaires jésuites, que nous avons sous les yeux, que La Salle se donna beaucoup de mouvement pour que la réunion fût aussi nombreuse que possible.

Frontenac, tout en imitant, comme on le voit, son prédécesseur, eut pour tactique de frapper l'imagination des sauvages.

Pour pénétrer dans le lac, il forma sa flotille en ordre de bataille. Quatre divisions de canots composaient la première ligne. Suivaient deux petits navires armés de canons. Venait ensuite le gouverneur général entouré de son état-major, de sa garde et des gentilshommes volontaires; à sa droite étaient les canots de Trois-Rivières, à sa gauche, ceux des Indiens qui avaient pris part à l'expédition. Deux autres divisions fermaient la marche, qui se faisait lentement, en mesure, pour paraître imposante.

Dans les entrevues solennelles, la troupe, en armes, formait une double haie au bout de laquelle se trouvait Frontenac, toujours entouré de son état-major, de sa garde et des gentilshommes volontaires. Les Iroquois n'étaient pas intimidés, mais éblouis; quand, après avoir tranquillement fumé le calumet, ils arrivaient en sa présence, ils ne s'étonnaient pas d'être appelés par lui « mes enfants, » terme de supériorité qu'aucun gouverneur général n'avait encore osé se permettre. Son extrême distinction, son langage à la fois bienveillant et ferme les séduisait, leur ôtait toute idée de résistance.

Chaque jour il recevait à sa table les chefs et les personnes

influentes, leur faisait des cadeaux, leur promettait sa protection, leur vantait ce qu'il avait fait pour le seul plaisir de voir « ses enfants », et ce qu'il pourrait faire dans le cas où, infidèles à son alliance, il aurait à les punir. Il leur prouvait que c'était par tendresse paternelle qu'il construisait un magasin où ils trouveraient, à l'avenir, sans longs et dangereux voyages, tout ce dont ils auraient besoin (1). Il leur recommandait vivement de ne se confier « qu'aux hommes de grand caractère comme le sieur de La Salle ».

Toutes les tribus défilèrent à Cataracoui; toutes furent enchantées du comte de Frontenac et rentrèrent dans leurs villages déterminées à rester en paix avec lui (2).

Quand il reprit le chemin de Québec, le fort était construit et la paix assurée pour longtemps. Ce magnifique résultat avait coûté dix mille francs, dont il avait fait l'avance. Comme il le disait au ministre, dans une lettre du 13 novembre 1673, analysée par M. Parkman, un vaisseau, que l'on construisait, suffirait désormais pour commander sur le lac Ontario, maintenir les Iroquois dans notre alliance et empêcher le commerce des Anglais. Il ajoutait ensuite avec assurance : un second fort sur le Niagara et un second vaisseau sur le lac Erié suffiront pour nous assurer la domination sur les lacs supérieurs. « Ce plan, dit M. Parkman, s'enchaînait essentiellement avec le projet de La Salle, et nous verrons bientôt celui-ci en commencer l'exécution. »

Tandis que La Salle restait à parachever les travaux de Cataracoui, la Cour, sollicitée par de puissantes influences, ne savait quelle détermination prendre. Frontenac écrivit à Colbert, en 1674, que de nouvelles intrigues se formaient contre nous, et

(1) C'est exactement, d'après Charlevoix, ce qu'aurait fait le général de Courcelles. (*Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, t. II, pp. 244-45).

(2) V. la lettre écrite de Tethiroguen, le 9 septembre 1673, par le P. Lamberville, S.-J., au comte de Frontenac. (*Mission du Canada.* Paris, Douniol, 1861. App. II. VI).

que s'il n'avait pas séduit les chefs des nations iroquoises, il ne resterait peut-être plus un seul Français au Canada. C'était exagérer ; la vérité est que nos ennemis poussaient fortement les sauvages à reprendre les armes et nous faisaient ainsi courir un grand danger (1). Enfin, après de longues réflexions, la Cour se décida pour la conservation du fort ; mais on peut dire avec assurance que le fait accompli, adroitement opposé par Frontenac au gouvernement, fut ce qui empêcha celui-ci de sacrifier, à une coterie, les intérêts de la Nouvelle-France et l'avenir de nos futures découvertes.

A l'automne de 1674, La Salle vint à Versailles avec une lettre dans laquelle Frontenac disait au ministre : « Je crois vous servir, monseigneur, en vous recommandant le sieur de la Salle, qui est sur le point de partir pour la France. C'est un homme intelligent et habile, plus capable qu'aucun de ceux que je connais ici de mener à bonne fin toute entreprise ou découverte qui lui pourrait être confiée, parce qu'il a une connaissance parfaite de l'état du pays, comme vous le verrez, si vous consentez à lui accorder quelques moments d'audience » (2).

La Salle, présenté à la cour par le prince de Conti, demanda et obtint des lettres de noblesse (3) pour les services qu'il avait déjà rendus comme explorateur et le don, à titre de seigneurie, du fort de Cataracoui, qu'il baptisa du nom de Frontenac, en l'honneur de son patron.

Quand il revint à Québec, noble et propriétaire de la plus belle colonie du Canada, sa famille, heureuse et fière de ses étonnants succès, lui donna tout l'argent dont il avait besoin, tant pour payer les dix mille francs avancés par le comte de Frontenac que pour reconstruire le fort en pierre et mettre en rapport sa concession.

(1) Charlevoix, *Hist. et descrip. de la Nouvelle-France*, t. II, pp. 258-59.

(2) Lettre citée par M. Parkman.

(3) Voir ces lettres dans les *Découvertes et établissements de Cavelier de la Salle*, app. II.

« S'il eût été un simple marchand, dit avec raison M. Parkman, il était en position de faire rapidement fortune, car il pouvait enlever la meilleure partie du commerce canadien. Mais il n'était pas un simple marchand, et des profits commerciaux ne pouvaient satisfaire la vaste ambition d'un homme dont la tête était pleine de projets.

« Pense, qui voudra, que Frontenac n'exigea pas sa part des profits du nouveau poste. Il résulte positivement d'une dénonciation faite à l'instigation de son ennemi, l'intendant Duchesneau, par trois témoins, que le gouverneur, La Salle, son lieutenant La Forest et un nommé Boisseau, avaient formé une société pour faire le trafic du fort Frontenac. »

A son passage à Montréal, de retour de Cataracoui, le comte de Frontenac mit Perrot (1) en prison et le remplaça par un homme de sa confiance. Il mit également un individu de son parti à la place du juge, qui lui était hostile, et fut ainsi, pour un temps, maître absolu de Montréal.

Les prêtres de Saint-Sulpice se plaignirent de la mesure prise

(1) Charlevoix donne Perrot comme un homme de grand mérite et ne dit mot de son trafic. Il nous apprend aussi qu'en 1684, il passa du gouvernement de Montréal à celui de l'Acadie à la suite de démêlés qu'il aurait eus avec le séminaire. (*Hist. et descript. gén. de la Nouvelle-France*, t. II, p. 321.)

Lahontan, qui l'a connu, le juge moins favorablement. Il « fut cassé honteuse-« ment, » dit-il, « pour avoir fait la principale occupation de s'enrichir. » Etant repassé en France, il en « revint avec plusieurs vaisseaux chargez de Marchan-« dises, pour en faire en ce Païs-là la profession d'un Négociant particulier. « Celui-ci dans le temps de son Gouvernement, laissa prendre aux Anglois plu-« sieurs postes avantageux sans se donner aucun mouvement, il se contentait « d'aller dans ses Barques de Riviére en Riviére pour trafiquer avec les Sau-« vages, et aprés sa cassation, non content de faire son commerce sur les Côtes « de l'*Acadie*, il voulut aller sur celles des Anglois, mais il lui en coûta cher, car « quelques Corsaires l'ayant surpris, enlevérent ses Barques et lui donnerent « ensuite la *Calle seche*, dont il mourut sur le champ. » (*Mémoires de l'Amérique Septentrionale*, t. II, p. 27.) Il dit ailleurs : « M. *Perrot* qui en est Gouverneur « (de Montréal) n'ayant que mille écus d'apointemens, a trouvé le moyen d'en ga-« gner cinquante mille en quelques années, par son grand Commerce de Pelleteries « avec les Sauvages. » (*Nouveaux voyages de M. le baron de Lahontan*, t. I, p. 25.)

contre Perrot comme d'une violation du droit qu'ils avaient de nommer leur gouverneur.

Dans l'intérêt de sa communauté, autant pour le moins que dans celui de Perrot, l'abbé de Fénelon voulut tenter un rapprochement entre les deux gouverneurs, et fit à cet effet, sur les glaces, le voyage de Montréal à Québec. Mais il avait parlé quelque peu librement du gouverneur général, qui le savait et lui en gardait rancune. Frontenac et Fénelon étaient d'un caractère également violent. Ils eurent une entrevue pénible et se quittèrent en très mauvais termes.

Le clergé canadien avait à cette époque, nous apprend Lahontan, la déplorable habitude d'attaquer en chaire les personnes dont il croyait avoir à se plaindre. Fénelon semble avoir perdu de vue que le comte de Frontenac n'était pas un simple colon, gentilhomme ou artisan, que l'on pouvait impunément démasquer en public, et dirigea contre lui, dans un sermon qu'il prononça le jour de Pâques, à Montréal, les attaques les plus vives et les plus transparentes. Frontenac, informé du fait, prescrivit une enquête contre le prédicateur et le cita devant le Conseil souverain.

Fénelon prétendit que, comme prêtre, il était justiciable de l'évêque et, pour affirmer son droit, se couvrit devant le Conseil, qui, lui-même, siégeait le chapeau sur la tête. Frontenac qui présidait, contre son droit, il est vrai (1), l'en reprit vivement, le fit mettre en prison et obtint du conseil un ordre d'expulsion du Canada.

Dans cette condamnation, on reconnaît le caractère violent, non l'esprit du comte de Frontenac. Cet illustre général aurait dû savoir que de pareils moyens produisaient habituellement un résultat tout à fait contraire à celui qu'il souhaitait. En effet, au lieu de prouver son innocence, ils donnèrent l'autorité de paroles d'E-

(1) V. la lettre que le roi lui adressa le 29 avril 1679. (*Archives du ministère de la marine*.

vangile aux attaques de Fénelon. On dit, et cela passa dans l'Histoire, que le Conseil souverain était composé de gens à sa dévotion, de marionnettes qu'il faisait mouvoir au gré de son caprice, de gens qui trafiquaient de la justice pour s'enrichir ou s'avancer; que les nombreuses condamnations prononcées étaient autant d'actes de servilité qui faisaient mépriser, au lieu de faire respecter, la personne et l'administration du comte de Frontenac.

Ce général eut ainsi pour ennemis toutes les personnes d'un caractère indépendant et celles qui avaient des intérêts contraires aux siens : les prêtres de Saint-Sulpice, les Jésuites, l'évêque, une notable partie des commerçants canadiens.

Nos colons, qui auraient eu besoin de se sentir les coudes pour lutter contre leurs nombreux ennemis, — les Iroquois, les Anglais, les Hollandais, — étaient au contraire dans un état d'anarchie qui paralysait leurs forces. Au lieu d'un peuple homogène, tendant à un but commun, c'était une superposition de coteries haineuses qui mettaient à se poursuivre quelque chose de la sauvagerie du désert qui les entourait.

Les projets de Cavelier de la Salle, en menaçant certains intérêts, apportaient au Canada de nouveaux éléments de discorde.

La Salle eut pour ennemis tous les ennemis du comte de Frontenac : Duchesneau (1), La Chesnaye, Le Moyne, Le Ber, Louis Jolliet (2), dont on exagérait malicieusement les découvertes, et beaucoup d'autres ayant plus ou moins d'influence.

(1) Selon Charlevoix, Duchesneau était un homme de bien, une malheureuse victime du comte de Frontenac (*Hist. et descript. gén. de la Nouv.-Fr.*, t. II, pp. 259-61 et *passim*). Le baron de Lahontan, qui le vit à l'œuvre, dit, au contraire, qu'il se cachait hypocritement sous le manteau du clergé pour commettre tout à son aise les actions les moins honnêtes (*Mémoires de l'Amérique*, p. 72).

(2) Jolliet avait vu faire à La Salle la concession, vainement sollicitée par lui, de terrains situés sur le lac Erié. Il était *fur-trader*, c'est-à-dire concurrent de La Salle pour le commerce des pelleteries; il prétendait avoir, le premier, descendu le Mississipi; enfin, il était le *dévoué* des Jésuites et marchait, comme disaient les sauvages, dans leurs pas. C'était bien des motifs d'inimitié.

Les moins bruyants et les plus redoutables étaient les Pères Jésuites.

Ces Pères, on le voit dans leurs relations, n'avaient jamais perdu l'espoir de fonder un nouveau Paraguay dans l'Amérique du Nord. Il n'est peut-être pas téméraire de dire que c'est dans ce but qu'ils ont fait repousser du Canada les Protestants, que les persécutions religieuses chassaient de la mère-patrie. Quelle autre cause assigner à leurs persistants efforts pour empêcher la fusion des races indienne et française, pour éloigner des missions tous les blancs, même les prêtres et les religieux qui n'appartenaient pas à l'ordre de Jésus?

Au Paraguay, tout se faisait par eux, pour eux, au son de la cloche, comme dans un couvent. Toutes les manifestations de la vie humaine, réglées avec une précision mathématique, avaient pour cause et pour fin la religion, surtout l'intérêt de l'Ordre. Quand nous disons que tout était réglé mathématiquement, nous ne faisons aucune restriction, car la règle s'étendait jusqu'à la forme et à la couleur des vêtements, jusqu'à la manière dont les femmes devaient porter leurs cheveux (1). Une pareille société, si elle avait duré, se serait momifiée comme la race égyptienne.

Faut-il, pour cela, nier l'action bienfaisante des Jésuites? Autant vaudrait condamner l'homme qui fait une œuvre imparfaite.

Les sauvages, bien que restés enfants, ont gagné en bien-être, en grandeur morale; ils ont rompu avec leur vie de vagabondage, avec leurs mœurs odieusement cruelles, avec les guerres incessantes dans lesquelles ils se dévoraient vifs. De brutes, ils sont devenus hommes civilisés.

Un tel résultat est certainement digne d'admiration. (2).

Les Jésuites ont pu croire qu'ils conserveraient perpétuelle-

(1) V. Chateaubriand, *Génie du Christianisme*, IVe partie, liv. IV, ch. IV et V, et les auteurs cités par lui.

(2) Si un vaste empire indien, calqué sur la république paraguayenne, s'élevait

ment, isolé du reste de l'Amérique, comme derrière une muraille de la Chine, leur empire-couvent du Paraguay. Cette illusion prouve que leur vue n'avait que la portée de la vue humaine, mais ne prouve nullement qu'ils n'ont pas bien mérité de la civilisation en enfantant, sans violence, un nouveau peuple à la vie sociale.

A l'époque où nous sommes arrivé, la république paraguayenne était en pleine prospérité. Le gouvernement de l'homme par la religion, but suprême de l'Ordre, était passé du domaine des rêves dans celui des faits. Tout un peuple vivait heureux sous la paternelle administration des Jésuites espagnols. C'était bien fait pour exciter le zèle des Jésuites français. Mais le gouvernement canadien ne voulait pas et ne pouvait pas permettre la création d'un état religieux qui lui aurait fermé la route du Sud. Tout en laissant à ces Pères une influence excessive, il ne les considéra jamais que comme des auxiliaires.

aujourd'hui au milieu de l'Amérique du Nord, tous les philosophes s'uniraient dans un même esprit contre les PP. Jésuites.

Et pourtant, s'il existait cet empire, il n'y aurait rien de perdu. Les Indiens seraient peut-être loin de notre civilisation actuelle, mais, certainement, plus loin encore de l'état sauvage. Il y aurait espoir de briser les barrières qui les sépareraient du reste du monde et de les élever promptement au niveau des peuples les plus avancés.

Qu'ont fait les successeurs des Jésuites?

Par une procédure hypocrite, ils ont resserré, de jour en jour, les limites du champ dont les Indiens étaient, jadis, les seuls maîtres; par une politique odieuse, ils les ont empoisonnés, abrutis, avec l'eau-de-feu.

Nous avons sous les yeux la savante traduction que M. le marquis de Blosseville a faite des *Mémoires de John Tanner*. (Paris, Arthur Bertrand, 1835). C'est le récit fidèle de trente ans de l'agonie des premiers Américains. Rien de plus douloureux pour ceux qui savent ce qu'étaient ces peuples au moment de la domination française, surtout pour ceux qui aiment la grande république.

Quand on a lu ce livre, si attrayant, malgré les pénibles émotions qu'il produit, on ne peut plus avoir le courage de condamner l'œuvre des Jésuites espagnols, et l'on regrette bien vivement qu'elle n'ait pu être imitée par les Jésuites français.

IV.

D'après un manuscrit que M. Parkman croit pouvoir attribuer à Louis-Armand de Bourbon, second prince de Conti (1), les jésuites trafiquèrent sur les lacs comme dans les anciennes missions (2).

L'eau-de-vie produisait sur les Indiens des effets encore plus désastreux que l'opium sur les Chinois. La vente en était formellement interdite par le gouvernement central et entraînait, de la part des révérends Pères, un refus de sépulture chrétienne.

La Salle assure, néanmoins, qu'ils firent jour et nuit cet odieux trafic, et que, pressés de s'expliquer, ils prétendirent seulement n'avoir pas réalisé des bénéfices aussi considérables qu'on le croyait généralement.

La parole de La Salle n'a jamais été mise en doute, même par ses ennemis (3). La pièce en question fut certainement inspirée par lui, et se trouve en partie confirmée par la correspondance officielle de Frontenac et de Talon, ainsi que par les auteurs con-

(1) Il est divisé en deux parties intitulées : l'une, *Mémoire sur M. de la Salle* ; l'autre, *Histoire de M. de la Salle*.

L'opinion de M. Parkman semble fondée. La Salle n'était pas homme à parler une douzaine de fois, devant le premier venu, de ses aventures et de ses impressions. Conti, âgé de dix-sept ou dix-huit ans, devait désirer vivement de s'instruire des mystères d'un monde encore tout nouveau pour nous. Seul, ce jeune prince prenait alors assez d'intérêt aux projets de l'illustre Normand pour manifester tant de souci de ce qui le concernait ; seul, aussi, un homme très haut placé put oser le langage hardi du manuscrit.

(2) Une ordonnance du Suprême Conseil leur accordait le monopole du trafic sur le territoire des missions.

(3) « Tous ceux de mes amis qui l'ont vu, » dit l'auteur du manuscrit, « lui « trouvent beaucoup d'esprit et un très grand sens ; il ne parle guères que des « choses sur lesquelles on l'interroge ; il les dit en très peu de mots et très bien « circonstanciées ; il distingue parfaitement ce qu'il sçait avec certitude, de ce « qu'il sçait avec quelque mélange de doute. Il avoue sans aucune façon ne pas « sçavoir ce qu'il ne sçait pas, et quoy que je luy ay ouy dire plus de cinq ou

temporains. Elle mérite donc une entière confiance, alors même qu'elle relate des faits dont on ne trouve aucune trace dans les documents connus. Nous ne pouvons cependant pas prendre à la lettre l'accusation portée contre les PP. Jésuites; car, selon nous, par une négligence étrangère à La Salle, on a confondu la partie avec le tout.

L'or a ses prêtres et ses héros, grecs du Bas-Empire, toujours prêts à exploiter les échecs que leur patrie subit dans son honneur ou dans sa liberté. Ces enfants d'un siècle de fer et d'aplatissement, qui baisent avec enthousiasme les sandales de César, après s'être mis à plat ventre devant la déesse du mont Aventin, détruiraient un empire avec la même sérénité d'âme qu'ils fondent une société pour l'exploitation d'une mine fantastique. Est-il permis de les comparer aux Daniel, aux Brébeuf, aux Lallemand, aux Rasle, homme de foi et d'honneur qui partaient pour les missions avec l'espoir de ne pas en revenir : *Ibo et non redibo* (1)?

Les missions ont désiré la richesse, c'est incontestable; un zèle irréfléchi a mis quelques Pères hors de la droite voie, on ne peut le nier : mais il résulte évidemment de l'ensemble des faits que la vente de l'eau-de-vie fut le crime, non de l'Ordre, mais de quelques individus.

Quant au commerce des pelleteries proprement dit, il en est tout autrement.

Dès 1636, les réclamations des commerçants canadiens furent

« six fois les mêmes choses à l'occasion de quelques personnes qui ne les avoient « pas encore entendues, je les luy ay toujours ouy dire de la mesme manière. En « un mot, je n'ay jamais ouy parler personne dont les paroles portassent plus de « marque de vérité. » (Note de M. Parkman.)

Tous les écrivains qui ont parlé de lui, — compagnons, contemporains, historiens, biographes, — attestent sa grandeur de caractère et ses vertus toute romaines. (V. *Découvertes et établissements de Cavelier de la Salle*, pp. 227-34.)

(1) Paroles d'adieu de Jogues, partant pour fonder une mission chez les Iroquois. (Bancroft, *History of the United States*, t. III, ch. II.)

si pressantes et si nombreuses que les chefs de l'Ordre crurent devoir demander des explications à Paul Lejeune, supérieur de la résidence de Québec. Ce Père répondit, dans la *Relation* de 1636, que les jésuites étaient dans leur droit, parce que les peaux, « qui gagnaient à être portées, finissaient par rentrer toutes à « la Compagnie de la Nouvelle-France. » Cette réponse, fort subtile, ne pouvait tromper personne. Il ne s'agissait pas de savoir s'il y avait perte ou gain pour la Compagnie de la Nouvelle-France, mais si les PP. Jésuites faisaient chose licite quand, malgré les ordonnances royales, les bulles du pape et leurs propres règlements, ils achetaient et revendaient des peaux de castor.

Vingt ans plus tard, en 1656, Nickel, général de l'Ordre, crut devoir faire une enquête pour répondre aux nouvelles plaintes des Canadiens. D'après les lettres qu'il écrivit à Paul Lejeune et Louis Cellot, provincial de la province de France, toutes ces plaintes n'avaient aucun fondement (1). Ce *satisfecit* du général ne pouvait avoir qu'un résultat : perpétuer les anciens errements.

En 1672, le comte de Frontenac, prenant l'affaire en main, écrivit à Colbert, et fit suivre ses récriminations de ces dures paroles : « Pour vous parler franchement, ces missionnaires « songent autant à la conversion du castor qu'à celle des âmes, « car la plupart de leurs missions sont de pures moqueries, et « je ne crois pas qu'on leur dût permettre de les étendre plus « loin, jusqu'à ce qu'on vît en quelque lieu une Eglise mieux « fondée (2). »

Dans le même temps, un Indien disait à Québec, en plein conseil : « Tant que nous avons eu du castor, nous avons eu des jésuites, et nous avons pratiqué la religion chrétienne ; avec le

(1) *Archives du Gesù, à Rome.* (Pièce citée dans les *Missions du Canada,* t. II, app. 1; Paris, Douniol, 1861.)

(2) *Lettre du 2 nov. 1672.* (Archives du Ministère de la Marine.)

castor, disparurent les missionnaires, et nous avons repris nos manitous (1). »

Les plaintes étaient parfaitement fondées; mais présenter le trafic des missions comme le but principal de la Compagnie de Jésus, c'était contraire à la vérité.

On l'a déjà dit, le pouvoir civil et les Iroquois ne permettaient pas aux jésuites de fonder, sur les rives du Saint-Laurent et sur le lac Ontario, le nouveau Paraguay qu'ils rêvaient.

Ces Pères ne renoncèrent pas à leur projet et cherchèrent, plus avant dans le désert, un pays vierge encore du contact des Européens, hors de l'action du gouvernement, pour y concentrer leurs efforts. On peut critiquer, blâmer, condamner un tel projet, mais il faut reconnaître deux choses : qu'il était trop important pour dépendre de l'abondance ou de la rareté du castor dans quelques villages iroquois; que ces Pères faisaient très bien de quitter, pour des contrées paraissant disposées en faveur de leurs doctrines, des cantons où l'insuccès était notoire, malgré leurs prodigieux efforts et le sang de leurs glorieux martyrs.

Il semble étrange, toutefois, que l'évêque de Québec, Laval-Montmorency, qui savait si bien tenir tête aux agents du gouvernement, n'ait point usé de son autorité pour faire cesser un trafic qui donnait à l'Eglise canadienne une apparence mercantile nuisible à sa considération. Cette coupable inaction tient à ce qu'il n'avait pas, vis-à-vis de la Compagnie, la plénitude de son indépendance.

Il devait sa mître épiscopale aux pressantes recommandations des jésuites; son *alter ego* était un jésuite, Jérôme Lallemant (2); il avait secrètement un intérêt dans le trafic des missions (3).

Complétement identifié à l'Ordre, il se riait des ordonnances royales qui ne plaisaient point aux révérends Pères; il pensait

(1) *Mémoire sur M. de la Salle.* (Ms. cité par M. Parkman.)
(2) Charlevoix, *Hist. et descript. gén. de la Nouvelle-France*, t. II, pp. 88, 89.
(3) *Mémoire sur M. de la Salle.* (Ms. cité par M. Parkman.)

que toucher à ces Pères c'était toucher à la religion; il croyait que la prospérité de l'Eglise canadienne exigeait que l'évêque fût gouverneur ou que le gouverneur fût créature des Jésuites (1).

M. Parkman dit, dans une note, que Laval-Montmorency fut homme de mœurs austères et que sa mémoire est en vénération au Canada.

Cette remarque est fondée. On trouve, en effet, dans les *Relations* de 1659 à 1672, qu'il prit fort à cœur son ministère et encouragea souvent par sa présence les travaux des missions, même les plus lointaines. Sa retraite volontaire, ainsi que sa vie simple et laborieuse au séminaire de Québec (2), prouvent qu'il avait peu d'ambition personnelle. Ces vertus n'empêchaient malheureusement pas sa dépendance de l'Ordre.

En résumé, par l'évêque, par leurs missions, répandues sur une vaste étendue de pays, par leurs adhérents, par leurs confréries, par leurs immenses richesses, les Jésuites exerçaient une influence souveraine au Canada.

Deux hommes seulement osèrent les affronter dans cette redoutable position : le comte de Frontenac et Cavelier de la Salle. Le premier fut renversé une première fois. Rétabli dans ses fonctions, et secondé par l'intrépide Normand, il recommença la lutte, lutte d'abord pleine de grandeur, comme nous l'avons montré, mais qui, dans la suite, dégénéra en basses intrigues, pour ne pas dire plus. Il importe de rappeler ici que les jésuites ne furent pas les seuls ennemis de La Salle; que leurs flatteurs et les Canadiens mirent dans leur poursuite une âpreté excessive et qu'il est souvent impossible de savoir d'où partent les coups.

(1) Ibid.
(2) La Potherie, *Hist. de l'Amérique Septentrionale*, t. 1, p. 233.

V.

Quand La Salle revint de France avec son vaste projet d'ouvrir une voie du Canada au golfe du Mexique, les Pères Jésuites auraient bien voulu le chasser, mais cela n'était pas possible. La Salle n'était pas un simple *fur-trader* que l'on pouvait intimider; protégé, hautement avoué, du gouverneur général, il était fanatique de son idée, absolument incapable de céder à aucune pression, de reculer devant aucun danger.

On le savait à Québec. Aussi, il avait à peine pris terre que ses ennemis commençaient déjà leurs manœuvres.

La femme du receveur des revenus du roi, d'accord avec son mari, tenta de le séduire. Elle s'acquitta de sa mission avec un zèle qui méritait un plein succès. La Salle était grand, bien fait, beau, jeune, plein d'ardeur et d'esprit, ce qui donnait peut-être de l'attrait au rôle de cette nouvelle Putiphar; mais, profondément honnête et pudique, un amour adultère lui répugnait, outre qu'il était incapable de trahir un homme qui lui avait offert si gracieusement sa maison. La dame mit un jour tant d'ardeur dans ses poursuites, qu'il ne put lui échapper, comme Joseph, qu'en prenant la fuite. Derrière la porte, il trouva l'époux en attente et comprit alors l'amitié aussi vive que subite de cet honnête et complaisant receveur (1).

Les organisateurs de ce guet-apens crurent trouver un compère inconscient dans la personne de l'abbé Jean Cavelier.

Jean Cavelier était l'aîné de La Salle, et la famille faisait passer par ses mains les sommes qu'elle avançait au jeune explorateur. Il était de beaucoup inférieur à son frère, mais ne doutait nullement et se donnait sur lui un droit de n[illegible] poussa parfois jusqu'à l'extrême, notamment quand il [illegible]mpêch[illegible]

(1) *Histoire de M. de la Salle.* (Ms. cité par M. Parkman.)

de se marier avec une jeune personne de très-bonne famille de la colonie (1).

La Salle se soumettait au prêtre, au chef de sa famille, surtout à l'homme qui « tenant les cordons de la bourse, » pouvait, en les serrant ou les dénouant, entraver ou faciliter ses entreprises.

Ses ennemis, instruits de la position respective des deux frères, dirent à l'abbé que La Salle vivait publiquement à Frontenac avec une femme qu'il avait enlevée. Jean Cavelier était un esprit borné, bien moins sensible à la gloire qu'au son des écus, mais homme d'honneur, incapable de tolérer dans sa famille des désordres qu'il se croyait le pouvoir et le droit d'empêcher. Aussi, contre toute attente, il affronta résolument les fatigues d'un voyage à Cataracoui pour réprimander son frère et le remettre dans la droite voie.

La Salle, assisté de deux récollets, travaillait alors activement aux fortifications de Frontenac, fondait une colonie franco-iroquoise, construisait des barques, dressait des canoteurs, étudiait les relations des anciens voyageurs, se préparait enfin pour sa grande expédition.

L'abbé, qui arrivait chargé de colère, fut l'homme du monde le plus heureux, quand il trouva, au lieu d'une femme, des moines, au lieu de scènes de débauche, le travail et l'étude. La calomnie tourna contre les calomniateurs.

Dans le même temps, les missionnaires jésuites du sud du lac Ontario et l'intendant Duchesneau disaient aux Iroquois : « La Salle augmente ses moyens de défense pour vous faire la « guerre. » Ils écrivaient à La Salle : « Rempart de la contrée, « défiez-vous de ces perfides Iroquois; ils pensent à vous atta- « quer. » Et ils poussaient Frontenac à lever des hommes en vue d'une guerre inévitable et prochaine (2).

(1) *Lettre de La Salle* appartenant à M. Margry et citée par M. Parkman.
(2) *Histoire de M. de la Salle.* (Ms. cité par M. Parkman.)

Les Iroquois dissimulent habilement leurs intentions belliqueuses, discutent gravement et sagement la guerre et tombent à l'improviste sur l'ennemi, qui les aperçoit seulement quand, le casse-tête levé, ils poussent leur formidable cri de guerre.

Mais La Salle les savait par cœur et avait probablement soin d'entretenir quelques relations parmi eux. Il devina la sourde agitation qui régnait et manda le comte de Frontenac, dont la seule présence suffit pour ramener la paix (1).

« La Salle pensa, » dit M. Parkman, « que les auteurs de « l'intrigue avaient pour but de rendre les Iroquois jaloux de « lui et d'engager Frontenac dans des dépenses qui devaient « mécontenter le roi, pour se porter ensuite en pacificateurs et « sauveurs de la colonie. »

Quoiqu'il en soit, quelques temps après il fut empoisonné avec de la ciguë et du vert de gris. Pendant quarante ou cinquante jours, il vomit continuellement et ne fut sauvé que par l'extrême vigueur de sa constitution.

Le coupable était Nicolas Perrot, le voyageur, alors à son service. La Salle accusa les Jésuites d'avoir provoqué ce crime, peut-être parce que Perrot leur avait appartenu comme volontaire. Il ne fut pas fâché de cette marque de mauvais vouloir de leur part; mais ayant eu, dans la suite, la preuve que Perrot était un imposteur, il s'empressa d'écrire au prince de Conti : « Je suis « pourtant obligé de leur rendre une justice, que le poison qu'on « m'avait donné n'était point de leur instigation. » En même temps, il priait le prince de détromper ceux qui pourraient accuser les Révérends Pères (2).

(1) *Lettre de Louis XIV, du 28 avril 1677.* (Ms. cité par M. Parkman.) *Mémoire du sieur de la Salle, du 9 novembre 1680.* (Archives du Ministère de la Marine.)

(2) *Lettre de La Salle au prince de Conti, du 31 octobre 1678.* (Ms. cité par Parkman.)

Cette loyale conduite de La Salle explique la constante courtoisie de ses rapports avec les Jésuites, malgré la rivalité qui ne cessa jamais d'exister entre ces Pères et lui.

Il prit même plusieurs fois des hommes à leur recommandation, notamment un nommé Deslauriers. Deslauriers agit-il par ordre de ses patrons ou de son propre mouvement, par flatterie? On ne peut le dire. Un fait certain, c'est qu'il décida plusieurs hommes à déserter avec lui et se mit en sûreté dans une mission.

La Salle a toujours pensé qu'il était un instrument des Jésuites ou des Canadiens. Cette opinion paraît assez fondée. Jésuites et Canadiens croyaient avoir un intérêt capital à faire révoquer la concession du fort et le moyen qui se présentait le plus naturellement à l'esprit, était d'en réduire la garnison au-dessous des limites prescrites par le roi.

Toutes ces intrigues n'empêchaient pas les travaux du fort d'avancer.

Moins de deux ans après la concession, la clôture palissadée du comte de Frontenac avait fait place à des ouvrages réguliers en pierre; tous les bâtimens nécessaires à la défense, à la garnison, au commerce étaient construits; les récollets avaient auprès du fort une chapelle et une maison; deux villages, l'un français, l'autre iroquois, se miraient dans les eaux du lac. D'après un mémoire au roi et des papiers de famille cités par M. Parkman, ces divers travaux n'ont pas coûté moins de 34,426 francs.

Le P. Charlevoix pense que la vraie place du fort n'était pas à Cataracoui, mais dans la petite baie de la Galette, sur le Saint-Laurent, à quarante-huit lieues au-dessous du lac Ontario. Il convient toutefois que Frontenac, formé de quatre bastions en pierre d'un quart de lieue de circuit, est dans une position fort agréable, et que l'anse de Cataracoui, qui est double,

offre un très-bon mouillage pour les grandes barques (1).

Ce Père voyait, dans Frontenac, une station commerciale ; La Salle y voyait un point d'appui pour ses futures découvertes.

« Seigneur féodal des forêts qui l'entouraient, commandant « d'une garnison levée et payée par lui, fondateur de la mission, « patron de l'église, La Salle, » dit M. Parkman, « régnait en « autocrate sur son solitaire petit empire. » Cette grande position était bien loin de son rêve. Pas plus à Frontenac qu'à La Chine, il ne pouvait se résoudre à vivre en marchand ou en châtelain. Sa riche concession et son trafic étaient pour lui des moyens, rien de plus. S'il préféra la baie de Cataracoui à l'anse de la Galette, c'est parce que la première donnait à ses grandes barques un accès direct au lac Ontario.

VI.

Quand La Salle eut bien assuré la situation du fort de Frontenac, construit des barques en assez grand nombre, dressé des canoteurs, arrêté ses plans, il revint en France solliciter du gouvernement l'autorisation de faire ses découvertes.

On avait méchamment répandu le bruit qu'il était fou, et son crédit à la Cour avait beaucoup souffert de cette calomnie. A force de persévérance, il obtint de voir Colbert, lui fit partager ses convictions, et, le 12 mai 1678, des lettres patentes l'autorisèrent à faire, à ses frais, la découverte de la mer de l'Ouest (2).

(1) Charlevoix, *Journal d'un voyage fait par l'ordre du roi dans l'Amérique Septentrionale, lettre datée de Cataracoui, le 14 de may, 1721.* — V. Hennepin, *Description de la Louisiane*, p. 8, Paris, 1783.

(2) V. *Découvertes et établissements Cavelier de la Salle*; app. IV.

Largement secouru de nouveau par sa famille (1), il repartit pour le Canada, le 14 juillet 1678, avec trente hommes, marins, soldats ou artisans, et Henri de Tonty, qui valait à lui seul, dit M. Parkman, plus que tous les autres. Les sauvages l'ont surnommé *Main-de-Fer*, parce que, dans ses querelles avec eux, de sa main droite, toujours gantée et réellement en fer, il leur cassait la tête d'un seul coup de poing (2).

Nous avons déjà fait la biographie du vaillant officier; sans y revenir, nous donnerons l'extrait suivant d'une lettre écrite par La Salle au prince de Conti :

« L'honorable caractère et l'aimable disposition de Tonty vous étoient bien connus; mais peut-être ne le pensiez-vous pas capable d'exécuter des travaux qui exigent à la fois une vigoureuse constitution, la connaissance du pays, et l'usage des deux mains. Néanmoins, son énergie et son adresse le rendent propre à tout. En ce moment même, quand chacun craint le froid, il commence la construction d'un nouveau fort, à 200 lieues d'ici, auquel j'ai pris la liberté de donner le nom de Conti. Il est situé près de la grande cataracte, haute de plus de cent vingt toises, par laquelle les lacs situés plus haut se précipitent dans celui de Frontenac. De là, on fait par eau 500 lieues, jusqu'à l'endroit où doit être construit le fort Dauphin, après quoi, pour atteindre le

(1) « Dans le mémoire que les parents de la Salle présentèrent, après sa mort, au roi, ils disent que, dans cette circonstance, « ses frères et sœurs n'épargnèrent rien; » que, de 1578 à 1683, ses entreprises ont coûté à la famille plus de 500,000 fr. Il résulte d'un memorandum de son cousin François Plet, M. D., de Paris, que La Salle lui donna, les 27 et 28 juillet 1678, deux reconnaissances s'élevant, l'une à 9,805 fr., l'autre à 1,676 fr. » (Note de M. Parkman.) L'Etat n'a jamais remboursé les dépenses faites par la famille Cavelier. V. dans les *Découvertes et établissements de Cavelier de la Salle*, (app. IX), les lettres de noblesse accordées, en juin 1717, à Jean-Baptiste-François Cavelier, sieur de la Salle.

(2) Bacqueville de la Potherie, t. II. p. 144.

golfe du Mexique, il ne reste plus qu'à descendre la grande rivière de la baie du Saint-Esprit (1) ».

Tonty fut accompagné dans cette expédition par Louis Hennepin, récollet flamand.

Hennepin aima toujours passionnément les voyages. Faisant la quête à Calais, à l'époque de la salaison des harengs, il se cachait derrière la porte des cabarets pour entendre les récits que les marins faisaient de leurs expéditions. « La fumée du « tabac », dit-il, « me causoit de grands maux d'estomac en « m'attachant ainsi à les écouter. Cependant j'étois fort attentif « à tout ce que ces gens-là racontoient des rencontres qu'ils « avoient euës sur mer, des hazards qu'ils avoient courus, et « des accidents de leurs voyages dans les Pays éloignez. J'aurois « passé des jours et des nuits entières sans manger dans cette « occupation, qui m'étoit si agréable, parce que j'y apprenois « toujours quelque chose de nouveau touchant les meurs et les « manieres de vivre des Nations étrangeres, et touchant la « beauté, la fertilité, et les richesses des Pays, où ces gens « avoient été (2) ».

Il obtint de venir à la Nouvelle-France, et fit le voyage dans le même navire que Laval-Montmorency, le futur évêque de Québec. Chargé, par ce prélat, de prêcher l'avent et le carême au cloître des religieuses de Saint-Augustin-de-l'Hôpital, il saisit toutes les occasions de faire des excursions sur les deux rives du Saint-Laurent. Il s'aventurait parfois jusqu'à vingt et trente lieues de Québec. « Je portois avec moi », dit-il, « une petite « chapelle, et je marchois avec de larges raquettes... Quelque- « fois afin de me soulager je faisois tirer mon petit équipage par « un gros chien. » Il n'avait qu'un manteau pour la nuit, et la gelée le perçait souvent jusqu'aux os. D'un soleil à l'autre, il lui

(1) *Lettre de La Salle à Conti, du 31 oct. 1678.* (Ms. cité M. par Parkman).
(2) *Voyage ou nouvelle découverte*, pp. 10, 12. Amsterdam, 1704.

fallait allumer cinq ou six fois du feu pour ne pas mourir de froid. Sa nourriture consistait en quelques poignées de maïs. En été, il parcourait les lacs et les rivières sur des canots d'écorce (1).

Tout cela ne faisait que rendre plus vif le désir qu'il avait de faire des voyages de découvertes. Aussi, son bonheur fut extrême quand il reçut de son supérieur, le P. Le Fèvre, l'autorisation d'accompagner le jeune Cavelier de la Salle. Il fit aussitôt la retraite habituelle; puis, muni de la bénédiction de Laval-Montmorency, de bonnes paroles du comte de Frontenac, qui l'avait invité à sa table, il s'embarqua sur le Saint-Laurent, dans un canot d'écorce, ayant, pour tout viatique, une chapelle portative, une couverture et une natte de jonc. Il prit terre de distance en distance, pour dire la messe et faire des sermons aux riverains, qui n'avaient pas de prêtres.

A Montréal, les ennemis de la Salle lui débauchèrent ses canoteurs, dans l'espoir de le faire renoncer à son voyage.

Ils ne connaissaient pas l'homme. Quitte à raconter plus tard les histoires les plus fantastiques, car il avait peu de respect pour la vérité, le P. Hennepin était capable de partir seul, à pied, sa chapelle sur le dos. A force de chercher, il obtint de deux canoteurs « une petite place dans leur faible bastiment » et continua sa route pour Frontrenac, où il arriva le jour des morts, à onze heures du soir. Il fut reçu par Gabriel de la Ribourde et Luc Buisset, moines de son ordre, qui remplissaient les fonctions de missionnaires dans la seigneurie de Cavelier de la Salle (2).

Il construisit aussitôt une maison avec sa chapelle, et planta le signe des missions : une grande croix de bois. Puis, pour s'habituer aux fatigues, à la vie des lacs et des forêts, surtout entraîné par son extrême besoin de locomotion, il entreprit, en plein hiver, de parcourir les cantons iroquois.

Il partit, avec un soldat du fort, les raquettes aux pieds. Les

(1) *Voyage ou nouvelle découverte*, pp. 16-19.
(2) *Description de la Louisiane*, pp. 16-19.

sauvages étaient étonnés de le voir marcher et cabaner comme eux sur les neiges et dans les forêts. Après avoir fait dix ou douze lieues, il lui fallait enlever quatre pieds de neige pour faire du feu. Son lit se composait d'écorce de bois blanc, sa nourriture était du maïs qu'il détrempait dans l'eau « pour l'avaler plus facilement. » Il visita ainsi les Onnéiouts et les Onontagués. En quittant ces derniers, il se dirigea sur le village des Agniez ou Mohawks. Les chemins étaient inondés, coupés de marais et de ruisseaux qu'il fallait traverser sur des troncs d'arbre. Aux Agniez, Hennepin logea chez un jésuite, le P. Bruyas, qui lui permit de prendre copie d'un petit dictionnaire iroquois (1).

Il vit aux Agniez trois Hollandais venus tout exprès pour la traite du castor. Ils lui firent grande fête parce qu'il parlait flamand et le voulurent emmener à la Nouvelle-York. Il prétend avoir refusé dans la crainte de déplaire aux Jésuites, qui l'avaient bien reçu, et de nuire au commerce du Canada. « Nous remer-« ciâmes ces honnêtes Hollandois, » dit-il, « et nous nous ren-« dîmes à notre séjour ordinaire de Catarockoüy avec moins de « difficulté qu'en allant, et tout cela ne servit qu'à augmenter « l'envie, que j'avois de découvrir des Nations éloignées (2). »

C'est peu après son retour, le 18 novembre 1678, qu'il fit voile, avec Tonty, pour l'embouchure du Niagara.

Le ciel était orageux, le lac fort agité, sans, néanmoins, inspirer d'inquiétude. Les voyageurs virent se perdre peu à peu, dans la brume de l'horizon, les Indiens groupés sur la rive, les wigwams du village iroquois, les cabines des colons, la grande croix du P. Hennepin, les blanches murailles du fort. Ils rasèrent la rive occidentale pour échapper à la fureur du vent, qui soufflait du nord-est. Le 26, ils atteignirent le village indien de

(1) M. Parkman pense qu'il s'agit des *Racines Agnières* de Bruyas, que Shea a publiées en 1862. Hennepin, dit-il, paraît les avoir soigneusement consultées.

(2) *Voyage ou nouvelle découverte, pp. 23-30.*

Taiaiagon (1), non loin de Toronto, et poussèrent leur vaisseau dans une petite rivière, que M. Parkman croit être l'Humbert, où la glace se referma autour d'eux. Quand le vent fut un peu tombé, ils s'ouvrirent un passage à la hache et gagnèrent l'embouchure du Niagara. Arrivés trop tard pour pénétrer le jour même dans le canal, ils durent prendre le large et souffrirent beaucoup du vent pendant la nuit. Le 6, ils prirent terre à l'est, près de l'endroit où s'élèvent aujourd'hui les remparts du fort de Niagara. Des Senecas, réunis là pour la pêche, regardaient curieusement le navire et, non moins curieusement, les voyageurs chantant un *Te Deum*.

Dès le 7, une partie de la troupe commença des excursions, sous la conduite de Tonty, pour chercher un endroit propre à la construction d'un fort.

Selon Charlevoix et M. Parkman, il n'y a pas de pays plus sauvage et plus affreux que le bas Niagara. D'un côté, on a sous les pieds, au fond d'un abîme, un torrent vertigineux, blanc d'écume; de l'autre côté, on a trois montagnes superposées en gradins, qui forment un véritable escalier de Titans. A droite et à gauche, aussi loin que s'étende le regard, on a un sol aride, une nature désolée. Mais quand, ayant gravi les pentes escarpées de *Queenstown Heights*, on arrive au plateau de *Lewiston*, on trouve un excellent terrain, des forêts magnifiques, d'agréables et fertiles coteaux; on respire un air pur, et l'on jouit d'un climat tempéré (2).

M. Parkman pense, sans doute d'après Hennepin, que La Salle construisit son fort dans la première zône, à l'embouchure et sur la rive droite du canal de Niagara.

La longue étude que nous avons faite de l'œuvre de M. Francis Parkman nous inspire le plus grand respect pour les opinions

(1) Ce village est indiqué sur une carte manuscrite envoyé par Duchesneau au Ministère de la Marine. (Note de M. Parkman).

(2) Charlevoix, *Journal*, l. xv.

de l'éminent écrivain. Cependant, une comparaison rigoureuse des textes nous porte à maintenir l'exactitude de la position que nous avons donnée, dans notre carte de la Louisiane, au fort que La Salle baptisa du nom de Conti. C'est-à-dire que, selon nous, ce fort était situé sur la petite rivière de Cayuga Creek, à l'endroit où fut construit le *Griffon*, non loin de la ville qui porte aujourd'hui le nom de La Salle (1).

Les Iroquois se montrant fort hostiles à la construction d'un fort sur le Niagara, La Motte se rendit avec Hennepin et quelques hommes à leur principal village. Ils n'ont rien obtenu. Mais La Salle, venant rejoindre sa troupe, fut plus heureux.

Cet intrépide enfant de la mauvaise Fortune, dit M. Parkman, avait éprouvé déjà l'amertume de sa destinée. Par la faute de deux pilotes, il avait perdu, à six lieues de l'embouchure du

(1) L'opinion du P. Hennepin est ici d'un grand poids. On a bâti, dit-il, « à l'embouchure du lac de Frontenac, » une maison palissadée qu'on baptisa du nom de fort Conti, et l'on remonta deux lieues au-dessus du saut pour construire une barque. (*Description de la Louisiane*, pp. 30-32). Rien de plus précis. Examinons les autres auteurs.

Les cartes de Lahontan, Charlevoix et Guillaume de l'Isle indiquent, il est vrai, un fort au même endroit, mais il s'agit évidemment de celui construit par Denonville en 1687, démoli la même année, et reconstruit depuis. Charlevoix, qui en parle assez longuement, ne dit rien qui puisse faire supposer une construction antérieure, ce qu'il n'aurait sans doute pas manqué de faire valoir pour établir notre droit contre les prétentions qu'avait alors Dongan, gouverneur de la Nouvelle-York. (*Hist. et descript. gén. de la Nouvelle-France*, t. II, pp. 327, 328 et 357).

Plus tard, à l'occasion de la maison qne les Iroquois permirent à Joncaire de construire sur le Niagara, Charlevoix garda encore le silence sur le fort Conti, bien que les Anglais eussent produit de nouvelles réclamations. (Journal, *Lettre du Sault du Niagara, ce vingt-six May*, 1721).

Quand le même auteur parle du séjour de La Salle sur le Niagara, il ne dit rien qui puisse faire supposer ce fait important d'un établissement sur le lac Ontario (*Hist. et descrip. gén. de la Nouvelle-France*, t. II, pp. 266, 67).

Dans son mémoire de 1693, dont nous avons vu l'original aux archives du ministère de la marine, Tonty porte toute l'action sur la Cayuga Creek. Il dit

Niagara, une barque chargée de vivres, de munitions et des agrès nécessaires à la construction du navire projeté.

Toute la troupe se trouvait alors réunie « dans les palissades à demi terminées de Niagara. » C'était un mélange d'aventu-

qu'il resta commandant au Niagara avec un récollet et trente hommes ; mais outre qu'il ne fait aucune allusion à un fort construit sur le lac Ontario, on voit clairement qu'il est resté constamment, avec toute sa troupe, sur le chantier du *Griffon*, où, d'ailleurs, il avait fort à faire.

Dans la relation publiée sous son nom en 1697, sous le titre : *Dernières découvertes dans l'Amérique septentrionale de M. de la Sale*, il est dit, p. 34, que Tonty et La Salle ont cherché, *au-dessus de la cataracte*, un emplacement, que cet emplacement fut trouvé et le fort construit, dans des conditions aussi parfaites que le permit la malveillance des sauvages. Là encore il ne fait pas mention de celui dont parle Hennepin. Si ce dernier avait raison, l'omission de Tonty serait incompréhensible, car, s'il avait eu deux forts à garder au lieu d'un seul, les difficultés de sa situation en eussent été sensiblement aggravées.

Selon Christian Leclercq, qui parle d'après un témoin oculaire, l'expédition commandée par Tonty parvint à l'embouchure du Niagara le 5 décembre et se remit en route le lendemain « et les jours suivants en canot, et par terre, jusqu'à « l'endroit où le sieur de La Salle avoit dessein de faire construire un fort et de « faire bâtir sa barque *au delà du sault de Niagara.* » D'une construction quelconque au-dessous du saut, il n'en dit pas un mot. (*Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France*, ch. XXI).

Dans sa lettre à Conti, citée plus haut, La Salle s'exprime ainsi : « Il (le fort) « est situé près de la grande cataracte... *De là on fait par eau 500 lieues jusqu'à « l'endroit où doit être construit le fort Dauphin.* » Si ce fort avait dû se trouver au-dessous de la cataracte, La Salle n'aurait pas employé les expressions soulignées parce que, pour passer dans la section supérieure du canal accédant aux grands lacs, il faut faire un portage de trois lieues, escalader les pentes escarpées de Queenstown.

D'un autre côté, si La Salle avait besoin d'un fort, c'était pour protéger la construction de son navire, sur la Cayuga Creek. Enfin, si le bas Niagara est une bonne position stratégique, il était alors une mauvaise position commerciale, car, de là, on n'aurait pu empêcher le commerce des grands lacs de prendre le chemin de la colonie anglaise.

Nous pensons que le P. Hennepin a donné improprement le nom de fort Conti à la cabane provisoire, abandonnée au bout de quelques jours, que les voyageurs ont dû faire, au moment du débarquement, pour se garantir des rigueurs excessives du froid.

riers de toutes les nations qui se jalousaient réciproquement. Quelques-uns, débauchés par les ennemis de la Salle, poussaient secrètement à la désertion. La Motte, ne pouvant supporter les fatigues de l'expédition, reprenait le chemin du Canada. La Salle ne pouvait se fier qu'à un seul homme : Tonty, et Tonty était en mauvais termes avec Hennepin.

Malgré ces conditions défavorables, le vaillant capitaine mit en chantier le *Griffon*, puis repartit pour Frontenac, tant pour mettre ordre à ses affaires, compromises par les énormes dépenses de l'expédition, que pour rapporter les vivres, munitions, agrès, qui lui étaient indispensables. Il était accompagné de deux hommes et faisait porter par un chien son bagage, qui consistait en un petit sac contenant du maïs rôti pour deux jours. La distance à parcourir dans les forêts iroquoises, couvertes de plusieurs pieds de neige, et sur les glaces du lac Ontario était d'environ quatre-vingts lieues.

La Salle n'a laissé aucun récit détaillé de ce voyage, mais, par l'odyssée du P. Hennepin, on peut se faire une idée des fatigues qu'il endura et des dangers qu'il courut. Pour les affronter, il lui fallait un courage incomparable, le sentiment d'un grand devoir à remplir, l'enthousiasme d'une vaste conception.

Pendant son absence, le *Griffon* fut terminé, malgré l'extrême malveillance des Tsonnontouans. Après avoir été béni par Hennepin, il fut lancé, puis armé de cinq petits canons. Mis ainsi en sûreté contre les tentatives incendiaires des sauvages, la troupe attendit plus patiemment le retour de son chef, bien que la disette se fit sentir assez vivement, car, les Iroquois refusant de lui vendre des vivres, elle était réduite au produit de la chasse de deux Mohegans

Tandis que l'expédition souffrait du froid et du manque de vivres, loin de tout secours, au milieu de peuplades puissantes et hostiles ; que La Salle jouait sa santé et sa vie pour le succès

de l'entreprise, de sourdes rumeurs, mises habilement en circulation, soulevèrent les créanciers de l'intrépide explorateur et amenèrent la saisie de tous les biens qu'il avait à Montréal et à Québec, alors que la seigneurie de Frontenac était plus que suffisante pour payer deux fois toutes ses dettes (1).

Il semble que M. Parkman n'appuie pas suffisamment sur cette intrigue qui pouvait avoir pour résultat, comme elle avait pour but, un complet désastre. On sait quelles étaient à cette époque les lenteurs de la procédure en France et au Canada, et l'on a le droit de s'étonner que des poursuites si compliquées aient eu lieu avec une rapidité qui ne permit même pas à La Salle de descendre de Frontenac à Montréal. Quelle peut être la cause de cette activité subite, inaccoutumée chez les juges? Involontairement nous pensons à ce que dit Lahontan (2) de la bienveillance particulière des juges canadiens pour les Jésuites, et de l'antipathie de ces Pères pour Cavelier de La Salle.

La Salle répondit à cet acte d'intimidation en repartant de suite pour le fort Conti, où il arriva le 30 juillet 1679. Il fit partir Tonty, dans un canot d'écorce, pour chercher les hommes qu'il avait envoyés, au commencement du printemps, trafiquer avec les Illinois et les préparer à le recevoir. Lui-même, par un prodige d'adresse, il fit franchir au *Griffon* la barre du lac Erié (3). Le 7 août, à la tête de trente-quatre hommes, il chanta le *Te*

(1) D'après Hennepin, ces poursuites auraient eu lieu au moment du voyage que La Salle fit du Niagara au fort de Frontenac. (*Description de la Louisiane*, p. 47; *Voyage ou nouvelle découverte*, pp. 101, 102). Selon Zenobe Membré, qui résume un entretien de La Salle, ce serait plus tard, au moment du voyage que ce capitaine fit, encore à pied, de Crève-Cœur à Frontenac, puisque, d'après lui, les mineurs auraient exploité la perte du *Griffon*. (Ch. Le Clercq, *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France*, ch. XXII).

(2) *Mémoires de l'Amérique septentrionale*, t. II, p. 79. La Haye, 1703.

(3) *Mémoire de La Salle* du *9 nov. 1680*. (Arch. du Min. de la Mar.) — Hennepin, *Voyage ou nouvelle découverte*, p. 118. — Ch. Le Clercq, *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France*, ch. XXI.

Deum, tira le canon d'adieu, et le *Griffon*, dit M. Parkman, sillonna les ondes virginales du lac Erié, qui voyaient une voile pour la première fois.

Deux jours plus tard il arrivait à Détroit, giboyeux et plantureux pays, aux vastes horizons, que M. Parkman décrit complaisamment, *de visu*, retrouvant dans ses propres émotions les émotions des hardis aventuriers qui ont eu l'honneur d'y planter le pavillon aux fleurs de lys.

Au lac qui coupe en deux parties le canal de Détroit, La Salle a donné le nom de Sainte-Claire, dont on a fait, par corruption, Saint-Clair.

Ce lac passé, une nouvelle mer, étincelant au soleil, s'ouvre devant les explorateurs, c'est le lac Huron.

Le *Griffon* s'y engage et glisse rapidement sur son brillant miroir. Mais, en peu d'heures, le ciel revêt des teintes sinistres, les vagues se gonflent et s'entrechoquent : le navire n'obéit plus à la main du pilote, plonge et bondit aux caprices insensés de la tempête. La Salle désespéré, recommande à Dieu son entreprise et engage ses hommes à la prière. Avec les moines Hennepin et Membré, il promet une chapelle à Saint-Antoine de Padoue, patron des navigateurs. Le saint, dit M. Parkman, « entendit leur prière, » dissipa la tempête, calma les flots, et le soleil, brillant de nouveau, montra dans le lointain, aux découvreurs, les îles verdoyantes qui se mirent dans le détroit qui unit le lac Huron au lac Michigan. Le *Griffon* arriva sauf à la pointe de Saint-Ignace de Michillimackinac et jeta l'ancre dans une petite anse dont les eaux limpides laissent voir leur lit de galet. Devant lui s'élève la chapelle palissadée des Pères Jésuites; à droite, un village huron; à gauche, les maisons des trafiquants français ; un peu plus loin, les wigwams d'une tribu d'Ottawas.

VII.

En 1721, quand Charlevoix traversa Michillimackinac, ce pays était encore le rendez-vous habituel d'un grand nombre de tribus et le siége d'un trafic considérable. Il avait cependant beaucoup perdu de son importance. Les Jésuites y conservaient une mission, mais bien moins pour les Outaouais, toujours fort indociles, que pour faciliter les relations du gouvernement avec les peuplades des grands lacs.

D'après les légendes indiennes, l'île proprement dite de Michillimackinac était le berceau du dieu Michabou, par conséquent le lieu saint des tribus septentrionales. Petite et stérile, elle ne dut qu'à cette croyance de donner son nom aux deux rives du détroit.

Quand La Salle y vint, dit M. Parkman, d'avides trafiquants et des coureurs de bois, en grand nombre, avaient leur centre d'action près de la maison des Jésuites. De ce que La Salle pouvait entraver leurs opérations, ils le craignaient, le haïssaient, cabalaient contre lui. Il ne l'ignorait pas, et, connaissant ces natures, les unes dévorées d'ambition, les autres à demi-sauvages, également sans scrupule, il s'attendait à tout de leur part. Néanmoins, au moment de jeter l'ancre, il tira quelques coups de canon en forme de salut.

En prenant terre, il se rendit, avec tous ses hommes, en armes, à la chapelle des Outaouais pour entendre la messe. La population du détroit se trouva sur son passage et le suivit. La chapelle présenta, pendant un instant, l'aspect le plus étrange. La Salle était à genoux devant l'autel; ses hommes, également à genoux, l'entouraient; derrière eux se trouvaient pêle-mêle de noirs jésuites, de gris récollets, des coureurs de bois brûlés du soleil, des sauvages presque nus, hideusement maquillés.

Grâce aux intrigues des trafiquants et des coureurs de bois, les sauvages regardaient le *Griffon* avec autant de crainte que d'étonnement. Leurs canots d'écorce, légers et rapides, au nombre de plus d'un cent, se pressaient sous son bord; mais cet empressement tenait plus de la malveillance que de la curiosité.

La Salle apprit que la plupart des hommes qu'il avait envoyés aux Illinois avaient déserté à la suite des perfides conseils de ses ennemis. Quelques-uns s'étant refugiés au saut Sainte-Marie, il envoya Tonty à leur poursuite pour les ramener dans le devoir, tout au moins pour leur reprendre les marchandises dont ils étaient encore détenteurs.

Sans attendre le retour de son lieutenant, il partit pour la baie Verte, sur le lac Michigan (1).

Plusieurs de ses hommes se trouvaient dans le voisinage avec une grande quantité de pelleteries. M. Parkman observe judicieusement que leur fidélité eut des conséquences plus désastreuses que n'en aurait eu leur trahison. Contrairement aux termes de ses lettres-patentes, La Salle avait acheté des pelleteries chez les Outaouais. Jointes à celles de ses hommes, elles suffisaient pour charger le *Griffon*, et, rendues sur les marchés du Canada, leur produit pouvait désintéresser ses créanciers. Il en fit donc un chargement, composa un petit équipage, qu'il plaça sous les ordres du pilote Luc, et fit partir son navire pour le Niagara, malgré les réclamations du reste de la troupe.

Tandis que le *Griffon* cinglait vers sa nouvelle destination, qu'il ne devait jamais atteindre, La Salle partait avec quatorze hommes, dans quatre canots, pour le sud du lac.

(1) Le lac Michigan était habituellement appelé lac des Illinois, du nom d'une puissante tribu voisine de ses rives. Le jésuite d'Allouez le nomma Saint-Joseph, et plusieurs anciens écrivains le désignent ainsi. Pour Zénobe Membré, ce fut le lac Dauphin. (Note de M. Parkman.) La Salle lui conserva ce dernier nom, mais celui de Michigan, qu'il avait reçu des Sauvages, finit par prévaloir.

M. Parkman peint vivement les fatigues, les misères et les dangers de cette traversée.

On pourrait dire que La Salle fut porté sur l'aile de la tempête. Le ciel eut constamment l'aspect le plus sinistre. Une pluie glaciale, mêlée de neige, tombait sans cesse. Un vent furieux soulevait le lac jusque dans ses couches les plus profondes (1). A diverses reprises, les explorateurs furent retenus, plusieurs jours de suite, sans vivres, sans autre abri que leurs couvertures, presque sans feu, sur des pointes de rocher complètement nues. Des tribus de Poutouatamis et d'Outouagamis se montrèrent hostiles, mais, avec ses quatorze hommes, Robert Cavelier sut, sans tirer un coup de fusil, gagner leur respect et leur alliance.

Parti, le 25 septembre, de la baie des Puants, il n'arriva que le 1er novembre à la rivière des Miamis.

Le 20 du même mois, il fut rejoint par Tonty.

La traversée de l'intrépide lieutenant n'avait pas été plus heureuse que celle de son chef. La fatigue et la faim avaient retenu en route, dans un pays offrant quelques ressources, la plus grande partie de ses compagnons. En retournant les chercher, il fit naufrage et fut réduit pendant trois jours à vivre de gland.

Quand ils arrivèrent à l'embouchure du Miamis, les hommes de La Salle manifestèrent le désir de continuer de suite leur route. La saison des chasses approchant, ils craignaient de ne trouver personne au grand village des Illinois et de manquer de vivres. Mais La Salle refusa énergiquement de partir. Il attendait le *Griffon*, dont l'absence commençait à le préoccuper; il attendait également Tonty, qui devait lui amener

(1) La navigation du Michigan est toujours dangereuse. Par les vents d'ouest, les vagues y sont de toute la largeur du lac, et ces vents y sont très fréquents. Peut-être aussi, comme l'observe Charlevoix, les nombreuses rivières qu'il reçoit contribuent-elles, par le choc de leurs courants, à augmenter les périls de la navigation.

vingt hommes; il voulait en outre construire un fort en cet endroit, pour relier celui de Conti à ses futures découvertes et lui servir de magasin en même temps que de point d'appui pour ses opérations dans la vallée de l'Illinois. Il mit donc ses hommes à l'œuvre, et le 3 (1) décembre seulement, quand il eut perdu l'espoir de revoir son navire et réuni tout son monde, trente-trois hommes, il s'embarqua sur la rivière des Miamis.

M. Parkman l'a suivi, comme il a suivi Marquette et Jolliet, pas à pas. Tout en racontant la navigation sur le Miamis et la traversée du portage qui réunit cette rivière aux sources de la Kankakee, il fait du bassin supérieur du Mississipi des descriptions qui ont, comme le remarque M. de Circourt, « la vivacité, « le coloris, et, si l'on peut dire, la saveur de la vérité acquise « par l'observation personnelle. » (2).

Il semble voir les explorateurs voguant sur le Miamis, beau fleuve aux fertiles rivages, bordé d'arbres d'une hauteur extraordinaire; on les voit une nuit et un jour, dans les bois, à travers les marais, appelant anxieusement Cavelier de la Salle, qui s'est égaré à la recherche du portage; on voit La Salle errant seul, la nuit, tranquillement, le fusil à la main, pour retrouver ses compagnons. On voit ensuite la troupe au portage, ses canots sur les épaules, avançant avec peine sur un sol tremblant, campant la nuit sur un tertre durci par la gelée. On la voit enfin, à travers un rideau de joncs, sur la Kankakee (3), dont le mince filet, qui va toujours s'élargissant, glisse, en se tordant comme un serpent, à travers un marécage bordé, tantôt d'immenses prairies sillonnées de traces de bisons, tantôt de collines boisées que l'hiver a revêtues de teintes grises mouchetées de plaques de neige.

(1) Dans les *Découvertes et Etablissements de Cavelier de la Salle*, il y a le 8, par suite d'une faute de typographie.

(2) *Annales des Voyages*, mai 1870, p. 145.

(3) Branche de l'Illinois que Charlevoix nomme Teakiki et Guillaume de l'Isle Huakiki ou Macopin.

A la Fourche, la Kankakee se jette dans l'Illinois, qui descend du nord. La navigation devient alors plus facile, mais l'extrême rigueur du froid empêcha seule néanmoins les voyageurs affamés de déserter chez les sauvages.

Ils laissèrent, sur leur droite, la plaine où s'élève maintenant la ville d'Ottawa et Buffalo-Roch, plaine qui fut longtemps la demeure favorite des Indiens. Ils passèrent devant un rocher élevé, couronné d'arbres qui se penchaient sur le rapide courant de l'Illinois; c'était le *Starved-Rock*. Ils traversent ensuite la vallée de l'Illinois, dont les prairies verdoyantes et basses sont limitées par le lointain rideau de collines aux elles s'appuie la ville d'Utica. Cette magnifique vallée était alors occupée par la nation illinoise, puissante nation dont il ne reste plus que le nom et les os qui émergent chaque jour sous le soc de la charrue. Son principal village s'étendait le long du fleuve sur plus d'un mille. Il était alors désert. La Salle, pressé par la faim, y fit prendre sept ou huit mille litres de maïs, convaincu d'ailleurs qu'il arrangerait l'affaire avec quelques présents.

A trente lieues plus bas, se trouve le lac Pimetouï ou Pimedy, maintenant Péoria. C'est là que campaient les Illinois, au nombre d'environ 4,000.

Les sachant prévenus contre lui, La Salle résolut de se présenter devant eux les armes à la main. Par une manœuvre aussi audacieuse qu'habile, il se trouva dans leur camp, avec ses trente-trois hommes rangés en bataille, prêts à faire feu, avant qu'ils eussent pris aucune disposition. Il leur donna le temps de revenir de leur surprise et de reconnaître qu'il n'était pas un ennemi. La paix fut conclue avec enthousiasme ; les Indiens rappelèrent les femmes, les enfants, les vieillards, qui s'étaient enfuis dans les bois; les chasseurs revinrent aussi, chargés de gibier, et l'on fit un joyeux festin.

Si La Salle avait facilement raison des sauvages, il en était autrement de ses compatriotes et de ses compagnons.

Dans la nuit même qui suivit son arrivée, un chef Miamis, du nom de Monso, fut envoyé aux Illinois par des Français pour se défaire de lui. Il se tira d'affaire en présentant audacieusement sa poitrine aux coups des sauvages.

Cette intrigue déjouée, on tenta d'effrayer ses hommes sur les dangers que présentait la navigation du Mississipi. A-t-on réussi? peut-être. Dans tous les cas, deux charpentiers et plusieurs de leurs camarades désertèrent la nuit suivante après avoir empoisonné les vivres des officiers. La Salle se tira d'affaire au moyen d'un contre-poison qu'il avait reçu en France de la main de l'un de ses amis.

Il accuse nettement le jésuite d'Allouez d'avoir ourdi l'intrigue que Monso était venu dénouer aux Illinois (1).

Quant à la tentative d'empoisonnement, M. Parkman l'attribue au découragement de la troupe, à l'effroi que lui causait la navigation sur le Mississipi, à la crainte qu'avaient les déserteurs de retomber dans les mains de La Salle, à l'influence des nombreux empoisonnements qui se commettaient alors en France.

Nous pensons que d'Allouez et ses confrères sont responsables du crime commis sur La Salle. Il est bien probable qu'ils ne l'ont pas ordonné explicitement, mais il est la conséquence de leurs intrigues, l'œuvre des traîtres qu'ils entretenaient dans la troupe. La Salle a péremptoirement démontré que Monso était leur instrument, quand il sollicitait des Illinois le massacre des Français. Les deux tentatives étaient également criminelles et tendaient au même but.

Hennepin et Membré, qui racontent longuement tous les faits de l'expédition, particulièrement l'aventure de Monso, sans toutefois dire le nom de ceux qui le firent mouvoir, ne disent pas un mot de l'empoisonnement. Il n'est pourtant pas possible qu'ils aient ignoré un fait aussi considérable. Leur silence fut

(1) *Mémoire de La Salle* envoyé par Frontenac, le 9 novembre 1680. (Archives du Ministère de la Marine.

concerté et prouve qu'ils étaient dans la nécessité de ménager les coupables et que le simple récit du crime suffisait, dans leur pensée, pour les faire connaître.

Nous croyons donc devoir regarder le silence des deux moines comme une nouvelle confirmation de notre opinion sur la part qui revient aux pères Jésuites dans cette seconde tentative d'empoisonnement.

La Salle résolut immédiatement de mettre à profit l'autorisation qu'il avait eue des Illinois pour construire un nouveau fort. Il choisit un monticule, à trois lieues du camp, sur le lac Péoria, au bord d'une rivière, et mit son monde à l'œuvre dès le 15 janvier. Il baptisa ce fort du nom expressif de *Crève-Cœur*, pour éterniser le souvenir de ce qu'il avait souffert au pays des Illinois.

Il avait alors perdu l'espoir de revoir le *Griffon*.

Ce navire avait disparu sur le lac Huron.

Nous avons dit, dans les *Découvertes et Etablissements de Cavelier de La Salle* : « Un naufrage est possible, mais une trahison ne l'est pas moins. »

M. Francis Parkman nous semble avoir décidé la question.

Il rappelle que, pour Charlevoix (1) et Bacqueville de la Potherie (2), le navire et l'équipage auraient péri par la main des Outaouais; que, pour un auteur qu'il ne nomme pas, sans doute Louis Hennepin (3), ils se seraient perdus dans une tempête, par l'imprudence du pilote Luc; — que, pour un second auteur, qu'il ne nomme pas non plus, peut-être Lahontan (4), la destruction du navire serait l'œuvre des Poutouatamis; — que, pour un troisième, probablement Tonty (5), ce navire aurait été coulé par son propre équipage.

(1) *Histoire et description générale de la Nouvelle France*, t. II, p. 268.

(2) *Histoire de l'Amérique septentrionale*, t. II, p. 140.

(3) *Voyage ou nouvelle découverte*, pp. 142, 143.

(4) *Memoir on the Fur-Trade of Canada*, cité par M. Parkman.

(5) *Dernières découvertes dans l'Amérique septentrionale de M. de La Salle* p. 92.

De toutes ces contradictions on ne peut que conclure une chose : la perte du navire. Mais M. Parkman apporte dans le débat une nouvelle pièce d'une importance capitale : la lettre écrite par La Salle à La Barre, de la Chicagou, le 16 juin 1683. D'après cette lettre, La Salle était convaincu que son navire avait été pillé par Luc et ses compagnons; qu'on avait vu les coupables, chargés des marchandises pillées, remonter le Mississipi pour rejoindre du Lhut, fameux chef de coureurs de bois. M. Parkman ne regarde pas comme concluante cette affirmation si nette et si précise. Quand nous la rapprochons de celle de Tonty et que nous pensons au caractère loyal de La Salle et de son lieutenant, nous ne pouvons partager sur ce point l'avis du savant écrivain.

Nous avons d'abord pensé que ce crime avait pour promoteur les ennemis de La Salle, peut-être les PP. Jésuites. Mais de ce que La Salle retrouva les coupables sur le haut Mississipi, nous pensons qu'ils ont dû suivre leurs propres inspirations, car, dans le cas contraire, ils auraient, comme Deslauriers, cherché un refuge dans quelque mission.

Malheur ou crime, la perte du *Griffon* compromettait gravement l'entreprise. C'était le coup le plus sensible qui pût être porté à l'intrépide Normand. Tout autre que lui se serait avoué vaincu et n'aurait plus pensé qu'à vivre en gentilhomme campagnard dans la seigneurie de Frontenac. Il ne pensa, lui, qu'à réparer ses pertes.

Il mit une seconde barque en chantier, et, comme ses scieurs de long avaient déserté, il prit lui-même l'outil et forma de nouveaux ouvriers.

Pour compléter cette barque, il n'avait qu'un moyen : aller à Frontenac en chercher les agrès. Le voyage n'était pas la plus grave de ses préoccupations. Ce qu'il craignait surtout, c'était que ses hommes ne profitassent de son absence pour déserter. Sa tenacité et une circonstance heureuse lui permirent de les rassurer.

Dans la pensée que, pendant son absence, Hennepin pourrait faire mieux que des sermons, il lui donna l'ordre de remonter le Mississipi avec Michel Accau et du Gay, dit le Picard. Malgré l'importance que se donne le révérend père, le chef de l'expédition était Accau.

Ce moine profita de la circonstance pour broder dans ses relations les contes les plus ridicules. Il prétendit avoir descendu le Mississipi jusqu'à son embouchure et l'avoir ensuite remonté jusqu'au pays des Sioux, où il aurait été retenu en esclavage pendant un certain temps. M. Parkman, comme M. Margry et les autres historiens, a fait justice de ces prétentions insensées, qui n'ont d'ailleurs été produites que dix-sept ans après la mort de La Salle.

Accau était parti le dernier jour de février 1680. La Salle se mit en route pour Frontenac, le 2 mars suivant, avec un chasseur indien, qui ne le quitta jamais, et quatre français : Hunaud, La Violette, Collin et d'Autray.

M. Parkman a fait usage, pour le récit de ce voyage, de pièces manuscrites dont nous n'avons pas eu connaissance. Ce qu'il y aurait de mieux à faire serait évidemment de traduire ici l'éminent écrivain ; le cadre de notre travail ne nous le permet malheureusement pas, et nous devons nous borner à le résumer le plus brièvement possible.

L'hiver avait été long et rigoureux, ce qui devait beaucoup augmenter les difficultés du voyage, qui était d'environ cinq cents lieues.

Arrivés au lac Péoria, les voyageurs furent arrêtés par des glaces assez fortes pour empêcher la circulation d'un canot, trop faibles pour porter des hommes. Il leur fallut donc faire un traîneau et tirer canots et bagages à travers bois, ayant de la neige jusqu'aux genoux, environ quatre lieues, jusqu'à un endroit où la force du courant tenait le fleuve en partie libre. Ils remirent à flot ; arrêtés de nouveau par les glaces et surpris par une pluie

torrentielle, dans un marais couvert de glace, ils furent heureux de trouver une hutte abandonnée pour passer la nuit.

Le lendemain, 3 mars, leurs fatigues ne furent pas moindres que la veille. Ils arrivèrent au grand village des Illinois, qui était encore inhabité.

La rivière, sombre et froide, coulait dans sa bordure de joncs. Les huttes étaient couvertes d'une croûte de neige. Les vastes prairies, les lointaines collines portaient, dans leurs chevelures, une pluie de glaçons qui scintillaient au soleil comme une forêt de diamants.

Ayant découvert des traces d'hommes récentes, il prit ses mesures pour attirer ces hommes dans son camp. Parmi eux se trouvait Chassagoac, principal chef des Illinois. Il fit avec lui un traité d'alliance.

Au moment de partir, La Salle remarqua, près du village, un rocher de grès jaune, maintenant appelé *Starved Rock*. C'est une forteresse naturelle qu'une vingtaine d'Européens résolus auraient pu défendre contre toute une armée de sauvages. Il donna l'ordre à Tonty de le reconnaître et de s'y fortifier, s'il le pouvait.

Se remettant ensuite en route, il se servit de ses canots ou les traîna dans la neige, à travers bois et marais, selon que le courant était ou non fermé par les glaces. Quand il reconnut l'impossibilité d'en faire usage, il se résolut à gagner à pied le lac Michigan. Chacun de ses compagnons prit alors son fusil, un poignard, une hache, une couverture, un morceau de peau préparée pour la réparation et la confection des chaussures; une provision de poudre et de plomb complétait, avec une chaudière, les bagages de la troupe.

C'était, dit M. Parkman, la plus mauvaise des saisons pour faire un pareil voyage. La journée était très chaude et la nuit très froide. Les prairies étaient couvertes de neige à demi liquide. Les marais ne portaient pas et les voyageurs y enfonçaient jusqu'aux genoux.

Le 24 mars, ils arrivèrent au fort des Miamis. Le 25, ils continuèrent leur route le long du lac Michigan. Trois jours après, ils tombèrent au milieu d'un parti d'Indiens.

Ils étaient campés sur la lisière d'une forêt et se séchaient au feu, quand tout-à-coup la sentinelle donna le signal d'alarme. Chacun prit position derrière un arbre, le fusil au poing. Les trouvant sur la défensive, les sauvages se contentèrent de pousser des hurlements sans oser les attaquer.

Dans la certitude qu'il serait poursuivi, La Salle prit des mesures pour dépister l'ennemi. Quand il traversait une prairie, il incendiait les herbes pour effacer la trace de ses pas. Dans les bois, il dessinait sur les arbres les marques d'un parti iroquois, c'est-à-dire des signes conventionnels indiquant des combats, des scalpes, des prisonniers. Il ne faisait point de feu, bien que, la plupart du temps, il eût de la neige ou de la vase jusqu'à la ceinture. Pour faire sécher ses vêtements, il les suspendait à des branches. Il dormait sur des tas de branches, roulé dans sa couverture.

La nuit du 2 avril fut si froide qu'il se départit de sa prudence habituelle et fit du feu pour dégeler ses vêtements et ceux de ses compagnons.

La lumière attira une troupe de Mascoutens.

Prévenu par la sentinelle, La Salle plaça chacun de ses hommes derrière un arbre, et, s'avançant résolûment vers l'ennemi, il le détermina, par un langage conciliant et ferme, à se retirer pacifiquement.

Il continua sa route toujours à peu près dans les mêmes conditions.

Quand il parvint au fort de Niagara, tous ses hommes étaient malades des suites de leurs fatigues. Ceux qu'il avait laissés dans ce fort, l'année précédente, lui apprirent la perte du *Griffon* et celle d'un navire qui lui apportait de France 22,000 l. Ils lui apprirent également que, sur vingt-deux hommes engagés pour

son service en Europe, dix-huit avaient été retenus par son ennemi Duchesneau et quatre avaient repris, sur le bruit de sa mort, le chemin de leur pays.

Sans se laisser abattre, il prit avec lui trois nouveaux compagnons et partit pour Frontenac, où il arriva le 6 mai.

Il avait marché soixante-cinq jours et fait plus de mille milles dans des pays où les périls et les obstacles se présentaient sous toutes les formes. C'est, dit M. Parkman, que nous résumons trop brièvement, le plus rude voyage que les Français firent en Amérique.

En arrivant à Frontenac, La Salle ignorait encore une notable partie de ses malheurs. Des hommes, envoyés à ses frais pour trafiquer chez les sauvages, avaient déserté avec ses marchandises et ses canots. Ses créanciers l'avaient poursuivi. La troupe de Tonty s'était dispersée après avoir pillé le fort de Crève-Cœur et dévasté celui des Miamis, ainsi que le magasin de Michillimackinac.

Sa position pouvait être considérée comme désespérée, mais jamais le désespoir n'entra dans son cœur, ce qui est l'indice le plus certain d'un grand caractère.

Il partit pour Montréal, s'entendit avec ses créanciers et obtint d'eux de nouveaux secours pour continuer son expédition.

A son retour dans sa seigneurie, il apprit que les pillards de Crève-Cœur étaient sur le lac Ontario, au nombre d'une vingtaine, se proposant de le surprendre à Frontenac et de l'assassiner. Il se mit en embuscade sur le lac, en tua quelques-uns et fit les autres prisonniers.

VIII.

La Salle avait fait l'effort le plus énergique, avait supporté toute la somme de fatigues que l'homme le plus robuste pouvait affronter, et il se trouvait en face d'un désastre complet. Ses amis étaient accablés, ses ennemis triomphaient. Cependant, il ne trahissait par aucun signe ses angoisses ni ses résolutions.

Tonty lui inspirait d'ailleurs une entière confiance. Il espérait que le vaillant officier avait conservé sa position aux Illinois, ainsi que le navire en chantier, et qu'il lui restait, par conséquent, une base sérieuse pour la continuation de ses découvertes. Jugeant toutefois qu'il n'avait pas de temps à perdre, Tonty pouvant succomber d'un moment à l'autre, il pressa ses préparatifs, prit avec lui son lieutenant La Forest, un chirurgien, des charpentiers de navire, des menuisiers, des maçons, des soldats, en tout vingt-cinq hommes, et s'embarqua sur le lac Ontario.

On ne connaissait que les résultats de cette nouvelle expédition. Mais M. Parkman, qui ne recule devant aucune fatigue, devant aucune dépense pour se procurer les documents qui lui sont nécessaires, a mis la main sur le précieux manuscrit de la *Relation des Découvertes du Sr de La Salle*. Il en a fait largement usage, et nous pouvons, grâce à son magnifique travail, combler encore une importante lacune des *Découvertes et Etablissements de Cavelier de La Salle*.

Au lieu du grand détour qu'il avait fait à son dernier voyage, La Salle remonta l'Humber, traversa le lac Simcoe, descendit le Severn et entra dans le lac Huron par Georgian Bay. Il suivit ensuite les côtes orientales de cette baie, doubla les îles de Manitoulin, et prit terre à Michillimackinac (1).

(1) Nous devons remarquer, toutefois, que, d'après Zénobe Membré (*Apud*, Ch. Le Clercq, *Premier établissement de la Foy*, ch. XXII), il aurait, comme à son précédent voyage, remonté le canal du Niagara, traversé le lac Conty ou Erié et le lac Huron, pour arriver à Michillimackinac.

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

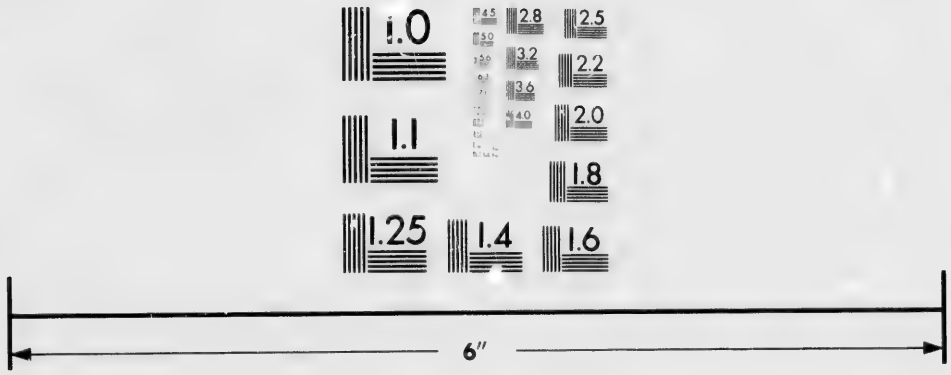

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

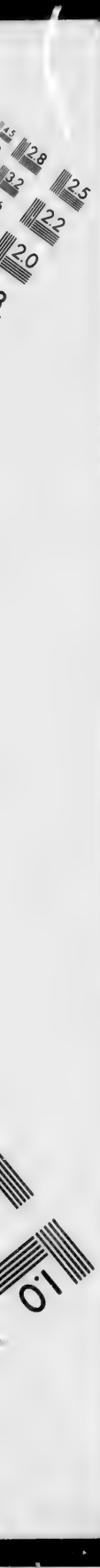
2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.0

Les habitants de cette contrée lui étaient toujours hostiles. Il y resta quinze jours avant de pouvoir se procurer les vivres dont il avait besoin. Pressé par la nécessité et n'ayant plus le choix des moyens, il offrit de l'eau-de-vie, et les sauvages, oubliant pour un instant leurs craintes chimériques, leur antipathie, les conseils intéressés qu'on leur avait donnés, lui apportèrent, en un seul jour, soixante sacs de maïs (1).

Il partit aussitôt avec douze hommes, laissant le reste de sa troupe à Michillimackinac, sous les ordres de La Forest. Le 4 novembre, il atteignit les ruines de son fort des Miamis. Il y laissa un charpentier de navire et quatre hommes avec des provisions pour attendre son lieutenant, et continua sa route en compagnie de six Français et d'un sauvage (2).

N'entendant point parler de Tonty et des quinze hommes qu'il avait laissés avec lui, La Salle était fort anxieux. Il savait d'ailleurs que les Iroquois avaient projeté de descendre aux Illinois.

Nous avons vu, dans les *Découvertes et Etablissements de Cavelier de La Salle*, que les jésuites Raffeix et d'Allouez avaient joué un rôle très actif dans les intrigues qui amenèrent la prise d'armes, et que la personnalité du sieur de La Salle déterminait, en bonne partie du moins, leur conduite (3). A ces causes de guerre, M. Parkman en ajoute d'autres d'une grande valeur.

Par la destruction des Hurons, des Neustrals et des Eriés, par la soumission des Andastes, par la dévastation des rives du Saint-Laurent, par la terreur qu'ils avaient répandue chez les

(1) Zénobe Membré, *Apud*, Ch. Le Clercq, *Premier établissement de la Foy*, ch. XXII.

(2) Zénobe Membré, *Apud*, Ch. Le Clercq, *Premier établissement de la Foy*, ch. XXII.

(3) *Mémoire du sieur de La Salle*, joint à la lettre adressée par Frontenac au Ministre de la Marine, le 9 novembre 1680. (*Archives du Ministère de la Marine.*)

Algonquins du Canada, les Iroquois avaient fait le vide autour d'eux. Ces vastes contrées ne produisaient plus que peu de pelleteries, et les Français s'efforçaient de les monopoliser. Or, les Iroquois tiraient de la Nouvelle-York, contre des peaux, les fusils, munitions, haches, couteaux, chaudières, colliers et surtout l'eau-de-vie, dont ils ne pouvaient plus se passer. Les peaux leur manquant, ils cherchèrent, suivant leur sauvage expression, une nouvelle nation à dévorer, et leur choix, habilement dirigé, tomba sur les Illinois.

Le projet, éventé par La Salle, avait eu son exécution, et, au moment où l'intrépide explorateur se préoccupait du sort de Tonty, Tonty était en fuite, et les dix-sept villages Illinois, chassés de poste en poste, avaient, en grande partie, traversé le fleuve Colbert. La Salle trouva bientôt des traces qui ne lui laissèrent plus d'espérance.

Il remonta le Saint-Joseph, fit le portage qui réunit ce fleuve à la Kankakee, et descendit cette rivière jusqu'à son confluent avec l'Illinois. La plaine de l'Illinois n'était plus solitaire comme lors de son précédent voyage; elle était sillonnée par de nombreuses troupes de buffles. Il tua une douzaine de ces animaux, des cerfs, des oies, des cygnes, et en fit boucaner la chair pour la porter à ceux de ses hommes qu'il croyait encore à Crève-Cœur.

Quelques jours après, en passant devant le Starved-Rock, il vit que l'on n'avait commencé ni les retranchements, ni les constructions dont il avait chargé Tonty. Il en fut très inquiet, et son inquiétude redoubla devant la scène de désolation que présentait le grand village des Illinois.

Des perches brûlées, surmontées de têtes de mort mangées des corbeaux, indiquaient seules l'étendue du village. Les *caches* de maïs avaient été dévastées, incendiées. Le cimetière présentait un spectacle affreux. Les corps, retirés de leurs fosses, étaient la proie des loups et des corbeaux. Les morts qui,

selon la coutume des Illinois, étaient encore exposés sur des échafauds au moment de l'invasion, avaient été brûlés ou mangés, tant par les hommes que par les chiens, et l'on n'en trouvait plus que les os (1). La Salle reconnut dans ces ravages et ces profanations la main de l'impitoyable Iroquois.

Après une nuit passée sans sommeil, il continua ses investigations. Dans un champ de maïs, situé près de la rivière, il vit six poteaux rouges sur lesquels on avait peint en noir six hommes blancs, les yeux bandés. S'agissait-il de ses compagnons? Il résolut, à tout hasard, d'aller en avant pour en apprendre davantage.

Il prit avec lui quatre hommes, d'Autray, Hunaut, Yon et un sauvage, et laissa le reste de ses compagnons dans une île voisine. Il rencontra tout d'abord un camp où les Illinois avaient cherché un refuge avec leurs femmes et leurs enfants. En face, sur la rive gauche de la rivière, il reconnut un camp iroquois dans lequel il compta cent trente huttes. Derrière ce camp, sur les arbres qui couvraient la colline, il déchiffra les totems par lesquels les chefs iroquois marquaient que 582 guerriers les suivaient; qu'ils avaient tué un certain nombre d'Illinois et fait des prisonniers.

En continuant sa route, La Salle trouva six autres camps illinois, et, en face, autant de camps iroquois. Il fut assuré, dès lors, que les premiers fuyaient, et que les seconds les suivaient jour par jour et pas à pas.

Il arriva ainsi à Crève-Cœur, qu'il trouva désert et démoli (2).

Le navire était encore sur le chantier; mais les Iroquois en avaient arraché les ferrures, et, sur une planche, ses anciens

(1) *Relation des Découvertes du sieur de La Salle*, ms. cité par M. Parkman.

(2) Sur la foi de la relation de Tonty, de 1697, nous avons dit, dans les *Découvertes et Etablissements de Cavelier de La Salle*, que le fort était en bon état. Devant le document produit par M. Parkman, nous nous empressons de reconnaître notre erreur.

serviteurs avaient écrit : *Nous sommes tous sauvages*; *ce 19, — 1680.*

La Salle, poursuivant sa route, trouva quatre nouveaux campements de chacune des armées sauvages, et partout un silence de mort. Près du confluent de l'Illinois et du Mississipi, il vit sur la droite, dans le lointain, plusieurs figures humaines droites et immobiles. Il prit terre et trouva que ces figures étaient des corps de femmes et d'enfants à demi-consumés, encore attachés aux poteaux du supplice. Tout auprès, il vit, avec horreur, des chaudières encore pleines de chair humaine abandonnées sur le feu (1).

Arrivé au Mississipi, La Salle monta sur un arbre qui étendait ses rameaux sur le fleuve et grava dessus son portrait ainsi que celui de ses hommes, assis dans un canot, portant un calumet de paix. Il ajouta une lettre par laquelle il informait Tonty de son retour au grand village des Illinois. Ses compagnons lui offrirent de le suivre jusqu'à la mer. Il refusa pour ne pas abandonner ceux qu'il avait laissés en arrière. Quatre jours après, il était de retour au grand village.

M. Parkman constate que, malgré ses préoccupations et ses angoisses, il fit des observations scientifiques sur la fameuse comète qui glissait alors sur sa tête (2).

(1) Après avoir fait la paix avec les Illinois, les Iroquois enlevèrent par surprise, dans un village, onze cents femmes et enfants. Quelques Illinois les suivirent dans l'espoir de leur enlever leur proie. Ils trouvèrent, dans un campement, les os de leurs enfants que ces sauvages avaient dévorés. Un Illinois les surprit près de la rivière des Miamis, au milieu d'un festin, au moment où ils faisaient rôtir son fils. Pris de fureur, il poignarda celui qui tournait la broche, blessa plusieurs Iroquois et s'enfuit au fort des Miamis. (V. Bacqueville de la Potherie, II, 145, 146.)

(2) C'était la grande comète de 1680. Le docteur B.-A. Gould m'écrit, dit M. Parkman : « Elle parut en décembre 1680 et fut visible jusque dans les derniers jours de février 1681. Elle fut particulièrement brillante en janvier. » Par des observations sur cette comète, Newton démontra la révolution de ces corps autour du Soleil. « Aucune comète, dit-il, n'a menacé la terre de plus près que celle de 1680. » (Note de M. Parkman.)

Il prit les trois hommes qu'il avait laissés au grand village, ramassa du maïs provenant des *caches* incendiées par les Iroquois, et remonta la rivière. Le 6 janvier, au confluent de la Kankakee, il s'engagea dans la branche septentrionale de l'Illinois. Quand il arriva au Saint-Joseph, la terre était couverte d'une couche de neige épaisse, sèche et légère, ne permettant pas l'usage des raquettes. Selon sa coutume, il prit la tête de la troupe et lui fraya le chemin. Après des fatigues infinies, il trouva un refuge dans son fort des Miamis. La Forest en avait pris le commandement. La Salle vit avec plaisir que ses hommes l'avaient restauré, tout en en défrichant les environs.

Dans le repos forcé que lui faisait une saison rigoureuse, il médita sur les causes de ses insuccès.

Il reconnut d'abord que ses ennemis européens pouvaient peu de chose contre lui sans le concours des Iroquois, et qu'il devait opposer à ces sauvages une barrière infranchissable.

Il reconnut aussi qu'il devait rester en personne et constamment à la tête de sa troupe; que les grands navires, pour lesquels il avait toujours eu beaucoup de tendance, entravaient sa marche et seraient avantageusement remplacés par des canots.

Pour arrêter les Iroquois, il jugea qu'il lui fallait réunir de nombreuses tribus sauvages dans la vallée de l'Illinois.

Cette fois, le hasard parut le favoriser.

Vingt-cinq ou trente sauvages, chassés par la guerre de leur pays natal, hivernaient, ainsi qu'une troupe d'Abenakis et de Mohegans, dans le voisinage du fort. La Salle leur fit comprendre que, sous sa protection, il vivraient libres, heureux, à couvert des violences des Iroquois. Un chaouanon, chef de cent cinquante guerriers, vint lui demander son aide contre ces mêmes Iroquois (1). La Salle la lui promit, mais à la condition,

(1) Zenobe Membré, *Apud* Ch. Le Clercq (*Premier établissement de la Foy*, ch. XXII), dit au contraire que La Salle envoya chez les Chaouanons, avec des présents, pour les engager à s'allier avec les Illinois contre les Iroquois. Mais il ajoute que les Iroquois portaient la guerre jusque chez les Chaouanons.

qui fut acceptée, que les Chaouanons viendraient se fixer sur l'Illinois.

Il résolut ensuite de se mettre en relation avec quelques bandes d'Illinois qui cherchaient à se réinstaller dans leurs anciennes contrées. Il partit à cet effet, le 1er mars, avec La Forest et dix-neuf hommes. Le voyage fut long, extrêmement pénible. Il fallut faire usage des raquettes. Les rayons du soleil, en frappant sur la neige, produisaient des tons tellements vifs, que La Salle en fut complètement aveugle, ainsi que plusieurs de ses hommes, pendant trois jours. Il finit par rencontrer l'une des bandes qu'il cherchait et lui fit promettre de ramener le reste de la nation.

Il apprit dans ce voyage que Tonty était chez les Poutouatamis, et que l'on avait vu le P. Hennepin chez les Outouagamis, à son retour du pays des Sioux.

Après quelques jours de repos au fort des Miamis, il se rendit aux sources de la Kankakee, dans l'intention de détacher les Miamis des Iroquois, et de les faire passer dans son camp.

Il trouva, dans leur village, des Iroquois qui se comportaient bien plutôt en insolents vainqueurs qu'en alliés, et parlaient des Français avec le plus grand mépris. Bien qu'ils fussent plusieurs centaines de guerriers, les Miamis n'osaient pas tenter de les chasser. Mais La Salle, encore qu'il n'eût avec lui que quelques hommes, les traita avec hauteur, les menaça, les mit au défi de répéter ce qu'ils avaient dit en son absence. Les Iroquois prirent secrètement la fuite pendant la nuit. Les Miamis, étonnés, conçurent une haute opinion de Cavelier de La Salle, et furent tout disposés à entrer dans ses vues.

Il les réunit dans un meeting et leur parla très éloquemment, comme on peut en juger par les extraits que M. Parkman donne de son discours.

Il était d'ailleurs dans le genre sauvage, dit un de ses chroniqueurs, « le plus grand orateur de l'Amérique septentrionale. »

Son discours, ponctué avec des présents, selon la coutume indienne, détermina ses auditeurs à vivre en *frères* avec les Illinois et à reconnaître pour *père* le *grand roi*. Des naturels de Rhode-Island, de New-York et de la Virginie, qui se trouvaient momentanément dans le village, suivirent l'exemple de leurs hôtes (1).

Ayant ainsi réussi au gré de ses désirs, il partit, le 22 mai 1681 (2), pour Michillimackinac, où il retrouva Tonty et Zénobe Membré, revenus depuis peu de la baie des Puants. Après quelques jours de repos et d'intéressantes causeries, les trois amis s'embarquèrent pour Frontenac.

La Salle s'entendit avec ses créanciers, obtint d'eux de nouveaux subsides, fit son testament et se prépara pour une dernière expédition, résolu à mourir ou à toucher enfin le but qu'il poursuivait depuis quinze ans.

IX.

La Salle partit de Frontenac à la fin d'août 1681, et rejoignit Tonty le 3 novembre sur la Chicagou (3).

(1) Zénobe Membré pensait exactement comme La Salle relativement à la nécessité de la paix entre les diverses peuplades du bassin de l'Illinois. « C'est, dit-il, une nécessité absolue si l'on veut s'établir dans ces païs et y faire quelques progrès pour la foy, d'entretenir toutes ces nations en paix et en union, aussi bien que les autres qui sont plus éloignées, contre l'ennemy commun, c'est-à-dire l'Iroquois, qui ne fait jamais de paix véritable avec ceux qu'il a une fois battus, ou qu'il espère de vaincre par la division qu'il jette fort adroitement. Si bien que nous serions tous les jours exposez à des déroutes semblables à celle qu'il nous fallut soutenir l'année précédente. » (Ch. Le Clercq, *Premier établissement de la Foy*, ch. XXII.)

(2) Zénobe Membré, *Apud*, Ch. Le Clercq, *Premier établissement de la Foy*, ch. XXII.

(3) D'après le P. Membré, les sauvages donnaient le nom de *Divine* à la Chicagou. (*Apud*, Ch. Le Clercq, *Premier établissement de la Foy*, ch. XXII.) D'après M. Parkman, ce nom était celui de la Kankakee. Il dit avoir vu sur une

Sa troupe se composait alors de cinquante-quatre personnes, vingt-trois Français, dix-huit Mahingans ou Loups et Abenakis, tous guerriers éprouvés, dix sauvagesses et trois enfants. Comme le remarque M. Parkman, de ces cinquante-quatre personnes, quelques-unes étaient inutiles, d'autres à charge.

Il traversa de nouveau le magnifique pays arrosé par la Kankakee, les vastes prairies que traverse l'Illinois, où se trouvent des bouquets de bois que l'on dirait plantés au cordeau et quantité de sentiers incessamment parcourus par des troupes nombreuses de buffles, de chevreuils et de cerfs (1). Il repassa devant le Starved-Rock, que Charlevoix appelle simplement le Rocher, où l'on voyait encore, en 1721, des restes de palissades. Il revit ensuite son ancien fort de Crève-Cœur. Jusque-là, il avait remorqué sur des traîneaux ses bagages, un malade et ses canots.

Le 6 février, il touchait aux rives du Mississipi. Il attendit que ses sauvages fussent arrivés et que le fleuve fût débarrassé des glaçons qui l'encombraient. Le 13, avec seulement quarante personnes portant armes, il confia sa fortune, sa vie, sa mémoire, au *Père des Eaux*, mais surtout à sa boussole, à sa bravoure, à son génie.

carte de Raudin, ingénieur du comte de Frontenac, cette rivière designée sous le nom de *Divine* ou de *l'Outrelaise*.

M. Pierre Margry, se basant sur un passage des Mémoires de Saint-Simon (III, 374 de l'édit. Chéruel, publiée par Hachette en 1864, et V, 335 de l'édit. Chéruel citée par M. Parkman), pense que ce nom a été donné par les Français pour faire honneur au comte de Frontenac. On trouve en effet, au passage cité des Mémoires, que les gentilshommes appelaient *Divines* Madame de Frontenac et Mademoiselle d'Outrelaise, qui vivait avec elle « dans un bel appartement « que le feu duc de Lude, qui était fort galant, lui avait donné à l'Arsenal, étant « grand maître de l'artillerie. » M. Parkman paraît se ranger à cet avis.

Nous nous permettrons de remarquer que c'était faire au comte de Frontenac un étrange honneur que de donner à une rivière le nom qui rappelait les galanteries de sa femme.

(1) Charlevoix, *Journal d'un Voyage*, l. XXVII.

Il visita fort attentivement les rives, l'embouchure des rivières, prit des notes sur tout ce qu'il vit de remarquable dans ce vaste pays, l'un des plus fertiles du globe. Il eut grand soin surtout de faire alliance, tout au moins de se mettre en bons termes avec les tribus voisines du fleuve. Le 24 février, il commença la construction du fort Prudhomme, près du troisième *bluff* des Chicassas. Il avait pour but d'attendre l'un de ses compagnons qui s'était perdu à la chasse, de faire acte de prise de possession, de couvrir sa marche et de créer un centre colonial. Le 14 mars, aux Arkansas, il planta solennellement une croix ornée des armes de Louis XIV, et déclara que le pays appartenait désormais à la couronne de France (1).

Le 6 avril, il parvint au Delta. Le 7, il fit la reconnaissance des trois canaux qui conduisaient à la pleine mer, et le 9, au bruit de la mousqueterie, au chant des hymnes de l'Eglise, il planta une colonne aux armes de France, pour marquer que l'immense bassin du Mississipi devenait colonie française, et une croix pour marquer qu'il était ouvert à la prédication évangélique (2).

« En ce jour, » dit M. Francis Parkman, « le royaume de « France reçut, sur parchemin, un prodigieux accroissement. « Les fertiles plaines du Texas; le vaste bassin du Mississipi, « depuis les glaces du Nord jusqu'aux rives tropicales du golfe, « des cîmes boisées de l'Alleghany aux sommets stériles des

(1) *Procès-verbal de la prise de possession du pays des Arkansas*, du 14 mars 1682.

(2) Voir *Relation de la découverte de l'embouchure de la rivière Mississipi, dans le golfe du Mexique, faite par le sieur de La Salle, l'an passé 1682.* (Archives du Ministère de la Marine.) — *Procès-verbal de la prise de possession de la Louisiane, à l'embouchure de la mer, au golfe du Mexique, par le sieur de La Salle, le 9 avril 1682.* (Archives de la Marine.) — *Premier établissement de la Foy dans la Nouvelle-France*, ch. XXIII. — Tonty, *Mémoire*, édit. Margry. — Tonty, *Mémoire* de 1697. — *Rapport adressé par Nicolas de La Salle au Ministre de la Marine, le 3 septembre 1698, Apud*, R. Thomassy, *Géologie pratique de la Louisiane.*

« Monts-Rocheux, — régions de savanes, de forêts, de déserts « crevassés par le soleil, de prairies arrosées par mille rivières, « parcourues par mille tribus belliqueuses, — passèrent sous « le sceptre du sultan de Versailles, et tout cela en vertu d'une « faible voix humaine qui ne portait pas à un demi-mille. »

La Salle, dit encore l'éminent auteur, avait écrit son nom dans l'histoire.

Il eut soin de relever à l'astrolabe, aussi exactement que possible, les embouchures du fleuve. Son intention était d'y revenir au printemps suivant pour fortifier le Delta et fonder une colonie dans ses environs. Pour le moment, le manque absolu de vivres le forçait de reprendre de suite la route du Nord.

Nous avons dit, dans les *Découvertes et Etablissements de Cavelier de La Salle :* « M. Parkman remarque fort judicieu- « sement que si La Salle avait pu, comme il le projetait, faire « sa découverte avec un navire, il aurait acheté sur sa route, « aux Indiens, une cargaison de peaux de buffles qui aurait « couvert en grande partie les frais de l'expédition. Son but « atteint, il aurait pu faire voile soit pour les Indes occidentales, « soit même pour la France. » Et nous ajoutions : « Si on « l'avait vu revenir à La Rochelle avec sa troupe de Loups, « d'Abenakis, de Canadiens, avec une riche cargaison et un « navire construit sur place, nous pensons que la France en- « tière l'eût acclamé, et que le gouvernement l'eût fait assez « puissant pour qu'un Beaujeu ne pût l'entraver par ses in- « trigues. Dans ce cas, il accomplissait la destinée la plus glo- « rieuse, et la France devenait souveraine dans l'Amérique du « Nord. » Nous pouvons, sur ce point, nous appuyer de l'opinion de notre historien national Michelet (1)

Aujourd'hui surtout que la grande République tend à nos plus mortels ennemis une main qui devrait être dans la nôtre, nous pouvons mesurer l'étendue de notre malheur. Il est indubitable

(1) *La Régence*, 2e édit. Chamerot; Paris, 1864, p. 189 et *seq.*

que les Etats-Unis auraient depuis longtemps secoué le joug de la mère-patrie ; mais restés forcément Français de cœur et d'origine, nous pouvions compter sur un secours qui nous eût élevé le moral et peut-être sauvés du naufrage. Ainsi, à deux cents ans de distance, nous subissons les effets des crimes commis contre Cavelier de La Salle.

Les Quinipissas, qui n'avaient point voulu recevoir l'intrépide Normand lors de son passage, se montrèrent hostiles à son retour. Cela ne saurait surprendre. Mais les Koroas, qui lui avaient dansé le calumet de paix, auxquels il n'avait pu donner aucun sujet de mécontentement, imitèrent les Quinipissas. Au premier abord, ce revirement est inexplicable ; cependant, si on le rapproche de l'autorisation que le général de La Barre, successeur de Frontenac, avait donné aux Iroquois de tuer La Salle et les peuples qu'il avait réunis dans la vallée de l'Illinois, autour du Starved Rock (1), on sera bien près de croire à l'action d'agents envoyés par les coteries envieuses de Québec.

Quelques jours après son départ du pays des Koroas, La Salle arrivait au fort Prudhomme. Là, nouveau malheur. Il tomba tout à coup malade, de *maladie mortelle* (2), et dut envoyer Tonty en avant pour faire parvenir au gouvernement la nouvelle de sa découverte.

M. Parkman croit cette maladie naturelle. « La Salle, » dit-il, « fut subitement arrêté par un ennemi contre lequel le cœur « le plus vaillant ne peut rien. » Nous ne partageons pas cet avis.

Son caractère froid, sa constitution robuste, les diverses tentatives dont il fut l'objet, le moment où ces tentatives se produisirent, tout enfin porte à croire que cette maladie, dont ni Tonty, ni Membré, ni personne ne dit la cause et le nom, dont on ne

(1) *Mémoire pour rendre compte à Monseigneur le marquis de Seignelay de l'estat où le sieur de La Salle a laissé le fort Frontenac pendant le temps de sa découverte.* (Archives du Min. de la Mar.) Charlevoix, *Hist. et descript. gén. de la Nouvelle-France*, t. II, pp. 308 et 378.

(2) Tonty, *Mémoire*, édit. Margry, p. 21.

peut méconnaître l'à-propos pour faire perdre à La Salle la gloire de sa découverte, est le résultat d'un nouveau crime, a la même cause que l'hostilité subite des Koroas.

Après quarante jours de souffrances, La Salle partit pour le fort des Miamis et de là pour Michillimackinac, où il arriva au mois de septembre. Il avait dû faire ce long voyage à petites journées à cause de son extrême faiblesse.

Il se proposait, comme on l'a dit plus haut, de redescendre, au printemps de 1683, au golfe du Mexique pour construire un fort et coloniser le bas Mississipi, afin de nous assurer la libre possession de ce fleuve. Mais, informé que les Iroquois préparaient une attaque contre les Miamis, il crut sa présence indispensable sur l'Illinois et rejoignit Tonty, qui commençait la construction du fort Saint-Louis et continuait l'œuvre de paix et de colonisation dont La Salle avait réuni les éléments l'année précédente. Ceci nous ramène au Starved Rock, centre de la colonie et piédestal du fort Saint-Louis.

Nous voudrions donner sur ce roc célèbre les curieux détails condensés par M. Parkman. Les limites de notre cadre ne nous le permettent malheureusement pas. Entraîné par l'intérêt que nous portons au sujet, par le désir que nous avions de faire connaître à nos compatriotes les importantes pièces révélées par l'historien, nous avons donné à notre travail une étendue qui dépasse toutes nos prévisions. Nous regrettons d'autant plus de passer sur l'histoire et la description du Starved Rock, que nous devons à l'obligeance de M. Parkman une photographie de ce rocher.

La Salle avait réuni dans les environs, pour ainsi dire en une nuit, 3880 guerriers Illinois, Miamis, Chouanons, Ouiatenons, Piaukishaw, Pepikokia, Kilatica et Ouabona. Franquelin, dans sa grande carte de 1684, dont M. Parkman donne un extrait, indique l'emplacement de chacune de ces tribus ainsi que le nombre d'hommes qu'elles pouvaient mettre sous les armes.

Dans un rapport au Ministre de la Marine, La Salle évalue toute la population de la colonie à vingt mille âmes, dont quatre mille guerriers.

Pour se maintenir et prospérer, il fallait à cette colonie une protection efficace contre les Iroquois, des marchandises, des armes et des munitions en échange de ses pelleteries. Or, marchandises, armes, munitions, de même que les secours en hommes, ne pouvaient encore venir que du Canada, et La Salle se trouvait ainsi à la discrétion du gouverneur général.

Malheureusement, Frontenac venait de tomber sous les coups des trafiquants et des jésuites, et Lefebvre de La Barre lui succédait (septembre 1682).

La Barre était un vieillard d'une avarice excessive, dévôt jusqu'à la bigoterie, tout-à-fait au-dessous de ses importantes fonctions. Il passait des PP. Jésuites, qui l'absolvaient quotidiennement de ses fautes, à ses associés La Chesnaye, Le Ber et Lemoyne, qui l'enrichissaient au détriment de la colonie. Il vit donc à la fois dans Cavelier de La Salle un protégé de son prédécesseur et un concurrent dangereux. Si la première qualité était une cause de malveillance, la seconde déterminait une haine sans bornes.

« Enfoncé dans les solitudes de l'Occident, » La Salle ignorait les dispositions du gouverneur à son égard. Pour le mettre dans ses intérêts, il lui écrivit du fort de Saint-Louis, le 2 avril 1683 (1), pour lui rendre compte de sa découverte et le prier de ne pas retenir, comme *coureurs de bois*, les hommes qu'il envoyait à Montréal lui chercher des marchandises et des munitions.

Le 4 juin suivant, du portage de Chicagou, il lui fait connaître la situation précaire de la colonie, exposée, sans armes et sans munitions, aux coups des Iroquois, et le prie de nouveau de délivrer ses hommes et de les laisser remplir leur mission.

(1) Lettre ms. citée par M. Parkman.
(2) Lettre ms. citée par M. Parkman.

Pendant ce temps, La Barre écrivait au Ministre de la Marine que les découvertes que La Salle prétendait avoir faites étaient une pure illusion; que ce grand homme était fou et commettait à Green Bay, sur les sauvages, même sur les Français, mille exactions qui devaient avoir pour résultat une guerre épouvantable dans laquelle le Canada pouvait succomber.

C'était un insigne mensonge. Les découvertes étaient bien réelles; La Salle jouissait de toute sa raison; il avait passé tout l'hiver de 1682 à 1683, comme le remarque M. Parkman, non à Green Bay, mais sur l'Illinois (1).

Vers la même époque, La Barre fit chasser du fort Frontenac les hommes placés sous le commandement de La Forest. Il découvrit ensuite que ce fort avait une garnison inférieure à celle fixée par l'acte de concession, et le confisqua pour le faire occuper par ses associés, qui le mirent au pillage (2).

Enfin, comme déjà nous l'avons dit, il autorisa les Iroquois à tuer La Salle et les peuples qu'il avait réunis autour du fort Saint-Louis (3).

Quand La Salle vit qu'il ne pouvait se sauver que par l'influence de la Cour, il résolut de venir en France. Etant en route pour Québec, il rencontra le chevalier de Baugis, qui allait

(1) *Lettres de La Barre du 14 novembre 1682, du 30 avril 1683 et du 4 novembre 1683.* Ms. cités par M. Parkman.

(2) *Mémoire pour rendre compte à Monseigneur le marquis de Seignelay de l'estat où le sieur de La Salle a laissé le fort de Frontenac pendant le temvs de sa découverte.* (Arch. du Min. de la Marine.)

(3) La Potherie (II, 163 et 164) dit que La Barre avait seulement autorisé le pillage des Français qui trafiquaient sans commissions chez les Iroquois; que ceux-ci profitèrent de l'autorisation pour piller et tuer tous les trafiquants qu'ils rencontraient, et que La Barre se mit en campagne pour réprimer ces abus. Denonville, dans son mémoire du 10 août 1688, cité par M. Parkman, ne parle également que de l'autorisation de piller les canots de La Salle. Charlevoix (II, 307, 308) n'en dit pas davantage. Mais La Salle est formel, et nous pensons qu'il y a d'autant plus lieu d'admettre sa version, que, en autorisant le pillage, on sous-entendait évidemment l'assassinat.

prendre possession du fort Saint-Louis au nom du gouverneur général. Cela complétait sa ruine et celle de ses associés.

X.

La Salle détruisit rapidement à la Cour l'impression produite par les calomnies du général de La Barre. Il fut reçu par le roi, fêté, écouté, entouré. Seignelay, qui venait de succéder à son père dans la direction de la marine, lui donna toute sa confiance. Comme nous l'avons dit : « Ce fut l'apogée de sa glorieuse « carrière, le dernier sourire que lui accorda la Fortune. »

Après avoir rendu compte de sa découverte et démontré l'importance qu'il y avait à la conserver (1), il proposa de retourner par mer aux embouchures du Mississipi, de les coloniser, de construire un fort à soixante lieues plus haut, et de conquérir la Nouvelle-Biscaye, notamment les fameuses mines de Sainte-Barbe, dont il convoitait la possession pour la France depuis son arrivée au Canada (2).

Il demandait, pour cette vaste entreprise, un vaisseau de trente canons, une barque de quarante tonnes, en fagot ou bâtie, douze petites pièces de rempart, des munitions, des outils, des approvisionnements, une chapelle et l'autorisation d'engager deux cents soldats ou artisans que le Trésor entretiendrait pendant un certain temps (3).

Il comptait réunir facilement une armée de cinquante mille sauvages qui ne devait pas, selon lui, rencontrer de résistance sérieuse de la part d'une population d'environ quatre cents Es-

(1) *Mémoire du sieur de La Salle pour rendre compte à Monseigneur le marquis de Seignelay de la découverte qu'il a faite par l'ordre de Sa Majesté.* (Arch. du Min. de la Marine.)

(2) Hennepin, *Nouveau voyage d'un païs plus grand que l'Europe*, préf. et pp. 13, 14.

(3) *Mémoire de ce qui est nécessaire pour l'entreprise du sieur de La Salle.* (Arch. du Min. de la Marine.)

pagnols disséminés sur un vaste territoire, exploités par un vice-roi, efféminés, impropres à la guerre, détestés des Indiens, qu'ils traitaient avec leur cruauté ordinaire (1).

Seignelay approuva son projet et lui fit délivrer, sous la date du 14 avril 1684, des lettres-patentes le nommant vice-roi de la Louisiane, depuis le fort Saint-Louis jusqu'à la Nouvelle-Biscaye (2).

Tout en suivant ces importantes négociations, il sollicita, et obtint sans peine, la restitution de ses forts Frontenac et Saint-Louis. La Forest, porteur de lettres de blâme pour La Barre, partit pour en prendre possession (3).

Au lieu de deux vaisseaux qu'avait demandés La Salle, le roi, qui s'intéressait beaucoup à l'entreprise, en accorda quatre, dont un, le *Joly*, portait trente-six canons.

« Dans une mauvaise heure, » dit M. Parkman, « le com-« mandement naval de l'expédition fut donné au capitaine de « Beaujeu. » Beaujeu, qui dédaignait le commerce et la bourgeoisie, se glorifiait de ses ancêtres et de son titre d'officier de la marine royale, ne put supporter sans dépit sa subordination à La Salle, qui n'était qu'un civil récemment ennobli.

La Salle, « tout à ses projets, froid, réservé, impéné-« trable, » avait peu de souci des blessures faites à son orgueil, et le confinait dans ses fonctions, tout en le traitant avec courtoisie.

Son irritation fut excessive, et tandis que l'on disposait tout

(1) *Mémoire du sieur de La Salle sur l'entreprise qu'il a proposée à Monseigneur le marquis de Seignelay, sur une des provinces du Mexique.* (Arch. du Min. de la Marine.)

(2) Pièce publiée par John Gilmary Shea, *in Discovery and exploration of the Mississipi Valley. Ad. finem.* Redfield, 1852.

(3) *Lettres du Roy à La Barre* des 10 avril, 14 et 31 octobre 1684. — *Lettre du Roy à de Meules*, du 14 avril 1684. — *Mémoire pour représenter à Monseigneur le marquis de Seignelay la nécessité d'envoyer le sieur de La Forest en diligence à la Nouvelle France.* (Mss. cités par M. Parkman.)

pour l'embarquement, « que des agents sans foi ramassaient « des mendiants et des vagabonds pour les faire servir comme « soldats ou comme ouvriers, » il écrivit deux longues lettres (1) au Ministre pour se plaindre de La Salle et faire pressentir un insuccès.

Des parents, des concitoyens, des amis de Cavelier de La Salle, arrivèrent à La Rochelle, ainsi que onze gentilshommes qui avaient sollicité l'honneur de l'accompagner (2).

Le 24 juillet 1684, l'expédition mit à la voile. La mésintelligence qui séparait La Salle de Beaujeu produisit ses premiers effets presqu'en sortant du port. Le mât de beaupré se rompit; il fallut en attendre un autre dans les eaux de Rochefort. Pour Joutel (3) et Jean Cavelier (4), cet accident fut volontaire; pour le P. Douay (5), ainsi que pour Hennepin (6), qui le copie, il fut causé par une tempête.

Beaujeu voulut ensuite, sans raison, jeter l'ancre à Madère; La Salle s'y opposa. L'équipage en fut outré, et le capitaine annonça qu'il ne s'arrêterait plus qu'à Saint-Domingue. Le 6 septembre, La Salle empêcha les fêtes carnavalesques qui signalaient habituellement le passage de la Ligne. Nouvelle colère des matelots, qui se vengèrent dans la suite.

D'après Joutel (7), il avait été convenu entre La Salle et Beaujeu que la flotte s'arrêterait à Port-de-Paix, où La Salle devait trouver les officiers du roi, qui avaient mission de l'aider de tout leur pouvoir. Au lieu de s'en tenir à ces conventions, Beau-

(1) Nous les avons données *in extenso* dans les *Découvertes et Etablissements de Cavelier de La Salle*, pp. 245, 247.

(2) Joutel, *Journal historique*, p. 12. — Douay, *Apud* Ch. Le Clercq, *Premier établissement de la Foy dans la Nouvelle France*, ch. XXIV. — Hennepin, *Nouveau voyage d'un païs plus grand que l'Europe*, ch. I. Utrecht, 1698.

(3) *Journal historique*, pp. 14 et 15.

(4) *Mémoire autographe*, cité par M. Parkman.

(5) *Apud* Ch. Le Clercq, *Premier établissement de la Foy*, ch. XXIV.

(6) *Nouveau voyage d'un païs plus grand que l'Europe*, ch. I.

Journal historique, p. 22.

jeu doubla subrepticement l'île de la Tortue, et vint jeter l'ancre devant le Petit-Goave, dans le golfe de Léogane.

Cette trahison, qui devait avoir pour but de priver La Salle de tout secours, eut pour résultat immédiat l'enlèvement, par deux pirogues espagnoles, du caïque le *Saint-François*, qui portait les outils et les approvisionnements nécessaires à l'installation de la colonie.

Quand le *Joly* jeta l'ancre devant le Petit-Goave, il contenait plus de cinquante malades. La Salle lui-même relevait d'une indisposition. Quelques jours après, dit Joutel, il tomba dangereusement malade, ainsi que la plupart de ses domestiques.

M. Parkman attribue cette maladie aux fatigues, surtout aux préoccupations. Jean Cavelier, Douay, Hennepin, Beaujeu ne disent rien qui puisse infirmer cette opinion. Nous avons émis un avis contraire. Un examen attentif de l'ensemble des faits nous oblige à le maintenir, au moins jusqu'à la publication du livre de M. Pierre Margry.

La conduite de Beaujeu fut alors très équivoque. Il refusa de prendre soin des affaires de La Salle, et, au moment où celui-ci était presque mourant, il laissa les matelots danser et chanter toute la nuit, par méchanceté, sous ses fenêtres, malgré les instantes prières de l'abbé Cavelier (1). Dans le même temps, par lettre du 20 octobre 1684, il écrivait au Ministre que l'expédition était mal conçue, dépassait les forces de Cavelier de La Salle et manquerait probablement son but; que La Salle, aussi malade d'esprit que de corps, gardait strictement le secret de ses projets, et ne tenait point de livres afin de rester toujours seul maître de son entreprise.

Tandis que La Salle gisait sur son lit de douleur, ses hommes, livrés à eux-mêmes, désertaient ou contractaient dans la dé-

(1) *Mémoire autographe* de l'abbé Cavelier, cité par M. Parkman. — Jean Cavelier, *Relation du Voyage entrepris par feu M. Robert Cavelier, sieur de La Salle.*

bauche des maladies honteuses dont ils ne devaient pas guérir.

Enfin remis, il arrêta avec Beaujeu, dont il se défiait, qu'il passerait du pont du *Joly* sur celui de l'*Aimable;* qu'il ouvrirait la marche et que le *Joly* suivrait avec la *Belle*.

Le 12 décembre, il entra dans le golfe du Mexique. Le 6 janvier, il passa, sans les reconnaître, devant les embouchures du Mississipi. Beaujeu lui ayant beaucoup exagéré les effets du *Gulf Stream*, il se croyait encore dans la baie d'Apalache. Quand il s'aperçut de son erreur, il était à cinquante lieues de sa destination, et Beaujeu, qui savait certainement à quoi s'en tenir, refusa méchamment de le conduire en arrière. Il fut ainsi dans l'obligation de prendre terre sur les rives de la baie de Saint-Louis (*Matagorda Bay*), autrefois Saint Bernard, la *Bahia del Espiritu Santo* des relations espagnoles.

Après avoir visité, sondé et balisé l'entrée de la baie, après s'être assuré que les navires l'*Aimable* et la *Belle* pouvaient y trouver un abri et que la barre ne présentait aucun danger sérieux, il donna l'ordre au chevalier d'Aigron, le 20 février, de passer avec l'*Aimable*, quand la haute mer lui serait signalée.

D'Aigron profita d'une absence de Cavelier de La Salle pour s'échouer volontairement sur un banc de sable (1). Le navire fut mis en pièces, et la cargaison, éparpillée par le flot, fut presque entièrement perdue.

C'était encore un malheur irréparable.

Beaujeu prit à son bord le chevalier d'Aigron, quand son devoir était de l'abandonner à la justice de La Salle.

(1) Il y a unanimité pour considérer ce naufrage comme une odieuse trahison du sieur d'Aigron. Joutel, *Journal historique*. pp. 76-81. — Hennepin, *loc. cit.*, pp. 19, 20. — Douay, *loc. cit.* — *Procès-verbaux du sieur de La Salle sur le naufrage de la flûte l'*Aimable, *à l'embouchure du fleuve Colbert.* (Arch. du Min. de la Marine.) — Charlevoix, *Hist. et Descript. gén. de la Nouvelle-France*, t. III, p. 10.

Enfin, par une nouvelle trahison, Beaujeu partit le 14 mars et reconnut, pour son propre compte, les embouchures du Mississipi, dont il fit faire la carte par Minet, ingénieur, qu'il ramenait en France, malgré La Salle. Il avait refusé de livrer à celui-ci les armes, munitions et marchandises déposées à bord du *Joly*, sous prétexte qu'il aurait dérangé l'arrimage de son navire. Il abandonnait ainsi La Salle sans ressources, à cinquante lieues de sa destination, avec huit canons sans boulets, avec un personnel déjà fortement éprouvé, tout-à-fait démoralisé, entouré d'ennemis nombreux et implacables.

Quel fut le mobile du capitaine de Beaujeu? Eut-il assez peu de force de caractère pour sacrifier à ses rancunes son honneur et deux cents hommes? A-t-il voulu servir les PP. jésuites, dont il était l'ami, au moins par sa femme?

Par le rapprochement de certaines pièces et de certains faits, M. Parkman arrive à cette conclusion, qui semble parfaitement exacte, que Beaujeu devait être l'instrument des Jésuites (1).

Dans tous les cas, sa conduite causa la perte de La Salle, et peut-être, par contre-coup, celle de notre colonie de l'Amérique du Nord.

La Salle, loin de perdre courage, se prépara à lutter virilement contre la fortune.

Il construisit un fortin au bord de la mer pour abriter provisoirement sa troupe et ce qu'il avait pu sauver du naufrage de l'*Aimable*. Il partit ensuite avec cinquante hommes pour explorer la Rivière aux Bœufs, qu'il prenait alors pour le bras occidental du Mississipi.

Tandis que le Rouennais Joutel, gouverneur du fort, bataillait chaque jour avec les sauvages et faisait vivre sa troupe dans

(1) Sa trahison ressort non-seulement des faits, mais encore de la correspondance qu'il a échangée avec La Salle dans le golfe du Mexique. M. Parkman, qui parle toujours sans passion, ne peut s'empêcher, comme M. Margry, d'accoler à son nom le qualificatif de traître. (V. p. 389, note 2.)

l'abondance, La Salle fondait, sur la Rivière aux Bœufs (1), un nouveau fort qu'il baptisait de son nom favori de Saint-Louis.

Les sauvages, le découragement, surtout la maladie rapportée du Petit-Goave, réduisaient considérablement sa troupe. A force de persévérance et d'énergie, il termina cependant sa construction, mais après avoir appelé près de lui Joutel et les hommes laissés sous ses ordres. Il fit ensuite, avec vingt-quatre personnes, une excursion dans les environs, tant pour former ses compagnons à la fatigue, que pour étudier le pays et faire alliance avec quelques tribus indiennes.

A peine revenu, il partit pour une seconde excursion. Il descendit d'abord à la baie; visita la *Belle*, explora les côtes, puis s'enfonça dans les terres. De quel côté? Les récits de Joutel (2), de l'abbé Cavelier (3), d'Anastase Douay (4), — contradictoires, nébuleux, discrets, — ne permettent pas de le dire avec certitude. Nous supposons, pour les motifs que nous avons exposés dans les *Découvertes et Etablissements de Cavelier de La Salle*, pp. 297-305, qu'il fit route à l'ouest, vers les fameuses mines de Sainte-Barbe.

Ce long voyage dura jusqu'à la fin de février 1686, et ne semble pas avoir eu de résultats appréciables.

Dans l'intervalle, la *Belle* fut brisée par la tempête. C'était le plus grand malheur qui pût frapper La Salle. Il lui était désormais impossible de chercher par mer les embouchures du Mississipi. Sachant alors que la Rivière aux Bœufs n'était pas une branche de ce fleuve, il entrevit, sans aucun doute, dans une traversée par terre, des fatigues peut-être au-dessus des forces de ses compagnons, des dangers sans nombre, un succès incertain.

(1) Maintenant Lavaca. Joutel l'appellait Rivière aux Bœufs.

(2) *Journal historique*, pp, 123-125.

(3) *Relation du Voyage entrepris par feu M. Robert Cavelier, sieur de La Salle*, pp. 16-29.

(4) Ch. Le Clerc, *Premier établissement de la Foy dans la Nouvelle France*, ch. XXIV.

Il prit immédiatement son parti. Les événements le pressaient. Sa troupe continuait à diminuer rapidement. Chaque jour de retard lui enlevait une chance de salut. Il prépara une nouvelle expédition et partit avec vingt hommes, le 22 avril 1686. Les contrées qu'il traversa firent l'admiration du P. Douay, l'historien de cette tentative. Diverses tribus, les unes errantes, les autres sédentaires, se rencontrèrent sur sa route, et toutes le reçurent avec bienveillance. Il était aux Assonis, sur la Rivière Rouge, plein d'espoir, quand, une fois encore, il tomba subitement et dangereusement malade, ainsi que son neveu Moranget. Ce qui arriva pendant cette maladie, d'environ quarante jours, se devine aisément. Plusieurs de ses hommes désertèrent, séduits par les mœurs douces et voluptueuses des habitants; les autres se découragèrent, ce qui l'obligea de retourner sur ses pas. Le 17 octobre, il rentrait au fort Saint-Louis, avec huit hommes sur les vingt qu'il avait en partant.

Sa position devenant de plus en plus critique, il résolut de faire un suprême effort. Il lui fallait, sous peine de voir tous ses hommes tomber un à un autour de lui, arriver promptement aux Illinois. Il ne s'agissait plus, pour le moment, de conquérir la Nouvelle-Biscaye, mais de sauver les faibles débris de sa colonie. Il organisa donc une dernière colonne expéditionnaire, et, comme toujours, se mit à sa tête. Elle se composait de seize hommes (1), parmi lesquels se trouvaient son frère, ses deux neveux, Joutel et Douay.

Le 12 janvier 1687, elle se mit en route. Les adieux de ceux qui restaient à ceux qui partaient furent touchants. Tous avaient les larmes aux yeux, comme s'ils avaient pressenti qu'ils ne devaient plus se revoir.

Le 19 janvier, la petite troupe se trouvait aux Cenis, sur un affluent de la Trinité, encore bien loin de la « fatale rivière, »

(1) Leurs noms, que nous avons pu retrouver, sont rappelés dans les *Découvertes et Etablissements de Cavelier de La Salle*, p. 319.

quand La Salle fut assassiné, au coin d'un bois, par Duhaut, l'un de ses officiers.

Ainsi finit ce héros, l'une des plus pures gloires de notre histoire nationale, l'un des plus grands hommes de la Normandie, si fertile en grands hommes.

Quelques écrivains imputent à ses défauts les malheurs dont il fut constamment la victime. Ce qu'une étude approfondie des faits nous a montré de clair, de précis, c'est que des coteries mercantiles et religieuses, jalouses des succès qu'il obtint par des travaux prodigieux, par un génie supérieur, par un courage que nul n'a surpassé, l'ont poursuivi de leur haine mesquine jusqu'à la mort; nous dirons plus, pour être tout-à-fait vrai : jusqu'au-delà de la mort, car elles ont tout fait pour étouffer sa mémoire.

Nous terminerons ici notre récit.

Nous pensons avoir atteint le triple but que nous nous proposions, et qui était : de faire connaître le magnifique, savant et consciencieux ouvrage de M. Francis Parkman, de remettre une fois encore en lumière le grand nom de Robert Cavelier de La Salle, enfin de compléter notre propre travail par une analyse des documents dont M. Parkman nous a révélé l'existence.

Il nous reste à faire un *Confiteor*.

Nous avons dit, dans notre premier article : « Quant au nom « de La Salle, il (M. Parkman) le fait venir d'une propriété que « les Cavelier auraient eue aux environs de Rouen. Nous avons « consulté à cet égard M. de Beaurepaire, dont chacun apprécie « le savoir et l'extrême affabilité. Il ne connaît dans la Seine-In- « férieure ni fief ni manoir du nom de La Salle. »

Tout en nous remerciant en termes fort gracieux de l'ensemble de notre critique, M. Parkman nous a prié de profiter de ce que

nous étions sur place pour rechercher quelle était la propriété dont La Salle avait tiré son nom.

M. l'abbé Somménil, auteur d'ouvrages très appréciés sur la Normandie, a eu la bonté de nous faire savoir qu'il connaissait plusieurs fiefs du nom de La Salle et de nous donner des indications précises pour guider nos recherches.

M. Pierre Margry, qui possède dans ses moindres détails l'histoire de notre héros, nous a fait entendre que nous étions à côté de la vérité. Par discrétion, nous n'avons pas voulu lui demander un renseignement dont il tient peut-être à conserver la primeur, n'ayant dû l'obtenir qu'au prix de beaucoup de démarches.

Mettant à profit les renseignements que nous donnait obligeamment le savant éditeur du *Chronicon Valassense*, nous avons immédiatement entrepris de nouvelles recherches à la Bibliothèque, aux Archives du département et aux Archives du Palais-de-Justice. Malgré le bienveillant concours de M. Frère, de M. de Beaurepaire, de M. Gosselin, toutes les espérances que nous avons pu concevoir se sont successivement évanouies. Le seul résultat certain de notre long travail, c'est que nous avions mal compris les paroles de M. de Beaurepaire; qu'il y a dans les environs de Rouen, plusieurs fiefs et vavassoreries du nom de La Salle; que notre critique n'était pas fondée; que M. Parkman était dans le vrai. M. Parkman nous a d'ailleurs écrit qu'il tenait ce renseignement de M. Margry, ce qui, pour nous, tranche la question.

BIBLIOGRAPHIE DE CAVELIER DE LA SALLE.

RELATIONS.

Description de la Louisiane nouvellement découverte au sud-oüest de la Nouvelle France, par ordre du Roy. Avec la carte du Pays, les Mœurs et la Manière de vivre des Sauvages. Dédiée à Sa Majesté. Par le R. P. Louis Hennepin, Missionnaire Recollet et Notaire Apostolique. A Paris, chez la veuve Sébastien Huré, M.DC.LXXXIII, in-12. Carte.

Ouvrage réimprimé en 1688 en in-12 et en in-4°. Traduit en italien, Bologne, 1686, in-12, sous le titre : *Descrizione della Luigiana, paese nuouamente scoperto nell'America settentrionale.* Tradotta dal francese (per Casimiro Freschot). Il a été aussi traduit en Allemand, 1689, in-12.

Voyage ou nouvelle découverte d'un très-grand pays, dans l'Amérique, entre le Nouveau Mexique et la Mer Glaciale, par le R. P. Louis Hennepin. Avec toutes les particularitez de ce Païs, et de celui connu sous le nom de la Louisiane; les avantages qu'on en peut tirer par l'établissement des Colonies, enrichie de Cartes Géographiques. Augmenté de quelques figures en taille-douce. Avec un voyage qui contient une relation exacte de l'Origine, Mœurs, Coûtumes, Religion, Guerres et Voyages des Caraïbes Sauvages des Isles Antilles de l'Amérique, Faite par le sieur de la Borde, tirée du cabinet de monsr. Blondel.

Utrecht, 1697, in-12; Leyde, 1697, in-12; Amsterdam, 1698, 1706, 1711 et 1720.

Il en a été fait une traduction espagnole abrégée, par don Seb. Fernandez de

Medrano, sous le titre : « *Relacion de un pais que nuevamente se ha descubierto en la America septentrional de mas estendido que es la Europa. Y que saca à luz en Castellano.* » Brusselas, Lambert Marchant, 1699, in-12.

Il a été traduit en anglais, et réuni avec l'ouvrage qui suit sous le titre : *New discovery of a vast country in America, extending above four thousand miles between New France and New Mexico, to which are added, several new discoveries in North America, not published in the French edition.* Both parts in one volume 8°. Maps and plates, London 1699.

Nouveau voyage d'un Pais plus grand que l'Europe. Avec les réflections des entreprises du Sieur de la Salle, sur les Mines de St-Barbe, etc. Enrichi de la Carte, de figures expressives, des mœurs et manières de vivre des Sauvages du Nord, et du Sud, de la prise de Quebec, Ville Capitalle de la Nouvelle France, par les Anglois, et des avantages qu'on peut retirer du chemin recourci de la Chine et du Japon, par le moien de tant de Vastes Contrées, et de Nouvelles Colonies. Avec approbation et dédié à Sa Majesté Guillaume III, Roy de la grande Bretagne, par le R. P. Louis Hennepin, Missionnaire Recollect et Notaire Apostolique ; Utrecht, Antoine Schouten, in-12.

Traduit en Allemand, Brême, 1698, in-12.

Mémoire envoyé en 1693 sur la découverte du Mississipi et des nations voisines, par le sieur de La Salle, en 1678, et depuis sa mort par le sieur de Tonty.

Cette pièce se trouve dans le recueil de M. Margry intitulé : « *Relations et Mémoires inédits pour servir à l'histoire de France dans les pays d'outre-mer, tirés des archives du Ministère de la Marine et des Colonies.* Paris, Challamel aîné, 1867, in-8°. Le manuscrit, qui porte la signature de *Henry de Tonty*, est conservé aux Archives du Ministère de la Marine. Il a été publié en anglais par sir Thomas Falconer, à Londres, en 1844, v. *infrà*.

Dernières découvertes dans l'Amérique septentrionale de M. de La Salle, par le chevalier de Tonti, gouverneur du fort Saint Loüis, aux Illinois. Paris, J. Guignard, 1697, in-12.

Cette relation a été réimprimée dans le *Recueil des voyages au Nord*, sous le titre : *Relation de la Louisiane*, 1 vol. in-12. Elle a été réimprimée aussi plusieurs fois en Hollande, sous le titre : *Relations de la Louisiane et du fleuve Mississipi*. Une traduction anglaise a été intitulée : *Account of mons. de La Salle, last expedition and discoveries in north America, published by the chevalier Tonty;* London, 1698, in-8°.

Charlevoix prétend que cet ouvrage est apocryphe. M. Pierre Margry, qui partage cet avis, cite à l'appui une lettre de d'Iberville, datée des Bayagoulas, 26 février 1700. D'Iberville, Charlevoix, Margry, sont des autorités de grande, de très grande valeur. Falconer, La Harpe et Boimare sont d'un avis contraire. Nous avons lu et relu cette relation, ainsi que celle de 1693; nous y avons reconnu des amplifications; mais le fond de l'œuvre est exact, et Tonty seul a pu le fournir. Nous nous rangeons du côté de Falconer, La Harpe et Boimare.

Premier établissement de la foy dans la Nouvelle France, contenant la publication de l'Evangile, l'histoire des colonies françoises et les fameuses découvertes depuis le fleuve St-Laurent, la Louisiane et le fleuve Colbert jusqu'au golphe Mexique, par le P. Ch. Le Clercq, achevées sous la conduite de feu M. de La Salle, par ordre du Roy. Avec les victoires remportées en Canada par les armes de Sa Majesté sur les Anglois et les Iroquois en 1690. Paris, Amable Auroy, 1691, 2 vol. petit in-8°. Carte.

Cet ouvrage contient, dans les ch. XXII et XXIII, la relation du P. Zenobe Membré, et, dans le ch. XXV, celle du P. Anastase Douay, compagnons de La Salle.

Il n'a été ni réimprimé, ni traduit, et se trouve très difficilement.

Journal historique du dernier voyage que feu M. de La Salle fit dans le golfe de Mexique, pour trouver l'embouchure, et le cours de la riviere du Missicipi, nommée à present la riviere de Saint-Loüis, qui traverse la Louisiane. Où l'on voit l'histoire tragique de sa mort, et plusieurs choses curieuses du nouveau monde. Par Monsieur Joutel, l'un des Compagnons de ce Voyage, rédigé et mis en ordre par Monsieur de Michel. A Paris, Estienne Robinot, MDCCXIII, in-12. Carte.

Cet ouvrage a été traduit en anglais sous le titre : *A Journal of the last voyage performed by mons. de la Sale to the gulf of Mexico to find out the mouth of the Mississipi river, by Mr Joutel ;* London, 1714, in-8° avec une carte.

Nous ne pensons pas commettre une indiscrétion en disant que M. Pierre Margry prépare pour la *Collection des documents inédits de l'histoire de France* une édition princeps du journal de Joutel, dont M. de Michel n'a donné, croyons-nous, qu'un abrégé.

Relation du voyage entrepris par feu M. Robert Cavelier, sieur de La Salle, pour découvrir dans le golfe du Mexique l'embouchure du fleuve de Missisipy. Par son Frère M. Cavelier, prêtre de St. Sulpice, l'un des compagnons de ce voyage. A Manate : De la presse Cramoisy de Jean-Marie Shea, M.DCCC.LVIII, in-8°, opuscule de 54 p.

Cette relation a été publiée à 100 exemplaires, sur un manuscrit, malheureusement incomplet, qui appartient à M. Francis Parkman.

Relation du voyage des Dames religieuses Ursulines de Rouen à la Nouvelle Orléans; parties de France le 22 février 1757, et arrivées à la Louisiane le 23 juillet de la même année. Le nom desquelles Dames religieuses sont marqués dans ladite relation; Rouen, Ant. Le Prevost, 1728, in-12 de 100 et 28 p.

Les lettres et la relation qui composent ce petit vol. sont signées Marie-Madelaine Hachard, de Saint-Stanislas. (Note de M. E. Frère, *Bibliographe normand*, t. 2, p. 60, col. 1.)

Madelaine Hachard était parente des Cavelier.

Le même ouvrage a été réimprimé par la *Société des Bibliographes normands*, avec une préface de M. Paul Baudry; Rouen, H. Boissel, 1865, in-8° de XI, 70 et 20 p.

Nouveau voyage de M. le baron de Lahontan dans l'Amérique septentrionale. La Haye, les Frères Louis Honoré, 1703, 2 t. en un vol. in-12.

Le second volume comprend les *Mémoires de l'Amérique septentrionale* et le *Dictionnaire Huron*.

Cet ouvrage a été réimprimé : à La Haye, L'Honoré, 1703-1704, 3 t. en 2 vol.

in-12 ; — à La Haye, L'Honoré, 1704, 2 vol. in-12 ; — à La Haye, 1706, 2 vol. in-12 ; — à Amsterdam, L'Honoré, 1728, 3 vol. in-12 ; — à Amsterdam, Fr. L'Honoré, 1731, 2 vol. in-12.

Il a été traduit en allemand, en espagnol, et en anglais sous le titre : *New Voyages to north America containing an account of the several nations of that vast continent ; a geographical description of Canada and a dictionary of the Algonkine language by baron Lahontan, lieut. of Placentia in New foundland.* Maps and plates, 2 vol. in-8°, London, 1703 to 1735.

Il contient peu de renseignements sur La Salle, mais, par sa description de la société canadienne, il révèle la vraie cause des malheurs du grand capitaine.

COLLECTIONS DE PIÈCES.

On the discovery of the Mississipi and on the south western, Oregon and north western boundary of the U. S. with a translation from the original M. S. of memoirs relating to the discovery of the Mississipi by de La Salle and Tonty, by Thomas Falconer, in-8°. Map, London, 1844.

Cet ouvrage comprend :

1° Une relation, signée Tonty, de la route tenue par cet officier de la rivière des Illinois au golfe du Mexique par le Mississipi ;

2° Un mémoire par lequel La Salle propose au marquis de Seignelay la conquête d'une province du Mexique ;

3° Un mémoire par lequel La Salle rend compte au marquis de Seignelay de la découverte qu'il a faite du Mississipi par ordre du roi ;

4° Le testament de La Salle ;

5° Le mémoire envoyé par Tonty, au ministre de la marine, en 1693.

C'est cette dernière pièce qui fut imprimée en français, pour la première fois, par M. Margry. V. *Suprà*.

Historical collections of Louisiana, by B. F. French. Philadelphia, 1850, 3 vol. in-8°.

Cette collection comprend une partie des pièces traduites par sir Falconer. Le reste a rapport à l'histoire de la Louisiane et à l'expédition de Soto.

Discovery and exploration of the Mississipi valley, by John Gilmary Shea. Redfied, 1853, in-8°.

Ce volume comprend une histoire du Mississipi dans laquelle l'auteur attribue à Marquette et Joliet la découverte de ce fleuve. Il contient en outre une biographie de Jolliet, une de Marquette, un extrait des relations de Marquette, de d'Allouez, de Joutel, d'Hennepin et quelques pièces, notamment une traduction du testament de Cavelier de La Salle.

Géologie pratique de la Louisiane, par R. Thomassy. Paris, Lacroix et Baudry, 1860, in-4°.

Ce volume comprend :

1° Relation de la découverte de l'embouchure de la rivière Mississipi dans le golfe du Mexique, faite par le sieur de La Salle, l'année passée 1682.

2° Relation inédite de De La Salle sur la nécessité de poursuivre la découverte du Mississipi, adressée au comte de Frontenac, en novembre 1680;

3° Un extrait de la carte de Franquelin de 1684 (v. *infrà*, aux cartes); — Cartes de Minet, de May 1685 (v. *infrà*, aux cartes); — Carte de l'entrée du Mississipi (sans nom d'auteur) mais au dos de laquelle on lit : Envoyée à Paris, en 1700. (Arch. scient. de la marine.)

Texte explicatif pour accompagner la première planche historique relative à la Louisiane. — Cavelier de la Salle, de Rouen, prenant possession de la Louisiane et du fleuve Mississipi au nom de Louis XIV, le 9 avril 1682. Par A. L. Boimare. Paris, 1868, opuscule de 44 p.

Cet opuscule en anglais et en français comprend :

1° Procès-verbal de la prise de possession de la Louisiane à l'embouchure de la mer au golfe du Mexique, par le sieur de La Salle, le 9 avril 1682;

2° Lettres de noblesse accordées à Robert Cavelier de La Salle;

3° Commission ou lettres patentes pour la découverte de la mer de l'Ouest, accordées par le roy à Cavelier de la Salle, le 12 may 1678;

4° Extraits des ch. XX, XXI et XXII du *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle-France*, ouvrage désigné plus haut;

5° Relation de la découverte de l'embouchure de la rivière Mississipi dans le golfe du Mexique, faite par le sieur de La Salle, l'année passée 1682;

6° Pétition du chevalier de Tonty au comte de Ponchartrain, ministre de la marine.

HISTOIRES.

Life of Cavelier de La Salle, by Jared Sparks, *apud* the Library of American biography, 2° ser. vol. 1. Boston, 1844, in-8°.

The discovery of the Great West. By Francis Parkman, author « Pioneers of France in the New World, » and « The Jesuits in north America ». Boston : Little, Brown, and Company, 1869, in-8° avec une carte.

Découvertes et établissements de Cavelier de La Salle, de Rouen, dans l'Amérique du Nord (Lacs Ontario, Erié, Huron, Michigan, vallées de l'Ohio, du Mississipi et Texas), par Gabriel Gravier. Paris, Maisonneuve et C°, 1870, gr. in-8°, cartes, blason, portrait.

BIOGRAPHIES.

Lettre au maire de Rouen, par Pierre Margry. (Revue de Rouen et de Normandie, 1847, p. 710.

Les Normands dans les vallées de l'Ohio et du Mississipi, par Pierre Margry. (Journal général de l'Instruction publique, n^os de juillet, août et septembre 1862.)

Un navigateur rouennais au XVIIe siècle, par Th. Lebreton. (Revue de Rouen et de Normandie, 1852, p. 231.)

Nouvelle Biographie générale depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, publiée par Firmin Didot frères, MDCCCLII, t. XXIX, au mot *Lasale* ou *La Salle*, art. de P. Levot.

Légende du Meschacebé, par X. Eyma. (Revue contemporaine, XIIe année, 1863, t. 31°, gr. in-8° en trois parties. 1re part., p. 277-304; 2e, 486-508; 3e, 746-766.

Biographie rouennaise, par Th. Lebreton. Rouen, Lebrument, 1865, in-8°, p. 70.

Rapport sur le prix proposé pour l'éloge de Cavelier de La Salle, par M. Robert d'Estaintot, dans le Bulletin des travaux de la Société libre d'Emulation du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure. Année 1868-1869, n° 12. — Mars, avril, mai et juin 1869. Rouen, E. Cagniard, 1869.

HISTOIRES GÉNÉRALES.

Ensayo cronologico para la historia general de la Florida, contiene los descubrimientos, y principales sucesos, acalcidos en este Gran Reine, à los Espanoles, Franceses, Suecos, Dinamarqueses, Ingleses, y otras Naciones, entre sì, y con los Indios: cuias Costumbres, Genios, Idolatria, Govierno, Batallas, y Astucias, se refieren : y los Viagesde algunos Capitanes, y Pilotos, por el mar de el Norte, à buscar Paso à Oriente, ò union de aquella Tierra, con Asia. Desde el ano de 1512. que descubriò la Florida, Juan Ponce de Leon, hasta el de 1722. Escrito por don Gabriel de Cardenas z Cano (pseudonyme de André-Gonzales de Barcia). Madrid, 1723, in-fol.

Histoire et description générale de la Nouvelle France avec le Journal historique d'un voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique septentrionale. Par le P. de Charlevoix, de la compagnie de Jésus. A Paris, chez Rollin Fils, M DCC XLIV, 6 vol. in-12, cartes et plans.

La même édition a été publiée la même année, avec un simple changement de titre, par Didot. Publié aussi en 3 vol. in-4°.

Le livre du P. Charlevoix est très estimé et avec raison.

Il a été en partie traduit en anglais et compris dans la collection intitulée : *The universal history, from the earliest account of time, compiled from original authors, with a general index*, 66 vol. in-8°. Maps and cits, London 1747 to 1754. L'Histoire de la Louisiane est dans le 40e vol. Le même ouvrage a été traduit en français, sous le titre : *Histoire universelle depuis le commencement du monde jusqu'à présent composée en anglais par une Société de gens de lettres; nouvellement traduite en français par une Société de gens de lettres*, enrichie de figures et de cartes. 126 vol. in-8°. Paris, 1788. Ce qui concerne la Louisiane fait partie du 117e vol.

Histoire de l'Amérique septentrionale. Divisée en quatre tomes. Par M. de Bacquevïlle de la Potherie, né à la Guadeloupe, dans l'Amérique méridionale, aide-major de ladite Isle. Enrichie de figures. Paris, Brocas, M.DCC LIII, 4 vol. in-12.

M. Boimare en cite des éditions en 4 vol. in-12, faites par Nyon et Didot en 1722 et 1752.

Histoire de France, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789, par Henri Martin, 4e éd. Paris, Furne, 17 vol in-8° de M DCCC LVI à M DCCC LX, t. XIII.

Histoire de France au dix-huitième siècle. — La Régence, par Michelet, 2e éd. Paris, Chamerot, 1864, in-8°.

Les Navigateurs français, histoire des navigations, découvertes et colonisations françaises, par Léon Guérin. Paris, Belin le Prieur, 1846, gr. in-8°.

Histoire maritime de France, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par Léon Guérin. Paris, Abel Ledoux, 1844, 4 vol. in-8°.

Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes, par Raynal. La Haye, Gosse, 1774, s. n., 8 vol. in-8°.

Lettre sur l'Amérique, par X. Marmier. — Canada. — Etats-Unis. — Havane. — Rio de La Plata. Paris, Arthur Bertrand, s. d., 2 vol. in-12.

Colonie française en Canada, par l'abbé Faillon.

Nous n'avons pu nous procurer cet ouvrage, ni chez les libraires, ni dans les bibliothèques publiques de Rouen et de Paris. Nous ne le connaissons que par les citations de M. Parkman. Il n'est pas mentionné dans la *Bibliotheca Americana* de Ch. Leclerc, ni dans le catalogue raisonné autographe de M. Boimare.

MANUSCRITS.

1° Relations, Mémoires, Pièces diverses.

Registre des actes de baptême de la paroisse Saint-Herbland de Rouen pour l'année 1543. (Arch. de la Mairie et du Palais-de-Justice de Rouen.)

Mémoire pour l'entretien du fort Frontenac, par le sieur de La Salle, 1674. (Arch. du min. de la mar.)

Lettres patentes de concession du fort Frontenac et terres adjacentes au profit du sieur de La Salle, données à Compiègne, le 13 may 1675. (Arch. du min. de la mar.)

Lettres de noblesse accordées à Robert Cavelier de La Salle, données à Compiègne, le 13 may 1675. (Bibliothèque nationale. — Cabinet des titres.)

Pièce publiée par M. Boimare.

Information faite par nous, Charles Le Tardieu, sieur de Tilly, et Nicolas Dupont, etc., etc., contre l'abbé de Fénélon.

Nous ne connaissons cette pièce que par les citations de M. Parkman.

Journal du voyage du comte de Frontenac au lac Ontario.

Même observation que ci-dessus. Cette pièce se trouve probablement aux Archives du Ministère de la Marine.

Histoire de M. de La Salle. (Ms de M. Parkman.)

Mémoire sur M. de La Salle. (Ms de M. Parkman.)

Relation des Découvertes et des Voyages du sieur de La Salle, seigneur et gouverneur du fort de Frontenac, au-delà des grands lacs de la Nouvelle-France, faits par ordre de monseigneur Colbert, 1679, 1680, 1681. (Ms de M. Parkman.)

Mémoire du sieur de La Salle joint à la lettre envoyée par Frontenac au ministre de la marine, le 9 nov. 1680. (Arch. du min. de la mar.)

Pièce publiée par R. Thomassy.

Déclaration faite par devant le sieur Duchesneau, intendant en Canada, par Moyse Hillaret, charpentier de barques, ci-devant au service du sieur de La Salle.

Nous ne connaissons cette pièce que par les citations de M. Parkman.

Lettres patentes pour la découverte de la mer de l'Ouest, accordées par le roy à Cavelier de La Salle, le 12 may 1678. (Arch. du min. de la mar.)

Pièce publiée par M. Boimare.

Relation de la découverte de l'embouchure de la rivière du Mississipi dans le golfe du Mexique, faite par le sieur de La Salle, l'an passé 1682. (Arch. du min. de la mar.)

Pièce publiée par R. Thomassy et par M. Boimare.

Procès-verbal de prise de possession des Akansas, du 14 mars 1682. (Arch. du min. de la mar.)

Procès-verbal de prise de possession de la Louisiane à l'embouchure de la mer au golfe du Mexique, par le sieur de La Salle, le 9 avril 1682. (Arch. du min. de la mar.)

Pièce publiée par Thomassy et M. Boimare.

Mémoire pour rendre compte à monseigneur le marquis de Seignelay de l'état où le sieur de La Salle a laissé le fort de Frontenac pendant le temps de sa découverte. (Arch. du min. de la mar.)

Mémoire du sieur de La Salle pour rendre compte à monseigneur le marquis de Seignelay de la découverte qu'il a faite par l'ordre de Sa Majesté. (Arch. du min. de la mar.)

Pièce publiée en anglais par sir Falconer.

Rapport adressé au ministre de la marine, le 3e septembre 1698, par Nicolas de La Salle. (Arch. du min. de la mar.)

Mémoire du sieur de La Salle sur l'entreprise qu'il a proposée à monseigneur le marquis de Seignelay sur une des provinces du Mexique. (Arch. du min. de la mar.)

Pièce publiée en anglais par sir Falconer.

Mémoire de ce qui est nécessaire pour l'entreprise du sieur de La Salle. (Arch. du min. de la mar.)

Etat de la dépense faite par M. de La Salle, gouverneur du fort Frontenac.

Nous ne connaissons cette pièce que par les citations de M. Parkman. M. Margry doit en avoir une copie entre les mains.

Lettres patentes délivrées à Cavelier de La Salle, le 14 avril 1684, pour la continuation de ses découvertes et établissements dans le golfe du Mexique. (Arch. du min. de la mar.)

Pièce publiée par Gilmary Shea.

Mémoire pour représenter à monseigneur le marquis de Seignelay la nécessité d'envoyer le sieur de la Forest en diligence à la Nouvelle-France. (Arch. du min. de la mar.)

Lettre de cachet à M. de La Salle, datée de Versailles, 16 avril 1684. (Ms de M. Parkman.)

Elle détermine les fonctions respectives de La Salle et de Beaujeu.

Procès-verbal du sieur de La Salle sur le naufrage de la flûte l'*Aimable*, à l'embouchure du fleuve Colbert. (Arch. du min. de la mar.)

Procès-verbal dressé au poste de Saint-Louis, le 18 avril 1686. (Ms de M. Parkman.)

Relation de la mort du sieur de La Salle, selon le rapport d'un nommé Couture à qui M. Cavelier l'apprit en passant au pays des Akansas, avec toutes les circonstances que Couture a apprises d'un Français que M. Cavelier avait laissé auxdits pays, crainte qu'il ne gardât pas le secret. (Arch. du min. de la mar.)

Mémoire de l'abbé Jean Cavelier sur le voyage de 1684. (Ms de M. Parkman.)

Mémoire de d'Iberville au ministre de la marine sur la découverte du Mississipi. (Arch. du min. de la mar.)

Mémoire sur la proposition à faire par les RR. PP. Jésuites

pour la découverte des environs de la rivière du Mississipi et pour voir si elle est navigable jusqu'à la mer.

Nous ne connaissons cette pièce que par ce qu'en cite M. Parkman. Elle doit se trouver aux Archives du Ministère de la Marine.

Pétition du chevalier de Tonty au comte de Pontchartrain, ministre de la marine. (Arch. du min. de la mar.)

Pièce publiée par M. Boimare.

Lettres de noblesse accordées, en juin 1717, à Jean-Baptiste-François Cavelier, sieur de La Salle, neveu de Robert Cavelier de La Salle. (Arch. du dép. de la Seine-Inférieure.)

Enregistrement, par d'Hosier, des armoiries de Jean-Baptiste Cavelier de La Salle. (Bibliothèque nationale. — Cabinet des titres.)

Memoir on the Fur-Trade of Canada, by Lahontan. (Copie de M. Parkman faite sur le ms. du poëte Southey.)

2° Lettres.

De La Salle à La Barre : 2 avril et 4 juin 1683.

— au prince de Conti : 31 oct. 1678.

— à Beaujeu : 23 nov. 1684; 3 et 17 fév. et 10 mars 1685.

— au ministre de la marine : 4 mars 1685.

De Frontenac au ministre de la marine : 2 nov. 1672; 13 nov. 1673; 14 nov. 1674; 22 avril 1675.

De La Barre au ministre de la marine : 14 nov. 1682; 2 avril, 30 avril et 5 août 1683; 5 juin 1684.

De Beaujeu au ministre de la marine : 30 mai, 21 juin, 25 juin et 20 oct. 1684.

— à La Salle : 23 nov. 1684; 18 et 19 fév. 1685.

Louis XIV à La Barre : 10 et 14 avril et 31 oct. 1684.

Duchesneau au ministre de la marine : 16 nov. 1680.

Tonty au ministre de la marine : 24 août 1686.

Toutes ces lettres se trouvent aux Archives du Ministère de la Marine.

CARTES.

Carte de Galinée de 1670 : Carte du Canada et des terres decouuertes vers le lac Dérié *ou* Carte du Lac Ontario et des habitations qui l'environnent ensemble le pays que Messrs Dolier et Galinée, missionnaires du séminaire de St Sulpice, ont parcouru.

Carte de la nouvelle découverte que les pères Jésuites ont fait en l'année 1672, et continuée par le P. Jacques Marquette de la mesme Compagnie accompagné de quelques françois en l'année 1673, qu'on pourra nommer en françois la Manitoumie.

Carte de la découverte du Sr Jolliet où l'on voit la Communication du fleuve St Laurens avec les lacs frontenac, Erié, Lac des Hurons et Ilinois. (Arch. du min. de la mar.)

Carte generalle de la France septentrionale, contenant la descouuerte du pays des Illinois, faite par le Sr Jolliet. (Arch. du min. de la mar.)

Carte de la Louisiane ou des Voyages du sieur de La Salle et des pays qu'il a découverts depuis la Nouvelle France jusqu'au Golfe Mexique les années 1679, 80, 81 et 82, par Jean-Baptiste-Louis Franquelin l'an 1684. (Arch. du min. de la mar.)

Carte de l'Amérique Septentrionale, depuis le 25 jusqu'au 65 degré de latitude et environ 140 et 235 degrés de longitude, par Franquelin, 1688. (Arch. du min. de la mar.)

M. Parkman a fait, dans son appendice, un travail très intéressant sur toutes ces cartes.

Carte de la Louisiane par Minet (mai 1685.) (Arch. du min. de la mar.)

Carte de la Louisiane et du Cours du Mississipi dressée sur un grand nombre de mémoires entr'autres sur ceux de M. Le Maire. Par Guillaume de l'Isle de l'Académie R^le^ des Sciences, s. l. n. d.

Carte de la Louisiane et du Cours du Mississipi Avec les colonies anglaises. Revue, corrigée et considérablement augmentée en 1782, par Guillaume de l'Isle, de l'Académie R^le^ des Sciences.

ICONOGRAPHIE.

Nous n'avons pu trouver que deux portraits de Cavelier de la Salle. Ce sont de petits médaillons, en gravure, de deux centimètres de diamètre, non compris la légende.

Le premier appartient à la Bibliothèque publique de Rouen et fait partie de la collection Baratte. Nous l'avons reproduit en chromo-lithographie, sur les dessins de M. Jules Adeline, en tête des *Découvertes et Etablissements de Cavelier de la Salle*. Il porte en légende : CAVILLI DE LA SALLE FRANÇOIS. Le sujet est de profil, à droite, et tient une carte de la main droite.

Nous avons tiré le second de la collection de notre ami, M. Edouard Pelay. Nous en donnons un fac simile en tête de notre présent ouvrage.

En 1868, notre vénérable ami, M. Boimard, a fait lithographier par Bocquin, chez Mercier, imprimeur à Paris, et publier en noir et en couleur, un dessin de 25 centimètres de hauteur sur 35 de largeur, ayant pour titre : *Cavelier de la Salle, de Rouen, prenant possession de la Louisiane et du fleuve Mississipi, au nom de Louis XIV, le 9 avril 1682*. Cette lithographie est dédiée au général Beauregard et accompagnée du texte explicatif que nous avons mentionné ci-dessus, dans les *collections de pièces*.

Th. Gudin a consacré à La Salle, l'une de ses plus belles pages. Il l'a représenté abordant au Texas, à l'endroit qui porte aujourd'hui son nom. Ce tableau est au musée de Versailles, 2e salle des Marines, et porte le n° 65. (Ed. Frère, *Manuel du Bibliographe normand*, au mot *Lasalle*.

Au capitole de Washington, le gouvernement des Etats-Unis a placé le médaillon de Cavelier de la Salle entre ceux de Christophe Colomb, de Sébastien Cabot et de Walter Raleigh.

A la Bibliothèque impériale, cabinet des titres, on nous a communiqué le procès-verbal de vérification de lettres de noblesse de Jean-Baptiste-François Cavelier de la Salle. Il était dit, dans cet acte, que les armes de Jean-Baptiste-François de la Salle étaient les mêmes que celles de Robert Cavelier de la Salle et que celui-ci portait : *de sable à un lévrier courant d'argent, surmonté d'une étoile à huit rais d'or*. L'écu, dessiné en marge, par d'Hosier, est *timbré d'un casque de profil*. Il est dit, dans le corps de la pièce, qu'il est *orné de ses lambrequins d'argent, de sable et d'or*. Nous avons reproduit ces armoiries, d'après le dessin de M. Jules Adeline, en tête des *Découvertes et Etablissements de Cavelier de la Salle*.